

## 2000 personnes pour 400 emplois



**Ruée pour un emploi.** Plus de 2000 personnes ont fait la file pendant des heures hier, aux portes de l'hôtel Classique de Sainte-Foy, pour obtenir un des 400 emplois créés par l'arrivée de Sobeys à Québec. Les détails en page C 1.

### CLUBS DE MOTONEIGISTES

# On ferme les pistes

## Accès interdit cet hiver à tous les sentiers de Trois-Rivières jusqu'au Manoir Richelieu

CLAUDE VAILLANCOURT  
Le Soleil

■ QUÉBEC — Un segment majeur de l'industrie touristique hivernale est mis en péril par la suite de la décision des clubs de motoneigistes de fermer tous les sentiers de motoneiges, de Trois-Rivières jusqu'au Manoir Richelieu dans la région de Charlevoix.

«Les clubs de motoneigistes ont décidé de prendre en otage tous les intervenants du milieu touristique», s'est exclamé hier après-midi le directeur général de l'Office du tourisme et des congrès de la Communauté urbaine de Québec, M. Pierre Labrie. «Je réunis demain (ce matin) le conseil

d'administration de l'Office pour examiner, de long en large, les aboutissements de cette décision.»

La fermeture des pistes de motoneiges dans les

Voir PISTES en A 2 >



«Les clubs de motoneigistes ont décidé de prendre en otage tous les intervenants du milieu touristique», s'est exclamé hier après-midi le directeur général de l'Office du tourisme et des congrès de la Communauté urbaine de Québec, M. Pierre Labrie.

## Procédure pour destituer le maire de St-Omer

GILLES GAGNÉ  
Collaboration spéciale

SAINT-OMER — Le substitut du procureur général de la Cour supérieure du Québec intente une action en inhabilité à exercer ses fonctions à l'endroit de Vital Caissy, maire du village gaspésien de Saint-Omer, qui se serait placé en situation de conflit d'intérêts en 1992 en participant à des décisions de son conseil municipal relatives à trois terrains qu'il possédait.

M. Caissy a vendu ses terrains pour 25 000 \$ en juin 1993 à un entrepreneur local, Construction L.F.G., qui y a construit le nouveau point de services du CLSC Malauze, inauguré en octobre suivant.

Mais auparavant, le 1er juin 1992, le maire Caissy, lors d'une réunion de son conseil, avait voté sur une proposition visant à mettre en valeur des terrains dans la localité, dont les siens, auprès des administrateurs du CLSC, pour les inciter à laisser leur point de service dans les limites de Saint-Omer.

Selon l'article 361 de la loi sur les

Voir MAIRE en A 2 >



A moins d'un revirement du tout au tout de la tendance en faveur du OUI, l'ex-premier ministre fédéral Pierre Trudeau ne fera pas d'intervention dans le cadre de la campagne référendaire en cours. Selon son fidèle compagnon de route Jacques Hébert, M. Trudeau a décidé de se mêler de la campagne seulement si elle tourne carrément au vinaigre pour le camp du NON.

## Radio-Canada à la botte d'Ottawa

### Lucien Bouchard dénonce la décision de la SRC de refuser un message du OUI

DONALD CHARETTE  
Le Soleil

■ SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU — Lucien Bouchard croit que Radio-Canada est à la botte d'Ottawa et il exige de la société d'État qu'elle diffuse dès aujourd'hui un message publicitaire du OUI qu'elle a refusé.

Le chef du Bloc québécois a affirmé, hier soir, au cours d'une allocution devant plus de 1000 personnes dans le comté de Saint-Jean, que «vous pouvez être certains que les ordres viennent du Conseil privé et du Conseil pour l'unité canadienne, ça se tient, ils l'ont l'organisation».

«Nous payons, qu'il diffuse», de trancher celui-ci. «Depuis quand Radio-Canada a-t-elle le droit de prendre parti pour le NON. Ce n'est pas l'affaire du diffuseur de se mêler du contenu de la campagne du OUI. C'est une affaire grave et sans précédent. Il faut absolument exiger que la SRC cesse de tergiverser et de diffuser à compter de demain», de renchérit M. Bouchard qui croit que les mandarins fédéraux et Jean Chrétien dégradent une grande institution qui ferait partie du patrimoine d'un Québec souverain.

Plus tôt dans la journée, le leader souverainiste s'était scandalisé de

cette décision. «Elle vient d'appuyer les forces du NON de tout son poids, d'une façon extraordinairement efficace, en bloquant les messages politiques du OUI. Radio-Canada a un mandat public et existe par les fonds que nous les Québécois lui payons. Au moment où nous voulons prendre une décision, Radio-Canada ne présente qu'un côté de la médaille. Nous on s'est battus pour empêcher des coupu-

Voir RADIO-CANADA en A 2 >

#### AUTRES TEXTES

- Johnson hausse le ton A 8
- Le débat bat de l'aile A 8
- Frénésie chez le OUI A 8
- Décision prise en haut lieu A 8

## Une mauvaise foi évidente

Ce fameux «débat sur le débat» auquel nous avons droit, cette année encore, est une spécialité québécoise qui ne fait pas nécessairement honneur à la «société distincte».

Il a connu un rebondissement spectaculaire, hier midi, quand le collègue Michel Lacombe a semblé réussir à sauver in extremis la tenue d'un débat télévisé, que le camp du OUI semble s'acharner à faire avorter avec une mauvaise foi évidente.

Chaque élection fédérale depuis 1979 a donné lieu à un débat télévisé auquel aucun chef de parti ne songerait à se soustraire. Aux États-Unis, en France, en Allemagne, aux Pays-Bas, en Australie, dans les pays scandinaves, les débats télévisés font également partie des figures imposées par la démocratie.

Ici, c'est encore considéré comme un accessoire que les partis politiques peuvent choisir d'utiliser ou non, selon leur intérêt du moment.

Le plus beau «débat sur le débat» auquel il m'ait été donné d'assister est celui de 1985. Un peu embêté par une promesse électorale mal ficelée, Robert Bourassa avait entrepris de distraire l'attention des médias en réclamant à grands cris un «face-à-face» télévisé avec Pierre Marc Johnson, qu'il accusait quotidiennement de se défilier, tout en multipliant lui-même les obstacles.

Dans son livre *Gouverner le Québec*, M. Bourassa reconnaît pour la première fois qu'il ne voulait surtout pas d'un

Voir FOI en A 2 >

### LE MONDE



## O.J. recule

Simpson annule une interview en direct à la télé pour éviter un «autre procès».

PAGE A 17

### LES ARTS

## Méduse

Le plus avant-gardiste fleuron culturel de Québec débute ses activités cette semaine.

PAGE B 5

### LA MÉTÉO



Maximum 17, Minimum 6

Neugeux avec éclaircies ce matin. Demain, ensoleillé et températures douces. Détails page S 16

QUÉBEC, 99c ANNÉE, NO 281  
ILES-DE-LA-MADELEINE,  
MONTRÉAL, OTTAWA 70c PLUS T.P.S. T.V.Q.  
60c PLUS T.P.S. T.V.Q.

6.50% / 1an  
obligations municipales

100% garanti  
REER sans frais

652-8011 • 1-800-463-8317  
Sans sujet à changement et disponibilité  
MIDLAND WALWYN  
LE SENS DES VERTUS  
BLUC CHOP'IN

## MAIRE Un dossier complet

Suite de la Une

élections et référendums dans les municipalités, M. Caissy aurait alors dû se retirer des délibérations et s'abstenir de voter. En vertu de l'article 303 de cette même loi, M. Caissy aurait dû inclure les terrains dans la déclaration annuelle qu'il doit rédiger, ce qu'il n'a pas fait en 1991 et en 1992.

Des citoyens de Saint-Omer ont acheminé en janvier un dossier complet des événements qui avaient marqué le déménagement du point de services du CLSC au ministre de la Justice Paul Bégin et au ministre des Affaires municipales Guy Chevreton.

Les premières vérifications ont été effectuées entre janvier et juin par des fonctionnaires des Affaires municipales, qui ont transféré le cas à la direction des services juridiques.

« Les allégués de l'action ne seront pas publiés avant quelques jours puisqu'elle n'est pas encore signifiée au maire. Il continue de siéger tout le temps de l'action puisque, comme au criminel, il est innocent jusqu'à preuve du contraire. Si un jugement est rendu en sa défaveur, il ne pourra plus siéger. Il pourrait choisir toutefois de porter sa cause en appel. Dans ce cas, il faut demander, et obtenir d'un juge, l'exécution provisoire du jugement pour qu'il ne puisse siéger », explique France Thériault, attachée de presse du ministre Paul Bégin.

La cause pourrait être entendue au palais de justice de New Carlisle. « Même s'il s'agit d'un cas d'urgence, l'audition ne sera pas instruite dans les deux prochains mois », ajoute-t-elle.

Lorsque rejoint par LE SOLEIL hier en soirée, Vital Caissy a indiqué qu'il aurait trouvé normal d'être avisé en premier par le ministre de l'action, plutôt que de l'apprendre de la bouche d'un journaliste. « Je n'ai entendu parler de rien. Je ne peux pas me défendre avant d'avoir vu et lu l'action. J'attends et je verrai à ce moment. »

M. Caissy s'est fait connaître à travers la province pour la ligne dure adoptée à l'endroit d'une quinzaine de citoyens vivant sur le chemin Saint-Louis, dont l'extrémité nord n'a pas été déneigée au cours des deux derniers hivers parce que le conseil municipal de ce village de 1500 personnes estime que ça coûte trop cher. Le code municipal donne cette latitude à un conseil. Ce sont des citoyens du chemin Saint-Louis qui ont demandé la tenue d'une enquête à l'endroit du maire dans le dossier du CLSC.

## PISTES 8000 arbres coupés

Suite de la Une

régions de Portneuf, Québec et Charlevoix est la réplique qu'ont servie les clubs du territoire à une poursuite de la ville de Charlesbourg contre un club de motoneigistes du secteur et deux de ses dirigeants.

Dans un premier temps, la ville réclame 397 203,56 \$ à l'Association des motoneigistes de l'Arrière-Pays et à son président, M. Pierre Lépine. Dans un second, elle poursuit un autre de ses dirigeants, M. Clément Glode, pour une somme de 278 338,56 \$. Tous deux sont domiciliés à Lac-Beauport.

« Ca n'a aucun bon sens, soutient M. Labrie. Si j'annule la promotion de la pratique de la motoneige ou que j'envoie les touristes dans d'autres régions, on se tire dans le pied. Si au contraire, je poursuis nos campagnes publicitaires et que les pistes restent fermées cet hiver, c'est toute l'image de Québec qui sera ternie. Il faut que ce conflit se règle à l'amiable au plus vite et à l'avantage de toutes les parties, y compris la ville de Charlesbourg. » Les retombées économiques de l'industrie de la motoneige dans ces trois régions sont estimées à 60 millions \$.

### LE RÉSEAU D'AQUEDUC

Selon la requête déposée au palais de Justice de Québec le 7 septembre, l'Association des motoneigistes de l'Arrière-Pays a procédé à la construction d'un pont et à des travaux d'aménagement d'un large sentier de motoneiges aux abords de la rivière des Sept ponts et du réservoir des Érables, l'un des trois lieux qui servent de point d'alimentation pour la fourniture de l'eau potable à Charlesbourg.

La ville de Charlesbourg, propriétaire des terrains, avait formellement refusé, le 2 février 1993, d'accorder un droit de passage dans ce territoire.

Les défenseurs ont aussi passé outre à une injonction leur interdisant, le 28 novembre 1994, de faire ces travaux d'aménagement, injonction qui est devenue permanente le 8 décembre sui-

## RADIO-CANADA «...des suppôts et des pantins...»

Suite de la Une

res à Radio-Canada, comment comprendre qu'on refuse de la publicité payée, il y a quelque chose d'antidémocratique », d'affirmer hier le chef du Bloc québécois au cours d'un point de presse.

Sur sa lancée, le chef souverainiste a noté que Radio-Canada « joue sa peau là-dedans » et que, si c'est exact, il faudra la ranger « dans le sac des organismes qui sont des suppôts et des pantins du pouvoir ».

Le message publicitaire en question, présentée hier aux journalistes, montrait, en noir et blanc, Jean Chrétien, Lucienne Robillard, Daniel Johnson, et Preston Manning dire NON et NO à répétition alors que des questions apparaissent comme « veut-on un Québec plus fort? » ou « le plein emploi? ».

La pub conclut en disant « ceux qui vous disent NON aujourd'hui vont vous dire NON demain. »

Ces images ont été prises soit à la Chambre des communes, soit en conférence de presse. Radio-Canada a rejeté cette pub en alléguant que les réponses NON ne correspondent pas aux questions posées.

Il a souligné le service des nouvelles de Radio-Canada a présenté hier cette publicité dans ses reportages.

## FOI Léger avantage

Suite de la Une

débat télévisé. « Il était plus populaire que moi et plus télévisé. Il incarnait la continuité dans le changement. Je trouvais donc ça plus risqué, et j'avais accepté (comprendre: j'avais fait en sorte) que ça se fasse à la radio ». Sur ce terrain où il excellait, M. Bourassa l'avait emporté haut la main.

Dès que le premier ministre Parizeau a commencé à réclamer un débat à quatre, il y a deux semaines, je me suis dit que le camp du OUI ne voulait pas vraiment de face-à-face avec Daniel Johnson.

Il savait très bien que Jean Chrétien refuserait. Un sondage interne du PQ démontre qu'une majorité de Québécois souhaitaient la présence de M. Chrétien, a-t-on fait valoir. La belle affaire! Ils n'allaient quand même pas répondre qu'ils ne voulaient pas le voir là! C'est comme un sondage sur la tarte aux pommes!

Les stratèges du NON ne pouvaient pas tomber dans un piège aussi grossier. MM. Parizeau et Johnson sont pratiquement aussi impopulaires l'un que l'autre, mais leur adjoindre M. Bouchard et Chrétien aurait été suicidaire.

Maintenant que le chef du Bloc a pris la direction effective des opérations, le « camp du changement », — c'est le

Par ailleurs, le leader souverainiste souhaite que l'ancien premier Pierre Elliott Trudeau saute dans la bataille référendaire car cela démontrerait que les forces fédéralistes paniquent et permettrait également de juger ses gestes répréhensibles à l'endroit du Québec.

« C'est Chrétien qui exécutait les oeuvres mais c'est lui qui les commandait », de dire M. Bouchard ajoutant que cette entrée en scène permettrait de « reconstituer le couple fatal qui se dresse chaque fois sur l'itinéraire du Québec ».

« Be my guest », a lancé M. Bouchard en anglais invitant ainsi l'ancien premier ministre.

Au cours de cette rencontre avec les journalistes, M. Bouchard a villipendé l'ancien premier ministre ontarien Bob Rae, le ministre fédéral des Finances, Paul Martin, et Daniel Johnson le chef libéral.

Les Québécois ne se laisseront pas narguer par l'Ontario dans des négociations et pourrait faire affaire directement avec les Ontariens et contourner le pacte de l'auto, estime-t-il. « On ne laissera pas l'Ontario contrôler l'entrée des autos américaines au Québec. »

Ce sont toutes des choses qui seront sur la table. Quel intérêt M. Rae a-t-il de dire aux Québécois de pas voter pour le OUI? Son intérêt, ce n'est pas

le nôtre, c'est le sien. Il veut un Québec sans force de négociation. »

Au sujet du chef libéral québécois, il lui reproche de poursuivre sa campagne de peur aux Québécois en fermant les régions et en mélangeant des études pour arriver à un chiffre de 92 000 emplois perdus.

Il a rappelé qu'en 1992 lui et M. Parizeau avaient été « traumatisés » par une étude de la Banque Royale qui prévoyait une catastrophe si l'entente de Charlottetown était rejetée.

À nouveau cependant il a pris ses distances avec les études Le Hir soulignant qu'il y en une « pocheté qui renvoyait tout le monde dos à dos » et que ce n'est pas ça qui va convaincre les électeurs.

### UN ANGLOPHONE POUR LE OUI

Hier matin M. Bouchard a visité une manufacture de vêtements—WIM—de Saint-Hubert dont le propriétaire, Bill Howard, un anglophone, milite pour le OUI est est même coprésident du comité local.

M. Howard, qui exporte ses vêtements à l'étranger et dirige une business de 3 millions \$ de chiffres d'affaires croit que la souveraineté va aider les entreprises.

« Ottawa n'aide que les grosses entreprises comme Bombardier et Power alors que le Québec aide les PME » a-t-il expliqué.

cas de le dire — n'a plus aucun intérêt à un débat Parizeau-Johnson.

L'amour-propre de M. Parizeau y trouverait peut-être son compte, mais une contre-performance casserait net le momentum que l'entrée en scène de M. Bouchard a pu créer.

Les débats télévisés entre les chefs n'ont généralement pas l'effet déterminant que certains leur attribuent, mais ça arrive. Par exemple en 1962, lors de la légendaire confrontation entre Jean Lesage et Daniel Johnson père. Puis en 1984, quand Brian Mulroney a passé le KO à John Turner. En 1993, M. Bouchard a lui-même aplati cette pauvre Kim Campbell.

Daniel Johnson fils n'est pas un grand *debater*, mais c'est un véritable chat de ruelle, qui n'hésite pas à traiter publiquement le premier ministre du Québec de « menteur ».

Durant le débat télévisé de l'an dernier, il a très bien tenu son bout face à M. Parizeau. Selon mon évaluation, il a même eu un léger avantage, bien qu'hypothéqué par neuf ans de gestion libérale.

Cette fois-ci, c'est M. Parizeau qui aurait à défendre son projet. Je veux bien que les lendemains d'un NON soient problématiques, mais il reste les Québécois se posent beaucoup plus de questions sur ceux d'un OUI. Jusqu'à présent, il s'est montré si peu convaincant qu'il a dû céder sa place à M. Bouchard.

Son négociateur, Jean-François Lisée, s'est fait avoir par son vis-à-vis Pierre Anctil, hier midi, quand celui-ci a soudainement accepté toutes ses conditions, en direct sur les ondes de Radio-Canada. Mais il vaut peut-être mieux donner l'impression de se défilé que de prendre le risque d'un débat. Le jour du référendum, ça va être oublié.

### TABLE DES MATIÈRES

CAHIER A	
La Capitale.....	3 à 7
Le Québec et le Canada.....	8 à 16
Le Monde.....	17
Opinions.....	18 et 19

CAHIER B	
Le Monde Magazine.....	1 à 4
Arts et spectacles.....	5 à 10
Votre agenda.....	11
Ce soir à la télé.....	11
Jeux et B.D.....	10 et 11

CAHIER C	
Questions d'argent.....	1 à 12
Bourses.....	4 à 6
Annonces classées.....	7 à 10
Décès.....	10 et 11

TABLOID SPORTS	
Réal Labbé.....	5
Statistiques.....	10 à 13

SERVICES	
Abonnements.....	686-3344
Publicité générale.....	686-3270
Annonces classées.....	686-3311
Rédaction.....	686-3394
Carrières et Professions.....	686-3270
Promotion.....	686-3342
Publicité Détaillants.....	686-3435
Renseignements.....	686-3233

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division du Groupe UniMedia qui en est l'éditeur. Il est situé au 925, Chemin Saint-Louis. Son adresse postale est: c.p. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000 rue Hugues-Rand, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL.

### NUMÉROS CHANCEUX

<b>6/49</b>
tirage du 11-10-95
1-9-18-33-36-48
(complémentaire)
29
<b>EXTRA</b>
889781
<b>LA QUOTIDIENNE</b>
tirage du 11-10-95
4-5-3
7-1-3-4
<b>BANCO</b>
tirage du 11-10-95
2-6-10-17-19-21-22-23-24-28-29-31-
32-37-39-44-51-52-55-56

### RÉFLEXION

L'Angleterre est le paradis des femmes, le purgatoire des hommes et l'enfer des chevaux (John Florio).

### C'ÉTAIT HIER

□ 1990 — La Commission des services publics du Vermont autorise Hydro-Québec à entreprendre ses livraisons d'électricité à partir du premier novembre.

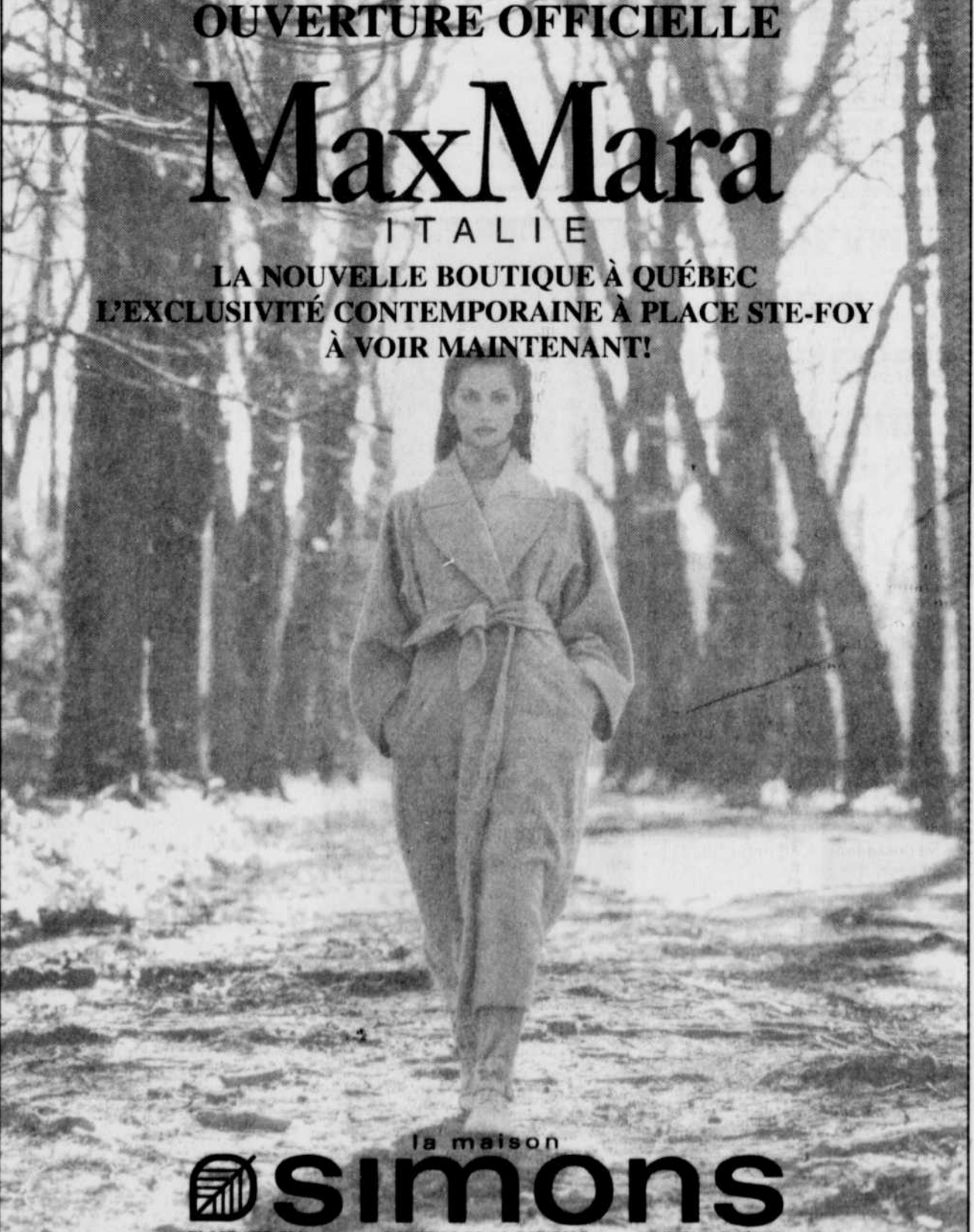
□ 1988 — Une entente de principe intervient entre Bell Canada et le syndicat de ses techniciens et téléphonistes en grève depuis le 27 juin.

**OUVERTURE OFFICIELLE**

# MaxMara

ITALIE

**LA NOUVELLE BOUTIQUE À QUÉBEC**  
L'EXCLUSIVITÉ CONTEMPORAINE À PLACE STE-FOY  
À VOIR MAINTENANT!



la maison

## simons

PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC

# LA CAPITALE

## ET SES RÉGIONS

### Un huissier devra rembourser 52 000\$ Sursis de sentence pour son abus de confiance

RICHARD HÉNAULT  
Le Soleil

■ QUÉBEC — Après avoir plaidé coupable à l'accusation d'abus de confiance, l'huissier André Durand a bénéficié hier d'un sursis de sentence. D'ici deux ans, il devra toutefois rembourser 52 077\$ aux municipalités qu'il a flouées.

Il s'agit du troisième huissier à être condamné pour des infractions similaires.

Cette fois, le fait que Matte admette sa culpabilité a joué en sa faveur puisque le procureur de la couronne, M<sup>e</sup> Jean Lortie, s'est joint à son vis-à-vis, M<sup>e</sup> Jean Beaupré, pour faire la suggestion commune d'un sursis de deux ans au juge Alain Morand.

SUFFISAMMENT PUNI, SELON LE JUGE

Le juge a estimé que Durand, un homme de 53 ans, sera suffisamment puni dans la mesure où il remboursera les sommes dues.

La société, a aussi ajouté le magistrat, se trouvera mieux servie par un remboursement que par un emprisonnement. D'ici un an, Durand devra rembourser 25 000\$ et, le reste, d'ici eux ans.

Dans le cadre de ses représentations, M<sup>e</sup> Lortie a admis que l'accusé a puisé dans son compte en fidéicommis davantage pour pallier sa mauvaise administration que pour s'enrichir. « Il a souvent eu les yeux plus grands que la panse »

l'homme d'affaires qu'il n'était pas », a indiqué le procureur.

Au-delà des 52 000\$, Durand avait réussi à remettre certaines sommes soustraites dans son compte. Celles-ci ont pu atteindre plus de 10 000\$. En général, les sommes perçues par l'huissier consistaient en des amendes dues à des municipalités.

Le plus odieux de la chose, de dire M<sup>e</sup> Lortie, c'est qu'en ne versant pas les amendes qu'il avait perçues, Durand faisait en sorte que les mandats visant les citoyens concernés demeuraient en vigueur. Certains d'entre eux ont donc été appréhendés inutilement, après qu'ils eurent payé leurs amendes.

TENUE DE LIVRES LAMENTABLE

Au cours de son enquête, le Bureau d'administration de la loi sur les huissiers de justice a vite constaté que la tenue des livres était lamentable au bureau de Durand. De plus, il ne restait aucuns fonds dans son compte en fidéicommis. D'ailleurs, a souligné son avocat, il a volontairement cessé l'exploitation de son entreprise, en janvier 1994.

Il mettait ainsi fin à une entreprise qu'il a dirigée durant 15 ans et qui employait 14 personnes, de dire M<sup>e</sup> Beaupré.

Ne possédant pas d'antécédents judiciaires, Durand a en somme été davantage victime d'un « problème de parcours dû à une situation financière difficile », a plaidé son avocat.

UNE AUTRE CAUSE SEMBLABLE

Dans une autre cause semblable, en avril, l'huissier Mario Matte a été condamné à une peine discontinue de 60 jours de prison et à une amende de 1500\$.

Si le montant du vol ne s'élevait qu'à 12 000\$, Matte a été déclaré coupable au terme d'un procès et il n'a jamais offert de rembourser les victimes, a noté M<sup>e</sup> Lortie.

Cette cause se trouve toujours en appel.

### Un voyage de rêve à Disneyworld



LE SOLEIL JEAN-MARIE VILLENEUVE

Huit jeunes de la région font trois jours d'école buissonnière pour aller rencontrer la souris Mickey et ses amis à Disneyworld, grâce à la générosité des employés d'Air Canada et Air Alliance du Québec. Ces enfants âgés entre 8 et 12 ans proviennent de familles moins bien nanties. Ils rejoignent hier à Montréal 130 autres jeunes provenant de toutes les régions du Québec. Tous ces jeunes se sont ensuite envolés en direction d'Orlando à bord d'un Boeing 767, mis gracieusement à la disposition du groupe par Air Canada, pour appuyer l'initiative de ses employés. Toutes les autres dépenses des jeunes voyageurs sont assumées grâce aux nombreuses campagnes de souscription mises sur pied par les employés, souligne M. Jacques Belleau, employé d'Air Canada à Québec. Tout le personnel à bord de l'appareil ainsi que les 55 accompagnateurs, tous des employés d'Air Canada ou d'Air Alliance, donnent bénévolement de leur temps pour permettre la réalisation de cette petite aventure à laquelle on a donné le nom de « Voyage de rêve ». Les jeunes de la région, qui s'émerveillent devant autant de découvertes en Floride, pendant que vous lisez ces lignes, sont Carl Plamondon, Jessica Jutras, Jessica Pruneau, Vicky Côté, Carl Martel-Tremblay, Amélie Chicoine, Patricia Julien et Éric Rouleau. Au départ de Québec, Jacques Belleau, et Doris Fréchette accompagnaient le groupe. Ce sont quatre organismes de Québec qui ont eu la tâche de choisir chacun deux jeunes chanceux.

SAINT-GILLES DE LOTBINIÈRE

## Récolte de marijuana

### 500 000\$ de « pot » caché dans des réfrigérateurs

CATY BÉRUBÉ  
Le Soleil

■ QUÉBEC — L'escouade des stupéfiants de la Sûreté du Québec a fait main basse, mardi après-midi, sur la récolte de marijuana d'un trafiquant de Saint-Gilles de Lotbinière, évaluée à plus d'un demi-million de dollars sur le marché.

Les policiers ont saisi 59 kilos de marijuana, d'une valeur de 500 000\$, dans une ferme de la rue Dubras, à Saint-Gilles de Lotbinière. Ils y ont arrêté Christian Côté, 24 ans.

La drogue, qui venait d'être récoltée, était cachée dans un réfrigérateur et dans un congélateur se trouvant dans une grange. La « mari » était divisée selon son degré de qualité.

« Les têtes de plants, qui sont considérées comme étant de plus grande qualité, étaient placées à part », explique Réal Ouellet, porte-parole de la SQ. La drogue était prête à la vente, disposée dans des sacs de une livre.

Les policiers ont trouvé de la drogue à d'autres endroits, soit dans le garage, où ils ont saisi des feuilles de marijuana.

Un autre homme de 22 ans, qui se trouvait sur les lieux lors de la perquisition, a aussi été arrêté. Il a été trouvé en possession de marijuana. Les policiers ont poussé l'enquête jusque chez lui, à Dosquet. Ils y ont saisi 549 grammes de mari, d'une valeur dépassant 8000\$.

Les policiers ont également mis sous arrêt un complice de Christian Côté, Carol Harel, 26 ans. Ils ont confisqué 10,5 kilos de marijuana chez lui, au 136, Domaine Saint-Pierre, à Saint-Gilles de



Christian Côté

Lotbinière. Le « pot », dont la valeur sur le marché atteint 105 000\$, se trouvait dans un congélateur disposé dans une tente-roulotte.

Deux des trois hommes ont comparu hier au palais de justice de Québec. Des accusations de possession dans le but de trafic, de trafic et de culture de marijuana ont été portées contre Christian Côté et Carol Harel. Quant au troisième, il comparaitra ultérieurement sous une accusation de possession simple de stupéfiants.



Carol Harel

SAGA DES FOSSES SEPTIQUES À SAINTE-FOY

## Deux policiers risquent la prison

PIERRE CHAMPAGNE  
Le Soleil

■ SAINTE-FOY — Poursuivi pour outrage au tribunal, un ex-policier de Sainte-Foy, M. Robert McGarretty, domicilié au 140, rang Sainte-Anne, à Sainte-Foy, risque la prison pour un imbroglio concernant l'aménagement d'une fosse septique sur son terrain. Il doit se présenter, demain, en cour supérieure, au palais de justice de Québec.

Son voisin, toujours policier à la ville de Sainte-Foy, M. Pierre Gagné, du 144, rang Sainte-Anne, pourrait se retrouver dans la même situation, à brève échéance, tout comme le troisième contestataire, M. Bertin Gagnon, du 148, rang Sainte-Anne.

La saga dure depuis que la ville de Sainte-Foy leur a signifié par huissier, le 5 juin, le 20 juin et le 15 septembre, de rendre leur fosse septique conforme. Le 22 septembre, la ville allait encore plus loin en les informant, toujours par huissier, qu'elle ferait poser à leurs frais des fosses septiques hermétiques. Les trois contribuables s'y sont opposés avec vi-

gueur puisque chacune de ces fosses coûterait environ 2500\$ et nécessiterait une vidange hebdomadaire nécessitant un déboursé de 200\$ par semaine.

Sur la recommandation de leur avocat, M<sup>e</sup> Jacques Laroche, on a donc refusé aux entrepreneurs désignés par la ville l'accès à leur terrain... d'où l'outrage au tribunal.

Les trois individus en question n'étaient pas, hier midi, à la conférence de presse convoquée par le « Comité pour le respect des let-

tres patentes » pour dénoncer cet « usage abusif de pouvoir par la ville de Sainte-Foy ». Le président et le vice-président de ce comité regroupant des contribuables du secteur, MM. Marc Guillemette et Guy Perrault, ont déclaré que ces trois contribuables, effrayés par l'acharnement et le harcèlement dont ils sont victimes, avaient préféré s'abstenir de faire acte de présence dans la salle du Parc commémoratif La Souvenance où se tenait la conférence de presse.

EN GUERRE DEPUIS 1970

La guerre des fosses septiques dure depuis la fusion de la ville de Sainte-Foy et de la paroisse de L'Ancienne-Lorette, en 1970. Le conseil de ville de Sainte-Foy s'était alors engagé à entreprendre des travaux de réfection tant pour les égouts que pour les aqueducs dans plusieurs rues de L'Ancienne-Lorette, mais le rang Sainte-Anne n'était pas identifié. Par contre, la ville

s'engageait aussi à procéder à l'installation normale et progressive de différents services, au fur et à mesure des besoins et selon les normes établies pour le développement des différents secteurs de la ville de Sainte-Foy.

Le Comité de respect des lettres patentes est d'avis que ces travaux devraient être payés par la ville, ce que Sainte-Foy conteste. L'affaire est allée jusqu'en cour supérieure et, le 1<sup>er</sup> décembre 1994, le juge Pierre Bergeron donnait raison aux contestataires. Sainte-Foy a décidé d'interjeter appel et la justice poursuit son cours.

L'avocat du groupe, M<sup>e</sup> Jacques Laroche, est aussi l'avocat de l'ex-policier de Sainte-Foy dans cette cause. Il tentera de convaincre le juge qu'il serait peut-être plus juste que la ville suspende les procédures et attende le jugement de la cour d'appel avant d'aller plus loin.

Le comité a gagné en cour, mais la ville en a appelé

Ils ont refusé aux entrepreneurs l'accès à leurs terrains

## BEAUPORT Nouvelle école

La commission scolaire Beauport accepte de construire une nouvelle école sur le terrain offert par la ville de Beauport, à l'ouest du prolongement de la rue Cambert. La résolution, adoptée mardi par les commissaires, permettra à plus de 200 élèves de se rendre à pied à leur nouvelle école, dès la rentrée de 1996. L'ajout de cette école, autorisée cet automne par le ministre de l'Éducation Jean Garon, permettra à d'autres élèves de poursuivre leurs études primaires à leur école de quartier.

## THETFORD MINES Chute de 43% des mises en chantier

Même si la construction résidentielle a fait un bond de 25% au cours du troisième trimestre de 1995, les mises en chantier ont reculé de 43% dans l'agglomération de Thetford Mines pour les neuf premiers mois de l'année. Ainsi,

15 maisons ont levé de terre entre juillet et septembre cette année, comparativement à une douzaine pour la même période l'an dernier. Cela n'a toutefois pas permis à la région d'afficher un bon rendement au niveau du cumulatif, alors que seulement 23 maisons et six appartements ont été construits depuis le début de 1995 par rapport à 45 maisons et six appartements pour les neuf premiers mois de 1994. P.T.

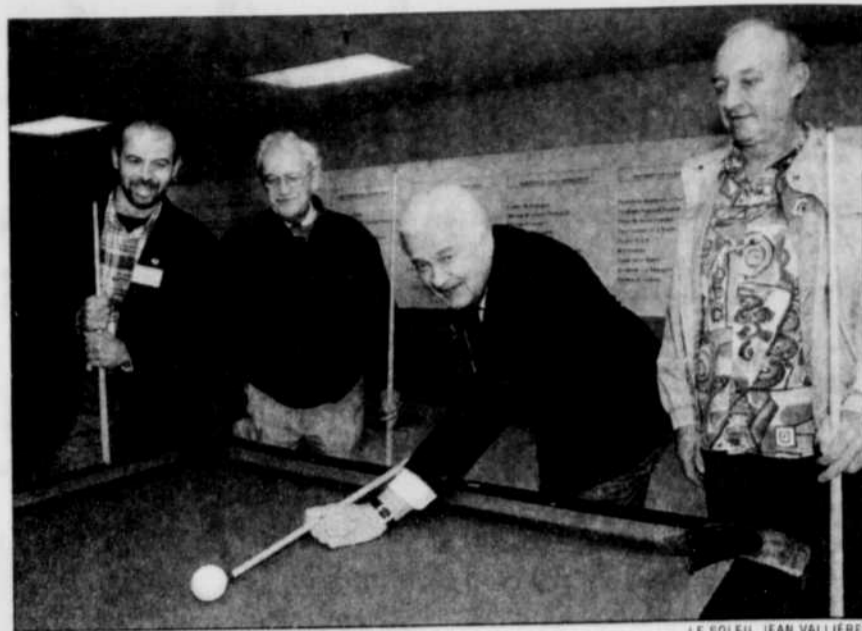
## FRONTENAC Visite de l'ex-ministre Masse

L'ex-député de Frontenac et ministre du gouvernement conservateur à Ottawa de 1984 à 1993, Marcel Masse, sera de passage dimanche dans le comté de Frontenac afin de promouvoir la souveraineté et le nouveau partenariat proposé par le camp du OUI. M. Masse fera le tour du comté en passant par East Broughton, Thetford Mines, Black Lake et Bernierville. Plus tôt cette semaine, l'ex-député de Frontenac à la Chambre des communes avait

remis sa démission comme président du Conseil de la langue française du Québec, afin d'avoir sa pleine liberté de parole et ainsi consacrer plus de temps au projet de souveraineté. P.T.

## ST-JACQUES-DE-LEEDS Coupable de vol

Serge Caron, ce résidant de Shannon soupçonné d'avoir commis en février un hold-up à la caisse populaire de Saint-Jacques-de-Leeds, a déposé mardi un plaidoyer de culpabilité à deux des trois accusations auxquelles il faisait face au palais de justice de Thetford Mines. Agé de 30 ans et bien connu des policiers de la région de Québec pour ses antécédents en matière de vol, Caron a plaidé coupable aux accusations de vol avec violence d'une somme de 8000\$ à la caisse populaire de Saint-Jacques-de-Leeds et de déguisement dans le but de commettre un acte criminel. Il a été acquitté, faute de preuve, d'un chef d'utilisation d'une arme lors de la perpétration d'un crime. Caron, qui était en libération conditionnelle lors de son arrestation en février, est incarcéré depuis le début des procédures. I.B.



## CHARLESBOURG Un lieu pour flâner

S'inspirant du magasin général d'autrefois où chacun venait faire son petit tour, flâner un peu, entretenir des amitiés et échanger de l'information, le patro de Charlesbourg inaugure cet automne une activité de porte ouverte trois jours par semaine pour les aînés, hommes et femmes. Il n'y a rien au programme, pas d'inscription ou d'obligation de se présenter avec régularité, juste diverses activités libres qui sont offertes tels le billard, les fléchettes, les cartes, l'artisanat et des activités sportives adaptées. Ce programme s'appelle les 3A. Il vise à rejoindre ceux et celles qui ne font partie d'aucune structure. La mise sur pied de 3A permettrait de répondre à un besoin identifié lors des états généraux que le Patro de Charlesbourg a tenus cette année. Autour de la table de billard des 3A, ont pris place, pour la photo, M. Jean Duval, coordonnateur du secteur communautaire à Charlesbourg, M. Raoul Denis, le maire Ralph Mercier et M. René Paquet, un bénévole du Patro.

## QUÉBEC Gare à l'imposteur

La sûreté municipale de Québec a reçu des plaintes de vols commis par un individu qui utilise divers subterfuges pour s'introduire dans les résidences et ensuite y dérober de l'argent ou des bijoux. L'homme entre chez les gens en se faisant passer pour un régisseur de télévision, disant vouloir y enregistrer une émission, *Scoop* ou *Chambres en ville*. Il arrive que l'imposteur dise être envoyé par le propriétaire pour changer le tapis. Il prend des mesures et en profite pour dérober argent et bijoux. C.B.

## RIVE-SUD Résidus verts

La population de la MRC des Chutes-de-la-Chaudière est invitée à participer à la collecte de résidus verts. L'an dernier, 2500 tonnes de résidus de jardin ont été amassées pour faire du compost. Cette année, on prévoit recueillir 2800 tonnes de résidus verts, soit 6,5% des déchets de la MRC. En outre, la société V.I.A. récupère maintenant les contenants plastiques des boissons gazeuses et d'eau de source et ceux de produits alimentaires tels margarine, yogourt et crème glacée. P.P.

## Citoyens et municipalités se liguent pour faire réduire la vitesse aux «4 chemins»

LUCE DALLAIRE  
Collaboration spéciale

SAINT-AURÉLIE — Approuvant les citoyens de se prendre en main, les conseils municipaux de Sainte-Aurèle et de Saint-Zacharie ont endossé la pétition signée par plus de 1800 personnes qui demandent une réduction de vitesse aux abords du « quatre chemins » où a péri André Lepage, en septembre.

L'Action de grâce a marqué le début de la pétition qui sera adressée au ministère des Transports pour exiger le ralentissement de la circulation à l'angle des routes 275 et 277.

Stupéfaits de la présence d'environ 75 personnes qui se sont entassées dans la salle du conseil pour supporter les instigateurs de cette initiative, le maire, M. Gérard Bélanger, et les conseillers municipaux ont d'abord félicité les citoyens avant de voter, à l'unanimité, une résolution d'appui tout comme leurs homologues de Saint-Zacharie.

«Saint-Côme-Linière, Saint-Prospère et Saint-Louis seront aussi interpellés», confie la porte-parole du groupe, Mme Rose-Hélène Gilbert.

Le geste qui a été initié comme une «œuvre communautaire» a été accueilli par les autorités municipales comme la première représentation du

comité de citoyens.

«Il y a une semaine, le ministère des Transports a avancé la ligne d'arrêt de quelques mètres pour favoriser la visibilité de la côte par les automobilistes, c'est un début, mais ça ne suffit pas pour assurer notre sécurité», ajoute Mme Gilbert.

Il faut réduire la vitesse à 50 km/h et en ce sens, indique-t-elle, nous avons l'approbation écrite du Syndicat des travailleurs des Produits forestiers D.G., là où travaillait André Lepage.

L'événement tragique qui a mobilisé les gens de Sainte-Aurèle, de quatre villages beaucerons avoisinants et les riverains est survenu le 4 septembre; il a coûté la vie à cet homme de 32 ans. Toujours inconscient, son épouse repose dans un hôpital de Québec. Elle porte un enfant. Leur fillette de deux ans et demi a été épargnée lors de la collision.

Il faut tout faire pour que ça change, dit Mme Gilbert. Il y a eu trop d'incidents malheureux et de drames humains à cette intersection.

Au coin du dépanneur, le débit de la circulation s'accroît aux heures d'ouverture et de fermeture des scieries et industries de Sainte-Aurèle, une municipalité d'environ 1000 personnes où l'on compte 340 emplois dont 200 sont comblés par des travailleurs de l'extérieur.

# EATON prime PRIME avec Lancôme

## 4 DERNIERS JOURS

Obtenez, en exclusivité, une  
**PRIME 6 PIÈCES**  
à l'achat de 20 \$\* ou plus de produits Lancôme

\* Achat minimum de 20 \$ avant taxes.



«Les charmes de Lancôme»: un Hydrative®, 15 mL;  
un «Galatée Douceur», 60 mL; deux rouges à lèvres «Rouge Absolu»:  
«Matte Rouge Subtil» et «Rose Nu»; une Crème précieuse pour le corps «Trésor», 30 mL.

Aussi offerte, de la collection Lancôme:  
Ombre à paupières crème «Ombre Artiste», 2,2 g 20 \$

## ET

recevez un coupon vous donnant droit à

# 20% de rabais

Rayons des produits de beauté, 313,  
Place Sainte-Foy 650-4311  
Galeries de la Capitale 624-7311

à l'achat de 15 \$ ou plus, avant taxes, de  
**BIJOUX MODE\*\*.**

Une prime par personne. En vigueur jusqu'au 15 octobre 1995.

\*\* Or, pierres précieuses, bijoux de succession et montres non compris. Coupon-rabais applicable jusqu'au 22 octobre 1995.

## Eaton. On veut être votre magasin.

[Argent remis si la marchandise ne satisfait pas.]

# Gants de conduite



Chaud devant! Avec son moteur  
2,4 litres de 150 chevaux et  
sa boîte manuelle à 5 vitesses,  
la nouvelle Sunfire GT 1996 fait fondre  
l'asphalte et tourner les têtes.

SUNFIRE PONTIAC  
LA PASSION DE CONDUIRE

QUÉBEC

# Le stade du parc Victoria menacé de démolition

## Mieux vaut l'oublier, selon le commissaire Paul Ohl

PIERRE CHAMPAGNE  
Le Soleil

■ QUÉBEC — Le stade de baseball du parc Victoria est menacé de démolition. C'est ce qui se dégage du rapport des audiences portant sur le schéma de réaménagement du parc Victoria, rendu public hier, à l'hôtel de ville de Québec.

Les trois commissaires, M<sup>me</sup> Denise Piché, ainsi que MM. Paul Ohl et Yves-L. Pagé, suggèrent:

A — un renforcement majeur du potentiel naturel du site;

B — un aménagement spatial cohérent et conforme à la notion de « parc »;

C — la possibilité de relocaliser l'aréna à l'extérieur du parc;

D — d'agir avec la plus grande prudence avant d'engager les sommes prévues pour la rénovation du stade. Toute décision de dépense de la part de la ville devra être précédée d'une étude complète de rentabilité.

Ce n'est pas écrit dans le rapport, mais interrogé lors de la conférence de presse, M. Ohl a précisé que lorsque ledit rapport a été présenté au conseil exécutif de la ville de Québec, quelques heures avant d'être rendu public, la question de l'avenir du stade avait été soulevée et que les trois commissaires avaient convenu que mieux valait l'oublier, (le stade).

ESPACES VERTS

La ville de Québec doit consacrer des efforts financiers à l'agrandissement des espaces verts du parc Victoria et

poursuivre vigoureusement une politique d'espaces verts dans ses quartiers centraux, notamment en redonnant au parc Victoria sa vocation de poumon vert au coeur de quartiers densément urbanisés et peuplés.

Ce qui implique qu'elle passe en revue les surfaces actuellement aménagées en dur dans le parc Victoria afin d'en récupérer immédiatement le maximum pour les consacrer ou les retourner à une vocation verte, notamment en ce qui a trait aux espaces de stationnement.

On en compte 1180 dont 600 pour les besoins scolaires.

Qu'elle développe dans les meilleurs délais une hypothèse de réhabilitation totale du parc Victoria comme espace vert urbain, fondée sur des principes qui puissent guider les interventions futures et avec un échéancier qui prévoit autant les opérations à court terme que celles à mener à long terme.

Le parc Victoria a été malmené au cours de son histoire, conclut le rapport. Ce parc n'est plus ce qu'il a été et



L'an dernier, une équipe de bénévoles, composée entre autres de Raymond Malenfant (au centre) et de l'animateur radiophonique André Arthur (à droite), avait revampé les sièges du stade.

il n'est pas ce qu'il devrait être. On y a ajouté un stade de baseball, un aréna, des écoles et même une centrale de police. Il occupe toujours une position stratégique dans la ville, mais il n'a plus l'image d'un parc urbain ni par son traitement, ni par sa délimitation comme territoire, ni par sa connexion à son voisinage.

Le mandat premier des commissaires était de soumettre un rapport visant à évaluer le degré d'adhésion de la population au « Plan d'urbanisme des berges de la rivière Saint-Charles » ainsi qu'au « Schéma de réaménagement du parc Victoria » et à identifier les mesures de bonification possibles à ces deux projets.

Comme les 32 mémoires remis lors des audiences publiques ont pour la plupart traité séparément du plan et du schéma, les commissaires ont choisi de remettre deux rapports distincts.

Celui traitant du plan de réaménagement de la rivière Saint-Charles a été déposé il y a deux semaines.

# L'IDU expulse les journalistes

BENOÎT ROUTHIER  
Le Soleil

■ QUÉBEC — L'Institut de développement urbain (IDU) du Québec a refusé hier soir aux journalistes d'assister à la conférence du ministre des Affaires municipales Guy Chevrette.

Pourtant le sujet de sa conférence était de la plus haute importance pour les gens de la région, de nos lecteurs donc. En effet, M. Chevrette devait traiter de la Commission de la capitale nationale (CCN), organisme qui a vu le jour en juin et dont le but est de faire de Québec une vraie capitale.

M. Chevrette commençait son discours quand le journaliste du SOLEIL et le photographe Patrice Laroche sont entrés au salon Rose du Château Frontenac.

Le ministre a eu le temps de dire que les gouvernements parlaient de créer une Commission de la capitale depuis 25 ans et que le gouvernement du Parti québécois venait de la faire. Le photographe a eu le temps de prendre quelques photos.

Soudain...

Soudain, une femme enjoit celui-ci de quitter les lieux et dit au journaliste que la presse n'est pas admise.

Pourtant, le conférencier est un élu du peuple qui aborde un sujet qui intéresse le peuple.

Dans le corridor, la dame, qui n'a pas voulu s'identifier ni qu'on la rapporte ses propos, a dit qu'elle avait demandé à la direction de l'hôtel d'inclure dans le contrat de location que les journalistes n'étaient pas admis.

Finalement, un agent de sécurité de l'hôtel lui a permis de se soustraire aux questions du journaliste.



Le photographe a eu tout juste le temps de faire clic! clic!

C'est vendredi, mais avec Gispa, c'est déjà le week-end.

Uniquement  
**MAUDE**

PLACE DE LA CITE 656 8198

LES MINI CAUSERIES DE LA GALERIE

Vous êtes intéressé par la décoration ou le mobilier? Vous désirez en savoir plus...

Profitez gratuitement de nos mini-causeries d'une durée de 45 minutes.

CALENDRIER

LES NOUVELLES TENDANCES EN DÉCORATION

Samedi 14 octobre 1995 10 h

Vous aimez être à la page sur les nouvelles tendances et désirez obtenir les informations qui vous permettront de réussir l'aménagement d'une pièce? Cette mini-causerie est toute désignée pour vous. Nous traiterons de l'art d'ajuster l'espace, des tendances, des styles, des couleurs, des papiers peints, des tissus, de l'éclairage et plus encore.

LES MEUBLES EN CUIR

Jeudi 19 octobre 1995 19 h

Vous serez mieux informé sur les différents aspects du cuir tels ses caractéristiques, ses avantages, les points les plus importants pour juger en toute confiance de la qualité d'un meuble en cuir, l'entretien, les tendances, et bien plus.

LES MEUBLES EN TISSU

Samedi 28 octobre 1995 10 h

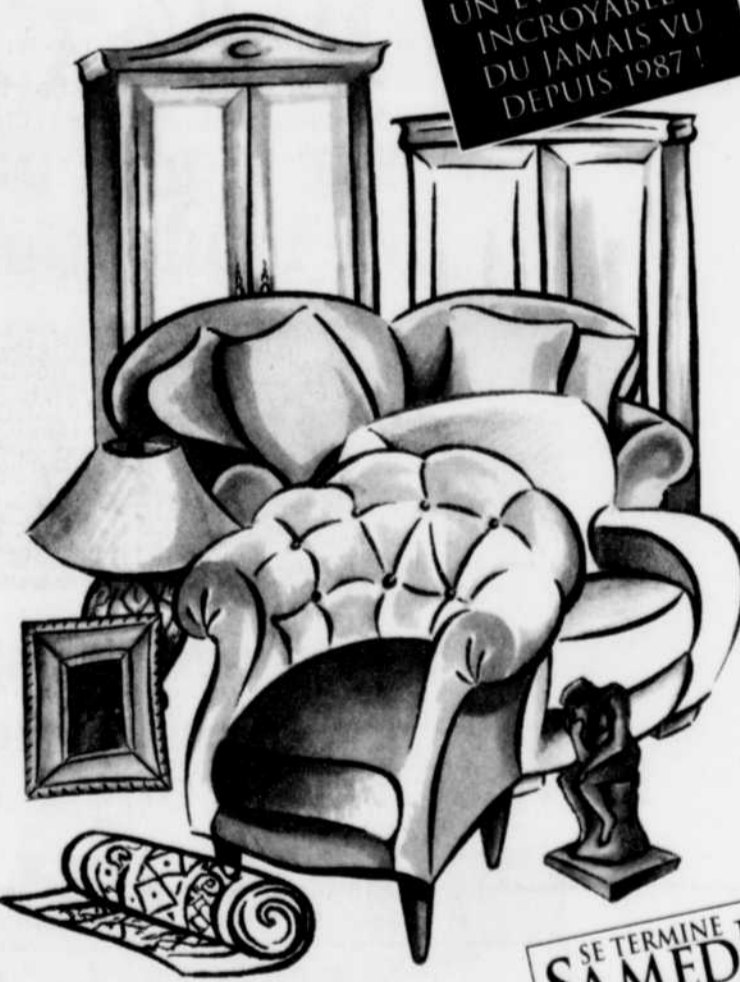
Vous connaîtrez les points les plus importants qui caractérisent les meubles en tissu: comment choisir le style de meuble et le tissu qui correspondent le mieux à vos goûts et à vos besoins, quels sont les tissus qui offrent le meilleur rapport qualité-prix, et beaucoup plus.

Stages à venir:  
• LES MEUBLES EN CUIR  
• LES MEUBLES EN TISSU  
AU PROGRAMME: POUR LES ENFANTS  
LE ROI LION.  
POUR RÉSERVER: 681.0171

LA GALERIE DU MEUBLE

# Super VENTE D'ENTREPÔT

UN ÉVÈNEMENT INCROYABLE! DU JAMAIS VU DEPUIS 1987!



SE TERMINE SAMEDI

Un incroyable inventaire de

- Lampes à partir de... 39 \$
- Miroirs à partir de... 49 \$
- Tapis à partir de... 59 \$
- Chaises à partir de... 69 \$
- Tables de salle à manger... 159 \$
- Fauteuils à partir de... 199 \$
- Bergères à partir de... 299 \$
- Buffets à partir de... 349 \$
- Canapés à partir de... 399 \$
- Éléments muraux à partir de... 399 \$



## LA GALERIE DU MEUBLE

CLASSIQUE... 1215, boul. Charest O., Québec 681-0171  
CONTEMPORAIN... 18, rue Caurolette, Québec 681-0171  
ROCHE BOBOS... 9, rue Caurolette, Québec 681-4101  
RIVE-SUD... 170, rue Kennedy, Lévis 838-9982  
ESPACE NOUVEAU ÂGE LA-Z-BOY... 10, rue Caurolette, Québec 681-2302

HEURES D'OUVERTURE:  
Lundi au mercredi 9h à 17h 30 • Jeudi et vendredi 9h à 21h • Samedi 9h à 17h • Dimanche 12h à 17h.  
\*12 octobre 1995. Conditionnel à l'approbation du crédit • Acompte 30 %

## LAC-BEAUPORT

## Le maire veut de l'opposition

BENOÎT ROUTHIER  
Le Soleil

■ LAC-BEAUPORT — Le maire de Lac-Beauport, M. Michel Giroux, invite ses concitoyens à se présenter contre son équipe qui se représente en entier en vue des élections du 5 novembre, histoire de faire un débat sur la chose municipale.

M. Giroux a fait voir au SOLEIL qu'il lui plairait que plus de gens s'intéressent à la politique municipale. Il aimerait qu'il y ait plus de candidats contre sa propre équipe, car il aime-

rait discuter des dossiers municipaux à la faveur d'une campagne électorale. Jusqu'à présent, il n'y a qu'un candidat qui a déposé sa candidature pour

faire opposition à un conseiller de l'équipe du maire. Il s'agit de M. Éric Sigier.

L'ÉQUIPE DU MAIRE  
MICHEL GIROUX

L'équipe de M. Giroux est composée de MM. Jean-Paul Bédard, Jocelyn Fortier, Michel Bergeron, Michel Grenier, Jean Brochu et Martin Arsenault. Deux sollicitent un deuxième mandat, trois, un troisième, tandis que M. Brochu tente sa chance une quatrième fois. Le maire sollicite un troisième mandat.

En novembre 1991, toute cette équipe a été réélue sans opposition.

Dans un communiqué, M. Giroux fait une liste des réalisations de son équipe dont un premier aqueduc municipal, une bibliothèque et un centre communautaire, un nouveau club nautique, la collecte sélective, l'engagement d'un corps policier municipal régional (la Régie de la Haute-Saint-Charles).

Le maire de Lac-Beauport, municipalité qui comprend 5087 citoyens, est aussi préfet de la MRC de la Jacques-Cartier.

LA MRC SE  
PRONONCELa psy  
au  
«Sana»PIERRE PELCHAT  
Le Soleil

■ LÉVIS — Nouveau rebondissement dans le dossier du transfert de la psychiatrie au Sanatorium Bégin de Lac-Etchemin vers le centre hospitalier de Beauceville.

Au cours d'une récente réunion, les préfets des MRC de Chaudière-Appalaches se sont prononcés pour le maintien de la psychiatrie au Sanatorium Bégin malgré la décision contraire du conseil d'administration de la Régie régionale de la santé.

C'est par un vote de sept voix pour et trois abstentions que les préfets ont adopté cette position. Plus précisément, ils demandent au ministre Jean Rochon de ne pas entériner la décision du conseil d'administration de la Régie, « de reconnaître et d'accepter le voeu général exprimé par les intervenants à la consultation publique sur le plan de réorganisation des services de santé et de maintenir au Sanatorium Bégin le service de psychiatrie de courte durée pour le territoire Beauce-Etchemins. »

La proposition a été présentée par le préfet des Etchemins, Roger McCaughy, et appuyée par le préfet de Desjardins et maire de Lévis, Denis Guay. Le président de la Conférence des préfets et préfet de Montmagny, Jacques Dumas, et les préfets de Beauce-Sartigan et Robert-Cliche, Jean-Marc Paquet et Gabriel Jacques, se sont abstenus de voter.

Les représentants des MRC de l'Amiante, Bellechasse, l'Islet, Lotbinière, Nouvelle-Beauce étaient également présents à la réunion. Le préfet des Chutes-de-la-Chaudière n'a pu assister à la rencontre.

Par ailleurs, le ministre de la Santé et des Services sociaux, Jean Rochon, rencontrera samedi des représentants du centre hospitalier de Beauceville sur le transfert ou non de la psychiatrie. Une rencontre avec des représentants de Lac-Etchemin, du Sanatorium Bégin et du CLSC de l'endroit a eu lieu la semaine dernière.

Au sortir de leur rencontre avec le ministre, des membres de la Coalition pour le maintien de la psychiatrie à Lac-Etchemin se sont dits satisfaits des échanges. La Coalition n'en demeure pas moins vigilante et prudente sur le choix final que fera le ministre Rochon.

D'autre part, le porte-parole du ministre a indiqué, hier, au SOLEIL, que la décision de maintenir ou non la psychiatrie au Sanatorium Bégin ne serait pas prise isolément. « Cette décision ne peut pas être indépendante du plan régional de transformation du réseau proposé par la Régie », a affirmé Michel Martin.

Il a réitéré la volonté du ministre de prendre une décision sur le plan stratégique de la Régie régionale dans les meilleurs délais sans toutefois préciser de date. Le ministre poursuit cette semaine et la semaine prochaine une tournée régionale des établissements de santé.

Par ailleurs, la MRC de Montmagny désapprouve la centralisation des services administratifs et des services de santé tel qu'elle est proposée par la Régie régionale. Elle craint que cette avenue n'entraîne la mort de petites communautés rurales.

Dans plusieurs MRC, la Régie de la santé recommande de regrouper l'administration des services du CLSC, des centres d'accueil et des foyers en un seul endroit afin de réaliser des économies. Or, pour de petites communautés, la perte d'emplois reliés à l'administration et aux services de santé a souvent un impact économique dévastateur.

## EN BREF

## Où est-il?

Les policiers de la SQ du poste de Sainte-Anne-de-Beaupré recherchent un individu de 33 ans, Yves Verreault, domicilié à Sainte-Tite-des-Caps. Parti de chez lui depuis le 20 septembre, il n'a pas été revu par ses proches. Il fait 1,53 m, pèse 48 kg. Il ne portait aucune carte d'identité sur lui. Toute information peut être transmise au superviseur au (418) 623-6501 ou au (418) 827-4545. C.V.



Vendredi 13 octobre et samedi 14 octobre

Journées Aubaines  
mystère à la Baie

10% À 50% DE RABAIS

■ 10% À 25% DE RABAIS  
sur le prix ordinaire, de solde ou  
de liquidation d'une foule d'articles!

■ 30% À 50%  
DE RABAIS  
sur le prix ordinaire  
d'un excellent choix d'articles

■ Pas de TPS  
à l'achat de divers articles de maison  
offerts à prix ordinaire ou en solde!

Consultez votre carte Aubaines mystère ou une de celles offertes en magasin pour connaître les détails, les exceptions et les modalités d'utilisation



la Baie

Compagnie de la Baie d'Hudson

L'AVANTAGE DES MEILLEURS PRIX®



La réplique de la Grande Hermine, le bateau de Jacques Cartier, au parc Cartier-Brébeuf.

## Une politique sur le sida à la CS Beauport

BRIGITTE BRETON  
Le Soleil

BEAUPORT — La commission scolaire Beauport vient de se doter d'une politique relative au virus de l'immuno-déficience humaine (VIH) et au syndrome d'immuno-déficience acquise (sida).

Des politiques similaires existent déjà depuis quelques années dans des commissions scolaires, entre autres à la Commission des écoles catholiques de Québec puis à la commission scolaire des Découvreurs. Le conseil des commissaires de Beauport a adopté sa politique à la séance de mardi soir. Selon la présidente de la commission, Mme Lise C.-Harvey, c'est le milieu qui a demandé l'adoption d'une politique relative au VIH et au sida. « Nous n'avons jamais été confrontés à un cas. Notre démarche est préventive et non curative. »

La politique de la commission scolaire prévoit qu'un élève, jeune ou adulte, un employé, un stagiaire ou un bénévole ne peut être privé de ses droits et libertés uniquement parce que lui, ou un membre de sa famille, est infecté par le VIH ou souffre d'une maladie associée à ce virus.

La politique prévoit que chaque élève poursuit ses activités normales tant et aussi longtemps que son état de santé le lui permet. Lorsque sa condition physique ne lui permet plus, la commission scolaire lui offre des mesures de remplacement.

Quant à l'employé qui est dans l'impossibilité de donner une prestation de travail à cause de son état de santé, la commission appliquera les dispositions prévues à la convention collective et aux règlements sur les conditions d'emploi du personnel d'encadrement des commissions scolaires catholiques.

La commission scolaire a également intégré un volet « sensibilisation » à sa politique. Les élèves et le personnel recevront de l'information sur le VIH et le sida. Les parents qui en feront la demande pourront aussi obtenir des renseignements sur la nature du VIH, la transmission du virus et les mesures préventives.

EN BREF

### Saint-Romuald: Daigle s'engage

Le candidat à la mairie de Saint-Romuald, Jean-Luc Daigle, s'engage à étaler le paiement du compte de taxes foncières sur quatre versements dès la première année de son mandat, s'il est élu. Après avoir consulté plusieurs personnes, M. Daigle et son équipe ont constaté que c'est le paiement des taxes qui a été le plus souvent porté à leur attention. Plusieurs le considèrent comme un fardeau. Le candidat à la mairie estime que cet engagement n'aura qu'un faible impact financier sur la ville. P.P.

### Montmagny: le Festival de l'oie prend son envol

Le Festival de l'oie blanche de Montmagny prend son envol ce soir avec la présentation des cérémonies d'ouverture et du spectacle des BB. Jusqu'au 22 octobre, la capitale de l'oie blanche vibrera au rythme de cette grande voyageuse qui profite de cette halte automnale pour reprendre des forces à seulement quelques mètres des nombreux spectateurs venus l'observer au quai de Montmagny. Le Festival présente une gamme variée d'activités sociales, sportives et culturelles destinées à toute la famille. S.F.

# Le ministère ne répond plus

## L'incertitude demeure quant à l'avenir du parc Cartier-Brébeuf

MARIE CAQUETTE  
Le Soleil

■ QUÉBEC — Obstinsés, infatigables, les citoyens résidant autour du parc Cartier-Brébeuf, situé dans le quartier Limoilou au coeur de Québec, revenaient à la charge hier, pour la troisième fois en moins de deux mois, pour réclamer que le ministère canadien du Patrimoine rende publiques ses projets pour revampier ce parc historique dont il est propriétaire.

Les citoyens de ce coin de Limoilou sont viscéralement attachés à « leur » Grande-Hermine, une réplique grandeur nature du bateau de Jacques Cartier, qui a autrefois flotté sur le plan d'eau du parc et repose maintenant, la quille à l'air, sur la rive de ce joli parc vallonneux.

Plus que les autres aménagements que les hommes politiques ou porte-parole officiels veulent pour le parc, les résidents du voisinage souhaitent qu'on se préoccupe du sort du bateau qui est « l'âme de leur quartier » en même temps que le symbole visuel de la ville de Québec.

C'est le cas de Mme Ghislaine Gravel, présidente des Fêtes du centenaire de la paroisse de Stadacona et, à ce titre, l'une des 15 membres du comité consultatif qui représente divers organismes intéressés par l'avenir du parc.

Mme Gravel réside à proximité du parc et se

souvent bien avoir surveillé, avec une émotion qui l'habite encore, l'arrivée, il y a 30 ans, de la Grande-Hermine par la rivière Saint-Charles.

Le sort de la Grande-Hermine préoccupe aussi grandement le président de la fabrique de la paroisse de Stadacona, M. Paul Delamarre qui accorde la préséance à la préservation de ce symbole sur tout autre projet. « Elle n'est pas pourrie et c'est tout ce qui reste dans la paroisse pour les enfants », disait-il.

#### CONTRADICTION

Emporté par la défense de la Grande-Hermine, M. Delamarre n'hésitait pas hier, en conférence de presse, à contredire le député bloquiste Jean-Paul Marchand et le porte-parole officiel du comité, M. Norbert Martin, qui indiquaient tous deux que le centre d'interprétation du parc, une petite bâtisse banale de béton, a un besoin urgent d'être rénové et agrandi, qu'il faut aussi améliorer l'éclairage et la sécurité.

« Pourquoi agrandir cette bâtisse et augmenter les coûts d'entretien qui vont manger le budget du parc? » argumentait M. Delamarre.

Mais, pour l'instant, le député bloquiste tout comme les citoyens du coin n'arrivent pas à persuader le ministère du Patrimoine, propriétaire du parc, de dévoiler les projets qui auraient été préparés, au cours des derniers mois, pour sa rénovation ainsi que les sommes réservées à cet effet.

Maintes fois promise et attendue depuis la fin de l'été, cette annonce se fait toujours attendre voulait encore faire savoir, hier, le comité consultatif du parc Cartier-Brébeuf.



### Le cardigan jacquard norvégien 79.95

Pure laine, un pull idéal pour l'après-ski. Contraste d'ivoire et marine. Attaches métalliques. P.m.g. Rég. 95.00\*

Chandails contemporaine®

la maison  
**simons**  
PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC

EN BREF

### LAC-SAINT-CHARLES

#### À qui appartient le voilier?

Un canot et un voilier de 16 pieds ont été retrouvés sur les berges du lac Saint-Charles samedi. Le service de police de la Haute-Saint-Charles recherche le propriétaire de ces embarcations, qui n'ont pas été rapportées volées ou perdues dans la région. Les policiers croient que le canot et le voilier ont dérivé avec les grands vents qui sévissaient cette journée. Pour les récupérer, le propriétaire de l'une ou l'autre de ces embarcations peut communiquer avec le service de police de la Haute-Saint-Charles au numéro de téléphone suivant : (418) 845-1911. C.B.



### De notre sélection exclusive

#### La robe tricot lisérée en contraste

Moderne avec son fermoir devant. Contraste de noir et taupe, noir et café ou marine et bordeaux. P.m.g. 149.95

Robes Contemporaine®

la maison  
**simons**  
PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC

\* Le prix régulier signifie le prix auquel cet article est habituellement vendu chez Simons et n'est pas une indication du prix auquel sont vendus la majorité des articles en question.

Réalité,  
contemporaine



Rayonne souple importée d'Allemagne

### Le coordonné jupe et chemise imprimées

Choix d'imprimés aux coloris de l'automne. Longue jupe à plis souples 89.95 à coordonner à sa chemise 89.95... 6 à 16.

Sport Contemporaine®

la maison  
**simons**  
PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC

À sacrifier  
Dernière chance de se procurer les derniers modèles 95 de

**Talon Vision Summit Wagon Summit**

et ce à des prix que vous ne reverrez jamais

**MAISONNEUVE**

Jeep Eagle

138, Maisonneuve  
47, boul. René-Lévesque Est  
(à côté du Grand Théâtre)

529-8135

# LE QUÉBEC LE CANADA

## RÉFÉRENDUM 95

### Johnson hausse le ton

VINCENT MARISSAL  
Le Soleil

■ SAINT-JÉRÔME — L'arrivée de Lucien Bouchard aux commandes de la caravane du OUI n'affole pas le camp du NON, affirme Daniel Johnson, mais celui-ci a néanmoins réagi avec véhémence, hier à Saint-Jérôme, aux propos des ténors souverainistes. Dans son discours le plus agressif depuis le début de la campagne, M. Johnson a traité Jacques Parizeau de menteur et a accusé Lucien Bouchard de se contre-ficher de l'économie du Québec.

Depuis qu'il a été nommé négociateur en chef par le premier ministre Parizeau, samedi, Lucien Bouchard a réussi à réanimer une campagne qui battait de l'aile.

Visiblement, le chef du NON a senti le vent lui pousser dans le dos et a monté le ton de plusieurs crans, chargeant à fond de train les leaders souverainistes. Les derniers développements d'une négociation pour le moins pénible en vue du débat des chefs de dimanche n'ont fait qu'accentuer la virulence de Daniel Johnson.

« À court d'arguments, ayant perdu le débat économique, Jacques Parizeau a décidé dans cette campagne de mentir aux Québécois, ne pouvant étayer ses déclarations farfelues, il a carrément recours aux mensonges, a-t-il lancé devant la Chambre de commerce de Saint-Jérôme. Je n'ai jamais vu un chef de gouvernement se comporter de façon aussi cavalière avec la vérité dans un domaine qui touche la vie quotidienne de ses concitoyens. »

Le chef libéral accuse les souverainistes, Jacques Parizeau en tête, de « dérapages intellectuels », ajoutant qu'ils disent des énormités en mati-

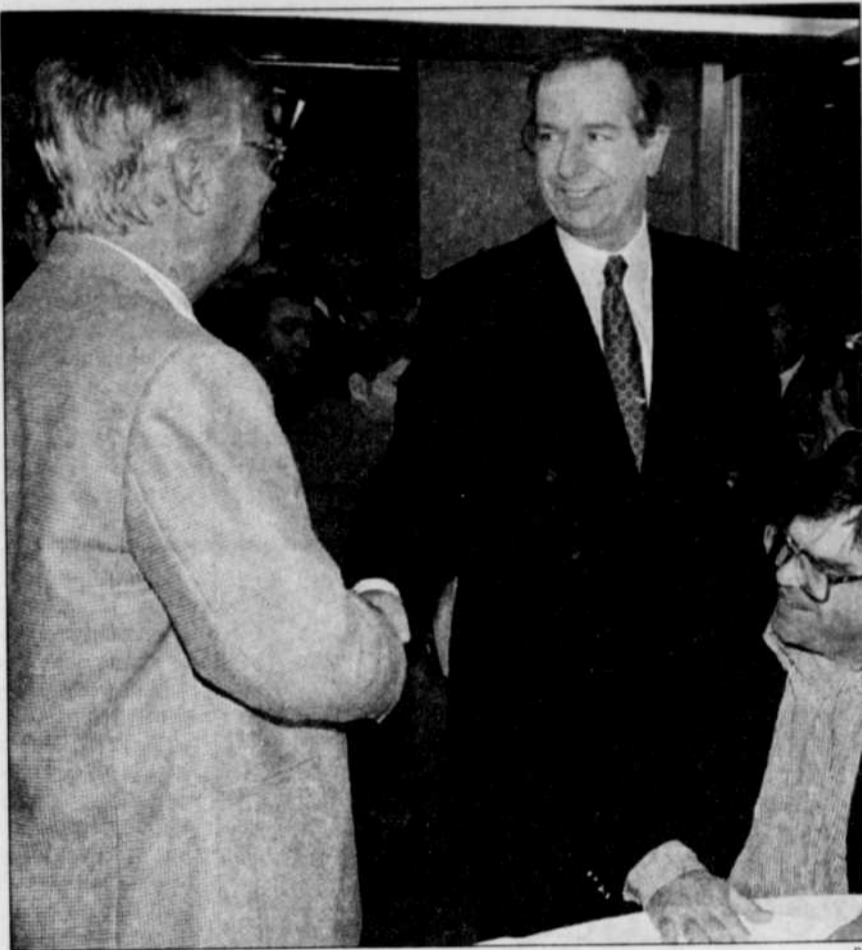
res de finances publiques et de création d'emploi.

Dans un discours marqué au coin de l'humour, avec une certaine dose de cabotinage, Daniel Johnson s'en est une fois de plus pris à la compétence de Jacques Parizeau, économiste de formation.

« C'est la réalité et personne ne fera retirer mes mots, a-t-il repris plus tard devant les journalistes. Quelqu'un qui cache délibérément ce qu'il dit depuis 40 ans, qui dit le contraire de la vérité, c'est un menteur. »

« Il annonce tout bonnement qu'il y aura un gel des impôts pour deux ans, ça, c'est le même personnage qui a dit qu'il réglerait le problème des listes d'attente, a repris M. Johnson. Bien oui, il a fermé les hôpitaux. Ça règle le problème des listes d'attente. »

Et de poursuivre sur cette lancée: « L'économie, connais pas, m'intéresse pas, les finances publiques, pas rapport, la création d'emploi, non pas



Le chef du NON Daniel Johnson rencontrait des hommes d'affaires de St-Jérôme.

M. Johnson. « Dans le camp du OUI, on compte sur le fait que 30% de leurs propres supporters croient qu'après un OUI majoritaire, on va être une province canadienne avec des députés à Ottawa », soutient celui qui a laissé momentanément de côté son aversion pour les sondages.

#### CHARGE À FOND DE TRAIN

Le camp du OUI y a presque passé au grand complet, notamment le député du coin, le ministre Daniel Paillé et « sa caisse de 12 ». Le nommant pour une des rares fois, Daniel Johnson a attaqué Lucien Bouchard, qui « a concédé le débat économique ».

« Les études de M. Le Hir, connais pas, c'était avant moi, a-t-il poursuivi. »

« Le leader du NON a proposé au chef du Bloc. En attendant, M. Bouchard, on l'a payé le 10 millions \$, allez-vous nous rembourser ? »

Et de poursuivre sur cette lancée: « L'économie, connais pas, m'intéresse pas, les finances publiques, pas rapport, la création d'emploi, non pas

vraiment, le développement économique du Québec, je ne sais pas, on verra après... »

Selon le chef du NON, Lucien Bouchard, pas plus que les autres ténors du OUI, ne peut dire combien d'emplois créera la souveraineté.

« Je veux bien comprendre que la foi transporte des montagnes, mais ça ne crée pas d'emploi », a-t-il poursuivi, ajoutant qu'il est plus important pour les Québécois d'être près de la vérité que de Lucien Bouchard, tout populaire soit-il. « Qu'il soit là ou non, ça ne change rien aux conséquences du vote. Bouchard, pas Bouchard, on a décidé que les finances publiques et l'emploi, c'est ça la patinoire. »

En soirée, M. Johnson, qui participait à l'émission animée par Patrice L'Écuyer, sur le réseau TVA, a eu droit à une foule qui était loin de lui être acquise. Des huées de protestation ont accueilli la seule mention de son nom et l'animateur vedette a dû intervenir, pendant la pause publicitaire, pour demander aux gens d'accueillir chaleureusement le chef du NON même s'ils ne partageaient visiblement pas son opinion.

### Le débat bat de l'aile

■ MONTRÉAL (LE SOLEIL ET PC) — La tenue d'un débat télévisé entre les chefs du OUI et du NON était sérieusement compromise en soirée, hier, alors que des versions contradictoires et des accusations se multipliaient de part et d'autre.

« On est encore en discussion », a expliqué Claude Bédard, porte-parole du consortium des trois réseaux de télévision (Radio-Canada, TVA et Radio-Québec) qui veulent télédiffuser simultanément le débat.

Une chose est sûre, le débat ne pourra pas avoir lieu le 15 octobre à 20h, tel que prévu, a expliqué M. Bédard.

D'autre part, il semble difficile pour les trois réseaux de diffuser un débat le 22 octobre, une semaine plus tard que la date originellement prévue. « C'est trop tard. Les trois réseaux ont une soirée référendaire à préparer et il y a des journalistes qui travaillent là-dessus », a dit M. Bédard.

Dans le camp du Non, on accuse les adversaires de se défilier.

Le premier ministre Parizeau a peur d'affronter les questions dans un débat des chefs et c'est ce qui explique qu'il a cherché par tous les moyens à faire annuler le face à face de dimanche, affirme le chef du camp du NON, Daniel Johnson.

« Je n'ai pas l'impression que le camp du OUI veut un débat, a commenté M. Johnson, hier soir à Montréal. Le OUI a accusé le consortium de faire preuve de partialité. Toutes les raisons sont bonnes pour qu'il n'y ait pas de débat. » À ce chapitre, M. Johnson trouve plutôt paradoxal que Jacques Parizeau, ancien ministre de la Culture, accuse Radio-Québec (en consortium avec TVA et Radio-Canada) de partialité. « Quand on veut noyer son chien, on l'accuse d'avoir la rage », a-t-il suggéré.

Selon Daniel Johnson, le premier ministre veut se cacher parce qu'il sait qu'en débat, lorsqu'il mentirait, je serai là pour le contredire. Il ne veut pas affronter la contradiction, il veut continuer à dire n'importe quoi. »

Plus tôt dans la journée, après son discours devant la Chambre de commerce de Saint-Jérôme, Daniel Johnson croyait bien avoir gagné la joute des négociations. Au cours d'une émission de la radio de Radio-Canada les représentants du OUI et du NON ont transformé le *Midi-15* en une autre séance de négociation.

« Jacques Parizeau a posé toutes sortes de conditions dans l'espoir d'éviter le débat, a dit M. Johnson en début d'après-midi. J'avais donné instruction à mon représentant de prendre au mot celui de M. Parizeau s'il affirmait, pendant l'entrevue, qu'il aurait accepté un débat 50-50. Dis-lui O.K., lui ai-je dit. Boom ! On l'a eu. »

Du côté du OUI, Jean Royer, chef de cabinet du premier ministre Parizeau, a expliqué qu'il préparera une proposition écrite à débattre « d'ici vendredi prochain » sur les modalités du débat.

Dans un communiqué, le camp du OUI accuse le consortium des trois réseaux télévisés d'avoir mis de l'avant une proposition qui « divisait le temps inégalement » en faisant porter les deux tiers de la période sur les conséquences d'un OUI et seulement le tiers sur celles d'un NON.

Une telle proposition était « inacceptable et ne pouvait conduire qu'à un échec des négociations », mentionne le communiqué.

## Frénésie dans le camp du OUI

### On invoque déjà des sondages favorables

DONALD CHARETTE  
Le Soleil

■ MONTRÉAL — Une certaine frénésie s'est emparée du camp du OUI qui, encouragé par le retour des foules et un sondage interne, perçoit un mouvement de panique dans le camp adverse.

Les foules grossissent sur le passage de Lucien Bouchard, 1000 personnes à Chateauguay, plus de 1000 (on en attendait 600) hier soir à Saint-Jean, le comté qui a toujours voté du bord du gagnant, un accueil chaleureux dans des petits locaux surchauffés.

Hier un sondage interne du Parti québécois a « fui » dans certains médias pour alimenter cette agitation. Selon ce qu'a appris LE SOLEIL, le NON et le OUI y font du coude-à-coude soit 50,5 pour le NON et 49,5 pour le OUI. Ce sondage a été pris la semaine dernière entre le 3 et le 9 octobre et on a rejoint 1300 personnes. Les indécis sont répartis dans une proportion de 70% en faveur du camp fédéraliste.

Les organisateurs péquistes croient déceler une poussée, encore fragile mais constante, qui aurait débuté avant le rassemblement du week-end et la nomination de Lucien Bouchard comme négociateur du pacte Canada-Québec.

Ils retiennent leur souffle en attendant les sondages des prochains jours qui, s'ils confirmaient cette tendance, les relanceraient définitivement. On fait remarquer que le OUI est sur le point de rallier 60% des francophones. « Nous avons atteint un premier plateau mais pour gagner il nous faut aller chercher le plateau suivant, le plus difficile » d'expliquer une source qui croit que, par la suite, il y a un effet d'entraînement sur les électeurs.

#### PANIQUE ET MANDAT FORT

Hier, le chef du Bloc québécois agn-

sisté sur ce qu'il considère comme un vent de panique qui souffle sur le camp du NON. C'est à cela qu'il attribue une éventuelle entrée en scène de l'ancien premier ministre Pierre Elliott Trudeau, le refus de Radio-Canada de diffuser une publicité et la sortie furibonde de Daniel Johnson contre lui et Jacques Parizeau.

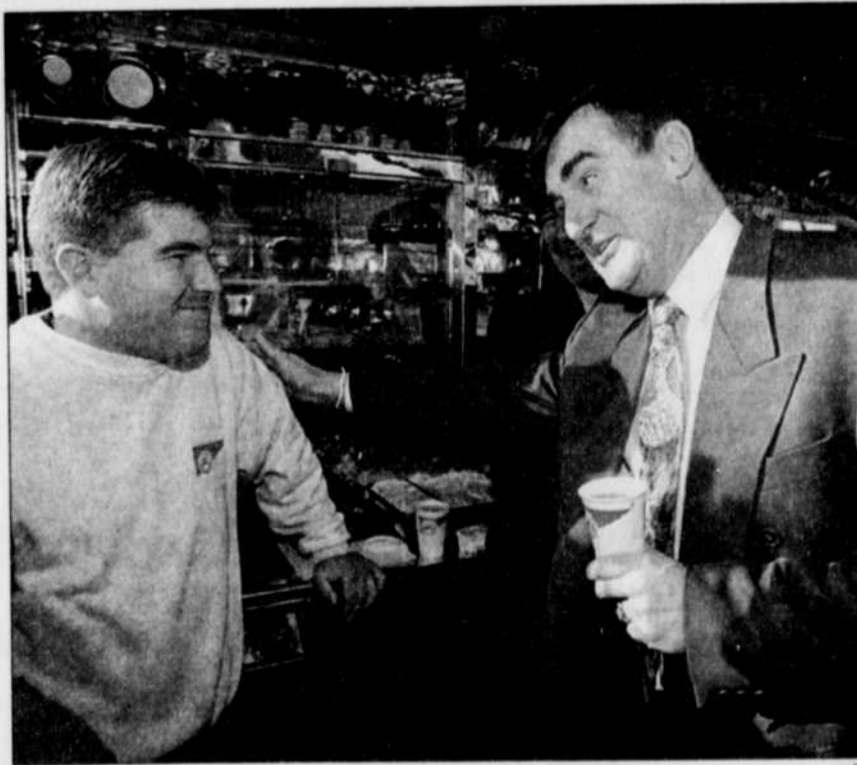
« Nous on est de bonne humeur », a-t-il lancé hier soir mais « Daniel Johnson a pris les nerfs aujourd'hui. Il croit que l'invective remplace l'argument. Il a dit au sujet de M. Parizeau des choses que je ne répéterai pas mais dont il devrait s'excuser s'il était à l'Assemblée nationale. Il y a toujours une cause au comportement humain et là c'est la panique ».

En terminant son discours il a pressé les Québécois de lui donner « un mandat fort pour aller négocier avec le Canada anglais » un argument entendu souvent lors du référendum de 1980.

#### LE COLLÈGE MILITAIRE

C'est le premier ministre Parizeau qui a harrangé en dernier, hier, les militants de Saint-Jean en promettant que le Québec indépendant allait ouvrir le Collège militaire pour y former ses officiers et de rapatrier à Bagotville les opérations de sauvetage dans le golfe Saint-Laurent, dirigées présentement depuis Halifax et Trenton.

Le premier ministre, qu'on avait pas vu sur la tournée du OUI depuis deux jours, a repris ses thèmes préférés au cours d'une prestation laborieuse,



Le chef du Bloc discute avec le propriétaire d'une cantine mobile, à St-Hubert.

#### PUBLICITÉ DU OUI

### Décision prise en haut lieu à Radio-Canada

JACQUES DRAPEAU  
Le Soleil

QUÉBEC — La décision de la Société Radio-Canada d'interdire la diffusion d'un message publicitaire du camp du OUI a été prise par un groupe de gestion supérieur, en accord avec le président de la SRC, M. Perrin Beatty.

C'est la directrice des communications de la société à Ottawa, Mme Charlotte O'Dea, qui a apporté cette précision hier, en début de soirée, au cours d'un entretien téléphonique. Selon elle, M. Beatty a été consulté par le comité avant de rendre sa dé-

cision.

C'est le Département du code publicitaire qui examine tout message destiné aux ondes télévisuelles de Radio-Canada. En première instance, Mme Lise Jobin, « très familière avec ce code », selon Mme O'Dea, reçoit cette publicité. Si elle juge qu'un critère du code n'est pas respecté, elle demande alors des explications à l'annonceur. Si le litige persiste, Mme Jobin réfère le cas à son vice-président que la directrice des communications a refusé d'identifier.

Mme O'Dea a révélé que l'agence de publicité avait décidé de retirer le

message litigieux, vendredi dernier, après que le Département du code publicitaire eut exigé des précisions au sujet du contenu.

Cette information a cependant été contredite, hier soir, par Daniel Bussières, l'adjoint au directeur du bureau de relation de presse du comité du OUI. « Jamais, nous n'avons retiré ce message », a-t-il insisté.

M. Bussières a réaffirmé l'intention du camp du OUI de n'apporter aucune modification à ce message lequel, par ailleurs, est diffusé sur les ondes de Télévision Quatre Saisons et du réseau TVA.

# RÉFÉRENDUM 95

## BLOC

### Gauthier peu intéressé à remplacer Bouchard

JOËL-DENIS BELLAVANCE  
Le Soleil

OTTAWA — Le député bloquiste Michel Gauthier s'est montré peu intéressé, hier, à prendre la relève du chef du Bloc québécois, Lucien Bouchard, si le NON l'emporte le 30 octobre.

Dans la capitale fédérale, d'aucuns s'attendent à ce que M. Bouchard vaille à d'autres occupations si l'option souverainiste est rejetée lors du référendum.

Au cours d'une entrevue accordée au SOLEIL, hier, M. Gauthier a affirmé que la succession de M. Bouchard n'avait pas encore fait l'objet de discussions entre lui et ses collègues. Mais il a clairement laissé entendre à quelle enseigne il loge.

#### À OTTAWA PAR ACCIDENT

« Je suis arrivé à Ottawa un peu par accident. Ce n'est pas mon rêve de faire carrière en politique, surtout pas à Ottawa. Alors, je n'ai jamais envisagé mon travail au Bloc dans l'idée de jouer un rôle autre que celui que je joue actuellement », a-t-il affirmé.

Michel Gauthier, qui a été député péquiste à l'Assemblée nationale de 1981 à 1988, a ainsi balayé du revers de la main des informations publiées la semaine dernière voulant qu'il soit disposé à prendre la tête des députés bloquistes prêts à terminer leur mandat malgré une défaite référendaire.

« Cela ne fait pas partie de mes objectifs de carrière. Je ne suis pas un de ceux qui est le plus attaché à son siège à Ottawa », a-t-il ajouté.

Toutefois, le député bloquiste de Roberval ne ferme pas la porte à assumer la direction du Bloc québécois advenant un OUI à la lumière des nouvelles responsabilités qu'a confiées le premier ministre Jacques Parizeau à Lucien Bouchard.

Après avoir accepté les responsabilités de négociateur à la demande de M. Parizeau, le chef bloquiste a indiqué qu'il devra passer le flambeau à quelqu'un d'autre à la Chambre des communes.

## INTÉGRATION DES FONCTIONNAIRES FÉDÉRAUX

### L'accord avec l'Alliance compromis

#### Les discussions achoppent sur la représentation

GILBERT LEDUC  
Le Soleil

■ QUÉBEC — La signature d'une entente de principe entre le gouvernement du Québec, l'Alliance de la fonction publique du Canada et les syndicats des fonctionnaires et des professionnels du gouvernement québécois sur l'intégration des fonctionnaires fédéraux est compromise.

La représentation syndicale des fonctionnaires fédéraux québécois durant la période de transition qui précédera la fusion des deux administrations publiques est au coeur de l'imbricatio opposant l'Alliance de la fonction publique au Syndicat de la fonction publique du Québec (SFPQ) et le Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ).

Mardi soir, l'exécutif national pancanadien de l'Alliance et son instance québécoise ont approuvé, avec certains amendements, la proposition d'entente de principe soumise, la semaine dernière, par la présidente du Conseil du Trésor, Pauline Marois et qui assure un emploi à tous les fonctionnaires fédéraux québécois qui voudront rejoindre les rangs de la nouvelle fonction publique d'un Québec souverain.

Le principal amendement suggéré par l'Alliance de la fonction publique concerne la représentation de ses membres durant la période de transition de deux ans.

#### HARMONISATION ET TRANSITION

« L'entente prévoit que l'Alliance aura son mot à dire au sujet de l'élaboration des mécanismes d'harmonisation et de transition. Par contre, elle ne prévoit rien en ce qui a trait à la défense des fonctionnaires fédéraux québécois durant la mise sur pied de la nouvelle fonction publique québécoise », explique la vice-présidente de l'Alliance, Joane Hurens en indiquant que l'on veut que le syndicat représentant les fonctionnaires fédéraux soit accrédité pour défendre ses membres durant la période de transition « qui durera plus de deux ans à notre avis ».

Au Conseil du Trésor, la directrice de cabinet de Pauline Marois, Nicole Stafford, refusait, hier,

de commenter la situation. La ministre indiquait, la semaine dernière, que s'il n'y avait pas d'entente signée, le gouvernement québécois allait tout de même respecter ses engagements pris à l'endroit des « fédéraux ».

Du côté du SFPQ et du SPGQ, on n'approuve pas la demande des camarades fédéraux. « Ça signifie ni plus ni moins l'ouverture de la Loi de la fonction publique qui désigne le SPGQ et le SFPQ

comme les seuls représentants des fonctionnaires et des professionnels du gouvernement du Québec », indique le président du SPGQ, Robert Caron. Le conseil syndical du SPGQ doit d'ailleurs prendre position, demain, sur la proposition d'entente de principe.

Selon Jean Laporte, du SFPQ, il est encore trop tôt pour dire si l'entente de principe est vouée à l'échec.

DITES OUI AU CUIR  
CAR IL A UN NOM...



L'automne, c'est la saison du cuir. À Québec nous sommes les plus réputés pour la qualité et la finesse de nos cuirs. Nos prix sont des plus abordables

Manteau trois quarts en nubuck, broissé à l'huile avec col détachable en mouton Teinte naturelle

L'Entrepreneur DU CUIR

Place de la Cité, Ste-Foy 651-9908  
1289, boul. Charest-ouest 687-2692

Ouvert le dimanche Réparations et retouches sur place. Prêt-à-porter et sur mesure

#### EN BREF

### Rae accuse les souverainistes de promettre un « partenariat-fantaisie »

Selon Bob Rae, l'ex-premier ministre de l'Ontario, les indépendantistes proposent un « partenariat-fantaisie » aux Québécois. Interrogé à l'antenne de CKAC, hier, par l'animateur Gilles Proulx, M. Rae a soutenu que MM. Jacques Parizeau et Lucien Bouchard ont tort de promettre aux Québécois qu'il sera possible de négocier un nouveau partenariat avec le Canada anglais advenant une victoire du OUI lors du référendum. « Les gens du OUI offrent une fantaisie, une illusion qui est dangereuse pour l'avenir du Québec et dangereuse pour l'avenir du Canada », a déclaré le politicien ontarien. M. Rae a fait remarquer que les leaders politiques du Canada anglais n'auraient reçu aucun mandat pour négocier avec un éventuel Québec souverain. Lucien Bouchard et Jacques Parizeau, a-t-il fait valoir, vont négocier « avec un miroir ». (PC)

### Plus d'emplois avec un OUI, dit Harel

La ministre de l'Emploi, Louise Harel, rejette du revers de la main un document rendu public par le chef du NON, Daniel Johnson, qui affirme que 92 300 emplois seraient perdus avec l'accession du Québec à la souveraineté. Bien au contraire, rétorque-t-elle, un Québec souverain générerait plutôt quelque 25 000 nouveaux emplois grâce aux économies réalisées par la disparition des dédoublements de ministères et des investissements majorés dans les domaines de la recherche et développement. (PC)

**Souper anniversaire GRATUIT!**

Venez célébrer un anniversaire de naissance au restaurant pendant le mois d'OCTOBRE, en groupe de quatre personnes ou plus. Nous offrons le repas GRATUIT à la personne dont c'est l'anniversaire.

Ce délicieux repas comprend:  
entrée de crevettes, soupe, salade Kyoto, plat principal: steak samourai et poulet hibachi avec légumes orientaux, riz, thé et dessert (spécial).

Taxes, pourboires en sus. Preuve d'identité exigée comme preuve d'anniversaire en octobre. Offre valide jusqu'au 31 octobre 1995.

LA MAISON DU STEAK SPECTACULAIRE!

**Kyoto** 560, GRANDE ALLÉE EST 529-6141 (face au Concorde)

**GRANDE LIQUIDATION**

**Grand Cherokee**  
À vous de profiter de prix que vous ne reverrez jamais

**MAISONNEUVE**  
Jeep Eagle

138, Maisonneuve 47, boul. René-Lévesque Est (à côté du Grand Théâtre)  
**529-8135**

**Ne laissez pas les éléments gâcher votre plaisir**

Veste Meteor Extreme Light Seulement **265\$**

Mise au point à partir de tissus extrêmement résistants, hydrofuges et qui « respirent », la veste Meteor est idéale pour les skieurs exigeants. Sa doublure en fillet CoolMax®, son col montant et ses glissières aux aisselles lui confèrent une ventilation et un confort exceptionnels.

**THE NORTH FACE**

**SPORT SELECT**

L'aventure à Place de la Cité  
Ouvert le dimanche 653-1683

**BAIN EXPERT**

- Émaillage
- prémoulé acrylique
- réparation d'écaillés

Estimation gratuite Travail garanti

**(418) 843-2500**

**ÉCONOMISEZ 10%**  
sur ces deux modèles avec présentation du coupon. Valable jusqu'au 31 octobre 1995.

Flâneur tout confort. Offert en cuir taupe ou noir. **145\$**

Soulier de marche lacé à semelle robuste. Offert en cuir noir ou brun. **160\$**

Depuis 50 ans, la Maison Leclerc vous fait marcher sur des nuages. Venez voir notre nouvelle collection automne-hiver pour hommes.

**les boutiques leclerc**  
CHAUSSURES

**Clarks**

PLACE LAURIER 658-8089 • 199, Saint-Joseph est 525-9907 • PLACE FLEUR DE LYS 649-7796

## RÉFÉRENDUM 95

## EN BREF

Rencontre  
Bouchard-Peng:  
rien de certain

L'ambassade de Chine n'a pas encore donné suite à la requête du chef du Bloc québécois qui veut rencontrer le premier ministre chinois Li Peng lors de sa visite de deux jours au pays. Un porte-parole de l'ambassadeur Zhang Yijun a indiqué qu'aucune décision n'avait été prise. M. Bouchard a dit vouloir discuter des droits de la personne en Chine, des échanges économiques entre les deux pays et du dossier référendaire durant l'entretien qu'il a sollicité. Contrairement à février lors de la visite de Bill Clinton, le premier ministre Jean Chrétien a demandé hier à son homologue chinois de trouver un peu de temps pour rencontrer Lucien Bouchard, « si cela s'avère possible ». Le premier ministre Li Peng doit arriver au pays aujourd'hui. Demain, il assistera à Montréal à un souper qui réunira M. Chrétien, neuf premiers ministres et des gens d'affaires. Jacques Parizeau a refusé d'y participer, prétextant qu'il s'agissait d'un événement à caractère référendaire. J.-D.B.

Pas d'impact pour  
la Lloyd's

Le président de la compagnie d'assurances Lloyd's de Londres, l'une des plus importantes au monde, dit ne voir aucun risque associé à l'accession du Québec à la souveraineté. « Je ne vois pas de difficulté résultant d'un risque politique survenant au Canada », a déclaré hier M. David Rowland, à propos de compagnies et d'individus demandant une forme de protection en cas de souveraineté. « Nous ne voyons pas comment une vote favorable au OUI pourrait avoir un impact sur la Lloyd's », a pour sa part déclaré le président de Lloyd's Canada, Mark Oppenheim. Environ 27% des affaires canadiennes de Lloyd's, totalisant 450 millions\$, proviennent du Québec. L'entreprise a ouvert son bureau canadien à Montréal, en 1932, et y a toujours son siège social. (PC)



David Rowland,  
président de la  
Lloyds.

La SQ se tiendra  
tranquille

Les 4000 policiers de la Sûreté du Québec ne profiteront pas de la période référendaire pour exercer des moyens de pression visant à faire débloquer la négociation de leur convention collective, qui est au point mort depuis vendredi. « D'ici la fin de la période référendaire, l'Association des policiers provinciaux du Québec (APPQ) n'exercera aucun moyen de protestation par respect pour la population qui fait une réflexion démocratique quant à son avenir », a déclaré hier le président de l'APPQ, Jocelyn Turcotte. « Il serait irresponsable d'aller mettre la foire partout en province, a-t-il dit avant d'assurer qu'« il n'y a eu aucune promesse. » (PC)

Harris livrera un  
double message

Les Québécois devront s'attendre à un double message de générosité et de fermeté lorsque le premier ministre ontarien Mike Harris interviendra officiellement aujourd'hui dans le débat référendaire.

Dans son allocution devant plus de 450 membres du chic Canadian Club, il est à prévoir que M. Harris rejettera catégoriquement le projet de partenariat économique proposé par le camp du OUI. Mais Mike Harris offrira aussi une branche d'olivier aux Québécois, leur promettant du changement après un NON. « Le changement est non seulement très possible, il est souhaitable », disait-il hier. L'évolution de la campagne référendaire et l'utilisation que les leaders souverainistes ont faite de ses propos — en boutade M. Bouchard a déjà dit que s'il était Québécois, M. Harris voterait OUI — ont poussé ce dernier à vouloir « rétablir les faits ». « Je vois mon nom cité dans les journaux par les forces du OUI, et la plupart du temps, mes propos sont déformés », expliquait-il hier. (PC)

## Garcia reste

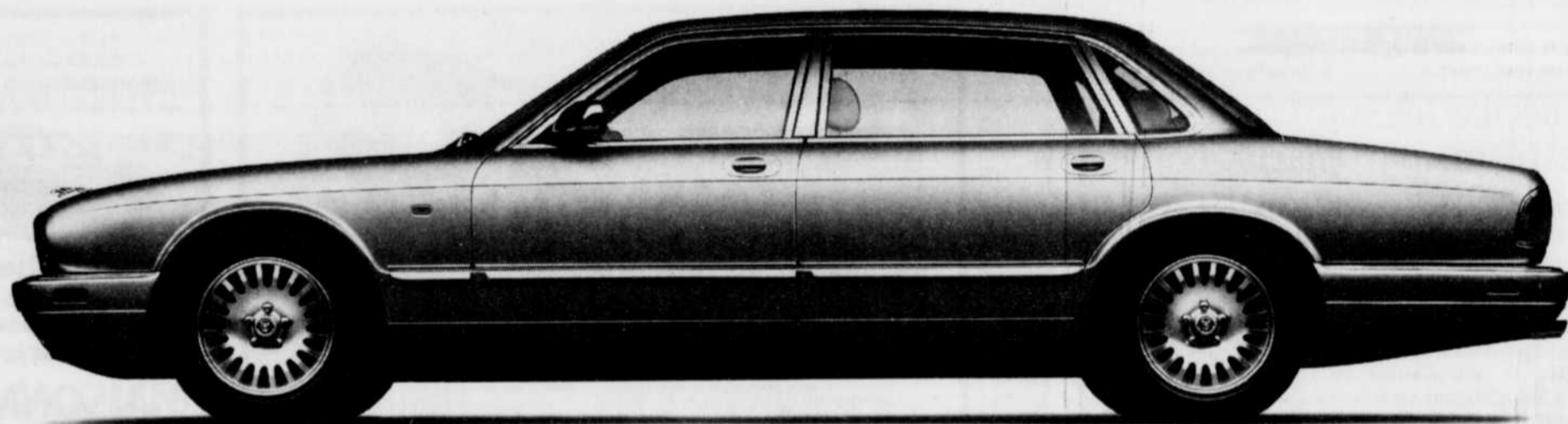
Le président du conseil d'administration de l'UQAM, M. Claude Garcia, a l'intention de rester à son poste, malgré la controverse soulevée par sa déclaration voulant que le camp du NON devrait non seulement gagner, mais « écraser », le 30 octobre. Un groupe d'étudiants, de professeurs, de chargés de cours et d'employés de l'UQAM a manifesté

une nouvelle fois, hier, pour réclamer la démission de M. Garcia de son poste de président du conseil d'administration. Le recteur Corbo les a rencontrés et c'est à ce moment qu'il a mentionné qu'il « avait reçu la réponse de M. Garcia, qui l'informait de son intention de poursuivre son mandat comme président du conseil d'administration », rapporte une porte-parole de l'UQAM. (PC)

Bertrand joint  
l'Unité canadienne

L'avocat Guy Bertrand s'est joint à Me Brent Tyler comme avocat-conseil du Comité spécial pour l'Unité canadienne. Me Bertrand agira dans la plainte déposée contre le comité du NON qui a refusé au Comité spécial le statut affilié prévu dans la Loi sur la consultation populaire. Selon un communiqué du Comité spécial, Me Bertrand a décidé de s'impliquer « parce que le dossier soulève des questions quant aux droits fondamentaux reconnus par la Charte des droits et libertés, et plus particulièrement, quant au droit à la liberté d'expression et à la liberté d'association ». « Il vaut mieux en rire qu'en pleurer », commente un Jacques Parizeau visiblement amusé. (PC)

Derrière le conducteur privilégié,  
il y a maintenant un passager très à l'aise.



Voici la nouvelle Jaguar Vanden Plas 1996 à long empattement, encore plus spacieuse.

Le modèle par excellence du grand	arrière. Et plus de dégagement tête	routière jour et nuit. Pour une
luxe automobile vient de s'allonger	partout. Naturellement, la nouvelle	randonnée d'essai, téléphonez à un
de 125 mm (5 pouces). En augmen-	Vanden Plas vous offre tous les	concessionnaire Jaguar près de chez
tant l'empattement de la nouvelle	privileges du Club Jaguar, notamment	vous ou composez 1 800-XJ-SERIES
Jaguar Vanden Plas, nous avons	une garantie de 4 ans ou 80 000 km,	aujourd'hui même.
donné beaucoup plus de dégagement	l'entretien périodique sans frais	
jambes aux occupants des sièges	pendant 2 ans et l'assistance	

  
JAGUAR

Chatel Automobiles

1350, Bouvier, Québec Tél.: (418) 628-6336

Voisin des Galeries de la Capitale

## RÉFÉRENDUM 95

# À peine un peu de vandalisme

## Pierre F. Côté se réjouit du gros bon sens des citoyens

MICHEL CORBEIL  
Le Soleil

■ QUÉBEC — Seuls quelques cas de vandalisme, en particulier à Montréal, viennent troubler la campagne référendaire. Le bon sens des citoyens s'impose, se réjouit le Directeur général des élections Pierre-F. Côté.

Joint hier, M. Côté se montre enchanté par le déroulement du débat. Il n'a reçu qu'une poignée de plaintes et rien ne lui apparaît très sérieux.

« Il y a un aspect qui n'est pas correct. C'est le vandalisme sur les affiches, surtout dans la région de Montréal. Je veux y mettre fin. »

À première vue, le camp du « OUI » et celui du « NON » ne semblent pas plus coupables l'un que l'autre. « C'est toujours une escalade, rapporte M. Côté. Quelqu'un le fait dans un coin et ça se répercute ailleurs, dans la même circonscription. »

Le Directeur général des élections entend appliquer de façon stricte la loi pour dissuader des partisans trop ardents. Un acte de vandalisme relève du Code criminel et les sanctions peuvent aller jusqu'à l'emprisonnement.

Autrement, le calme et le bon ordre règnent, suggère celui qui était déjà responsable de la surveillance du scrutin en 1980, lors du tout premier référendum sur la souveraineté du Québec.

« À date, en termes d'observance de la loi, d'attitude, je suis pas mal satisfait. On (les comités partisans) connaît plus la loi. On est plus aux aguets. Il est fréquent qu'on appelle mon personnel pour le consulter sur la légalité des gestes qu'on veut poser. »

Le haut fonctionnaire souligne que plusieurs avaient exprimé des craintes que le recensement donne lieu à des incidents, notamment pour l'inscription des Québécois de nouvelle souche. « La réponse est venue du bon sens des citoyens, affirme-t-il. Les recenseurs n'ont même pas eu besoin de demander des pièces d'identification. Les gens les avaient déjà en main. »

M. Côté refuse de considérer comme un accroc le fait que 52 000 électeurs soient inscrits dans deux circonscriptions. « Je suis convaincu qu'il n'y a pas d'organisation pour faire voter systématiquement les gens à deux endroits. »

Au contraire, il laisse presque entendre qu'il faut y voir une preuve de la bonne santé de la démocratie. Il donne l'exemple de Jean-Talon, là où le plus grand nombre de doubles inscriptions a été relevé, probablement parce que l'université Laval — avec ses 32 000 étudiants — s'y trouve.

« Souvent, les parents ont mis le nom de leurs jeunes sur la liste. Les gens veulent être sûrs de pouvoir voter. »

Ce qui est pour le mieux, suggère-t-il. Aux États-Unis, 50 % des citoyens s'inscrivent et de ce chiffre, la moitié exerceront leur droit de vote. Au Québec, le taux d'inscription approche les 90 % et les trois quarts se rendent aux urnes.

« Nous avons toujours deux sports nationaux: le hockey et la politique, conclut M. Côté. Nous avons un taux de participation pour les scrutins qui dépasse tout ce qui se passe ailleurs dans le monde. »



P.F. Côté



Victor Ramos a profité de la rencontre pour saluer le ministre Bernard Landry.

## Les allophones de Québec pour le OUI

MICHEL CORBEIL  
Le Soleil

QUÉBEC — À Daniel Johnson, qui affirmait récemment que tous les Québécois sont des immigrants, « nous rétorquons qu'au contraire, tous les immigrants sont des Québécois. »

Athanase Athanasiou, né en Grèce, a lancé cette phrase, hier, en dévoilant une déclaration souverainiste endossée par environ 70 immigrants de la région de Québec, issus d'une quinzaine de pays.

Dans le petit restaurant vietnamien Le-An, rue de la Couronne, à Québec, M. Athanasiou a insisté que « les immigrants, les membres des communautés ethniques, les allophones, appelez-les comme vous voulez, sont plus sympathiques à la cause du Québec. »

Alors que les sondages disent que les néo-Québécois sont majoritairement pour le « NON », les porte-parole ont soutenu que ce n'est pas vrai à Québec.

« Il y a certainement une proportion importante d'immigrants pour le « OUI », ici, a prédit Victor Ramos, un réfugié politique originaire du Paraguay. J'ai senti le vent tourner », malgré « une campagne de peur qui a eu son effet », menée par le camp fédéraliste.

Péruvienne de naissance, Mercedes

Marquez a avancé que « la plupart voteront pour la souveraineté. Mais, a-t-elle prévenu, il faut que les Québécois de naissance se réveillent et donnent un appui massif. Ce n'est pas nous qui ferons la différence. »

Dans la région de la capitale, le vote immigrant représente environ 15 000 voix. Le syndicaliste Michel Lessard, président régional du « OUI », s'est dit confiant de décrocher une majorité dans cette clientèle traditionnellement réfractaire à son option. À Québec, « les communautés culturelles vivent davantage au rythme des francophones. De plus, beaucoup sont d'origine latino-américaine, une culture plus près de nous que des anglophones. »

Le principal orateur invité, le vice-premier ministre péquiste Bernard Landry, y voit l'effet d'une « proportion ambiante à Québec. Le niveau d'intégration est tel que la différence (dans les intentions de vote) m'apparaît oiseuse. »

Par contre, personne n'a contredit les prédictions provinciales sur le rejet massif de la souveraineté par les allophones, dont les voix se concentrent surtout dans la région de Montréal.

Le ministre Landry en a attribué la faute au gouvernement canadien qui sème « une confusion extraordinaire ».

## Jean Garon lance les jeunes dans la mêlée

FRANÇOIS POULIOT  
Le Soleil

LÉVIS — Comme il l'avait fait ces derniers jours avec les aînés et les femmes, le ministre Jean Garon a invité hier les jeunes de son comté à faire le saut dans le débat référendaire en leur offrant la possibilité de devenir coprésident de campagne.

Tous ceux qui, d'ici le 30 octobre, ramèneront une pétition de 25 adhérents à la cause souverainiste se verront élever à ce rang. « On va prendre une photocopie de votre document et vous le remettre pour que vous puissiez le montrer à vos enfants, ce sera un document historique », a lancé M. Garon à la soixantaine de jeunes qui s'étaient amenés au bureau du comité référendaire.

Le ministre de l'Éducation veut que « le Peuple de Lévis », comme il se plaît à qualifier son électoral, soit le premier à dire OUI par une vaste majorité, le soir du référendum. « À Lévis c'est connu, les peureux ne sont pas nombreux », s'est-il exclamé.

Le premier ministre Jean Chrétien est ensuite tombé dans sa mire. « Si vous êtes pris avec la dette du Canada, attachez bien vos tuques, parce que le gars qui l'a faite, c'est toujours lui qui est là. John Turner n'est pas resté longtemps aux finances. Après c'est Jean Chrétien qui a pris sa place », a-t-il d'abord glissé. Puis il a ajouté: « L'an prochain, son gouvernement va nous couper 350 millions \$ seulement dans le secteur de l'Éducation, mais il a encore de l'argent pour acheter pour 2 milliards \$ de tanks en Ontario alors que la Russie envoie les siens au vieux fer. »

Jean Garon a également souligné aux jeunes, « qui se caractérisent par leur recherche de l'autonomie », que les enfants de deux ans disaient toujours NON, mais qu'en avançant en âge, ils commençaient à dire OUI. « C'est un signe de maturité. »

Avant la neige

# mise au point fourrure

*Laliberté, le spécialiste de la fourrure à Québec vous recommande:*

**LES SERVICES DE SON ATELIER DE FOURRURE**

- Recyclage de votre fourrure
- Confection de pelisses
- Confection de chapeaux de fourrure
- Nettoyage / Fourrure
- Réparations

**ATELIER DE RÉPARATION SUR PLACE**

Pour informations:  
M. Serge Richard, 525-4841

**laliberté fourrures**

# GIROUX • MAÇONNEX

FOYERS • BRIQUES • PIERRES • PRODUITS D'AMÉNAGEMENT

**GROUPE GIROUX MAÇONNEX**

**POUR UNE SÉCURITÉ TOTALE, NE VOUS FIEZ QU'À DES SPÉCIALISTES**

**Poêle au gaz GSW**

- Fonctionne au propane ou au gaz naturel.
- Ventilation directe.
- Vitre en céramique.
- Élégante porte avec moulure dorée.
- Allumeur Piezo.
- Bûche d'aspect réaliste.
- Thermostat en option.

**Cheminée alternative 2100**

À prix concurrentiel, une garantie limitée de 25 ans, unique à Giroux-Maçonnex.

Intérieur et extérieur en acier inoxydable 304.

**Foyer au gaz GSW**

- Fonctionne au propane ou au gaz naturel.
- Dégagement nul et peu profond (13").
- Procure jusqu'à environ 20 000 BTU.
- Le moins cher sur le marché.

Nos conseillers sont accrédités par l'Association des professionnels en chauffage à combustion solide.

**Lundi au mercredi : 8h00 à 17h00. Jeudi et vendredi : 8h00 à 21h00. Samedi : 9h00 à 12h00**

**Voyez sans tarder notre toute nouvelle salle de montre 5690, Pierre-Bertrand Nord, Québec. 622-8500**

## Faites-vous plaisir: congédiez votre chauffeur!

Pourquoi confier à un autre ce que vous auriez bien plus de plaisir à faire vous-même? D'autant que la I30 possède un intérieur plus spacieux que la Rolls-Royce Silver Spur III et que son moteur V6 en aluminium, développant pas moins de 190 chevaux, rivalise aisément avec un V8 de la même catégorie. Quant au système de freinage ABS, aux deux coussins gonflables, à la télécommande de verrouillage des portes et au système Bose de 200 watts avec lecteur de disques, lecteur de cassettes et six hauts-parleurs, ils vous sont tout bonnement offerts en équipement standard. Bref, vous y trouverez tout ce qui fait le charme d'une berline de luxe pour seulement 39 800 \$. Pour en faire l'essai, visitez votre concessionnaire Infiniti et découvrez pourquoi vous aurez autant de plaisir à posséder qu'à conduire une I30. Tout bien considéré, les kilomètres de votre chauffeur sont bel et bien comptés!

P.D.S.F. de la I30 1996, Bose est une marque de commerce déposée de Bose Corporation.

*Nos clients apprécient...*

Ils sont agréablement surpris par nos services. Chaque année, nous leur offrons gratuitement: lavage du moteur, shampooing des tapis et application de cire. Lorsque nécessaire, le prêt d'une voiture de courtoisie Infiniti de l'année est également un bon point en notre faveur.

La I30 d'Infiniti

**INFINITI**

Prenez un rendez-vous d'essai: (418) 528-2525

QUÉBEC 5055, boulevard des Gradins, Québec (Québec)



Le premier ministre Jacques Parizeau, la présidente de l'UMRCQ Jacinthe B. Simard, le ministre des Affaires municipales Guy Chevrette et le président de l'UMQ Gilles Vaillancourt ont signé l'accord de principe, hier.

UN ENJEU DE 155 MILLIONS \$

## La décentralisation en 96

BENOÎT ROUTHIER  
Le Soleil

■ QUÉBEC — La réalisation de la décentralisation d'un premier bloc de responsabilités représentant un enjeu financier de 155 millions \$ commencera en 1996.

Ce sera d'autant plus rapide que la majorité des domaines touchés par cette première étape s'inscrivent dans la mission traditionnelle des municipalités, dit le ministre des Affaires municipales Guy Chevrette.

Avec la présidente de l'Union des municipalités régionales de comté du Québec (UMRCQ), Jacinthe B. Simard et le président de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), Gilles Vaillancourt, le ministre a signé hier, en présence du premier ministre Jacques Parizeau, l'« Accord de principe sur la décentralisation d'activités gouvernementales vers les instances municipales ».

Cet accord doit conduire à la conclusion d'une entente entre le gouvernement et les unions municipales sur les modalités de mise en oeuvre de la décentralisation au plus tard le 31 décembre 1995, de sorte que la réalisation du projet puisse se faire en 1996.

C'est dire que dès l'an prochain les municipalités pourraient jouer un rôle accru entre autres en matière de promotion du développement économique et de soutien technique aux entrepreneurs. Plus important encore, des modifications législatives pourraient permettre la création de parcs industriels intermunicipaux et de sociétés d'économie mixte, impliquant le secteur privé.

L'entente prévoit aussi une décentralisation des activités reliées à la gestion du territoire et des équipements publics. Les municipalités recevront encore des pouvoirs en matière de voirie, de transport, d'inspection des bâtiments et des aliments, quoique l'UMRCQ ait rejeté cette dernière responsabilité. Le ministre dit qu'il ne

s'enferra pas dans les structures et que si une MRC ne veut pas d'une responsabilité en particulier il sera possible de la faire tenir par une autre.

Quant au financement des responsabilités décentralisées, le ministre réaffirme la volonté de son gouvernement de ne pas procéder à du pelletage de facture. Il fournira donc les ressources financières nécessaires.

Deux formules sont envisagées et pourraient à tous et à toutes de connaître les joies de l'hiver et la vie trépidante qui bat dans notre ville durant cette saison. Les exposants et les exposantes, les délégués et déléguées à la Conférence et au Forum, de même que leurs conjoints et leurs enfants pourront ainsi se divertir agréablement au cours de leur séjour parmi nous.

Nous mettons tout en oeuvre pour que la 7<sup>me</sup> Rencontre internationale des villes hivernales soit parfaitement réussie. Nous tenons à ce que vous constatiez vous-même que Winnipeg jouit d'un climat tout à fait favorable pour mener à bien des affaires et ce, même en hiver.

La ville de Winnipeg convie participants et exposants à venir découvrir la chaleur de son accueil. Nous sommes en mesure de répondre à tous les besoins des exposants, qui sont d'ailleurs invités à réserver leur espace d'exposition le plus tôt possible. Pour de plus amples renseignements sur l'inscription à la Conférence et à la Foire exposition, veuillez communiquer avec :

Un symposium sur les jardins zoologiques des villes hivernales

Une conférence internationale spéciale sur l'accessibilité des villes d'hiver aux personnes handicapées.

Afin que votre séjour joigne l'utile à l'agréable, les différents services de loisirs de la ville, ainsi que les communautés culturelles et du monde des affaires locales ont prévu toute une gamme d'activités qui permettront à tous et à toutes de connaître les joies de l'hiver et la vie trépidante qui bat dans notre ville durant cette saison. Les exposants et les exposantes, les délégués et déléguées à la Conférence et au Forum, de même que leurs conjoints et leurs enfants pourront ainsi se divertir agréablement au cours de leur séjour parmi nous.

Nous mettons tout en oeuvre pour que la 7<sup>me</sup> Rencontre internationale des villes hivernales soit parfaitement réussie. Nous tenons à ce que vous constatiez vous-même que Winnipeg jouit d'un climat tout à fait favorable pour mener à bien des affaires et ce, même en hiver.

La ville de Winnipeg convie participants et exposants à venir découvrir la chaleur de son accueil. Nous sommes en mesure de répondre à tous les besoins des exposants, qui sont d'ailleurs invités à réserver leur espace d'exposition le plus tôt possible. Pour de plus amples renseignements sur l'inscription à la Conférence et à la Foire exposition, veuillez communiquer avec :

La 7<sup>me</sup> rencontre internationale des villes hivernales,  
320-25 Forks Market Road  
Winnipeg, Manitoba, Canada  
R3C 4S8  
Téléphone : 204-943-1970  
Télécopieur : 204-942-4043  
Internet : <http://www.Tourism.Winnipeg.MB.CA/winter/>  
Courriel électronique : [Winnipeg@Tourism.Winnipeg.MB.CA](mailto:Winnipeg@Tourism.Winnipeg.MB.CA)  
Service multilingue offert en anglais seulement.



## Un climat favorable à la croissance.

Du 9 au 13 février 1996, Winnipeg (Canada) deviendra l'endroit par excellence pour faire des affaires et réfléchir aux questions hivernales.

Tous les éléments se conjuguent alors pour créer un climat tout à fait propice à la croissance. En effet, on peut sans se tromper prévoir que les échanges de vues internationales et le nombre d'affaires conclues dans le cadre de la 7<sup>me</sup> Rencontre internationale des villes hivernales atteindront un niveau sans précédent.

Vous êtes donc invité à saisir l'occasion qui vous est offerte de venir prendre le pouls des villes d'hiver lors de cet événement qui se déroulera à Winnipeg, au cœur même de l'Amérique du Nord. Dans le cadre de la Foire-exposition, vous pourrez faire valoir les produits, les services ou la technologie que vous avez conçus en fonction de l'hiver. Voilà une possibilité sans égale de marketing ciblé à l'échelle internationale. À cette occasion, les maîtres et les maîtresses des villes d'hiver, les participants et participantes à la conférence, les administrateurs municipaux, ainsi que les chefs d'entreprise de tous les horizons pourront découvrir les produits et les services que vous exposerez au Centre des congrès de Winnipeg.

Par ailleurs, les spécialistes et les professionnels, les fonctionnaires, les universitaires, les dirigeants d'entreprise et les bénévoles sont invités à discuter, dans le cadre du Forum, des enjeux socio-économiques que présente l'hiver pour les villes hivernales. Tous et chacun pourront ainsi tirer le plus grand profit des sessions d'étude portant sur le thème **En parfaite harmonie : vivre, travailler et s'amuser en hiver**. Selon vos intérêts ou vos besoins, vous aurez le choix d'explorer des thèmes aussi divers que :

- Les communications
- Les loisirs
- Les collectivités isolées
- Les refuges et les abris durables
- Le transport et l'accessibilité
- Un symposium sur la médecine sportive

Une bienvenue des plus chaleureuses!



## La grève continue à l'Alcan

Un vote serré à 51,3 %

■ ALMA (PC) — La grève se poursuit à la compagnie Alcan, après la tenue d'un vote de grève secret hier qui semble avoir confirmé le rejet des dernières offres de la compagnie.

Les employés horaires de l'usine principale de la compagnie à Jonquière ont en effet voté à 51,3 % contre l'entente proposée par Alcan.

Les employés de bureau et de l'usine de Laterrière ont par contre voté en majorité pour les dernières offres de la compagnie, mais leur nombre est insuffisant pour changer le résultat global.

Le conflit achoppe sur les augmentations de salaires. Les 3000 employés syndiqués d'Alcan ont quitté le travail il y a une semaine.



Le président Jean-Marc Crevier

## SURPLUS DE LA CAISSE DE RETRAITE

### Les ex-employés de Simonds se battent dans le déchirement

MONTRÉAL (PC) — Le combat pour la distribution du surplus de la caisse de retraite des employés de l'ex-compagnie Simonds, à Granby, se poursuit dans l'incertitude et le déchirement. Hier, plusieurs anciens employés du fabricant de scies de Granby, qui a fermé ses portes en 1988, ont manifesté devant les bureaux de la Régie des rentes du Québec à Montréal.

Les manifestants protestaient contre le rapport de terminaison qui inclut dans la répartition du surplus de caisse les personnes déjà retraitées au moment de la fermeture de Simonds.

Cette inclusion augmente de 103 à 231 le nombre des bénéficiaires du surplus de retraite. Elle diminue, par conséquent, la part qui revient à chacun. Aussi, l'avocat de la Confédération des syndicats nationaux (CSN) qui représente

les ex-employés de Simonds dans ce dossier, Me François Lamoureux, a dit hier étudier « tous les recours » possibles pour empêcher l'application du rapport de terminaison dans sa forme actuelle.

Me Lamoureux se dit convaincu que le jugement rendu en cour supérieure par le juge Raynald Fréchette, en 1991, précisait que seuls les non-retraités (ou les employés actifs) au moment de la fermeture avaient accès au surplus de la caisse de retraite.

La Régie reconnaît que « la cour supérieure a compétence sur la partie civile du litige », a expliqué pour sa part Claude Rodrigue, responsable du dossier à la Régie des rentes de Québec. M. Rodrigue ajoute qu'en vertu de la loi, les retraités comme les non-retraités bénéficient des surplus.

## ÉQUITÉ SALARIALE

### Un premier pas pour abolir la loi en Ontario

TORONTO (PC) — Le gouvernement ontarien a fait le premier pas hier en vue de rayer la loi provinciale sur l'équité salariale.

Le gouvernement Harris a présenté un projet de loi visant à remplacer celle sur l'équité salariale, qui avait été adoptée par le gouvernement Rae l'an dernier.

Les conservateurs n'appréciaient guère cette loi, jugeant qu'elle obligeait les employeurs à atteindre des quotas d'embauche.

« Nous croyons que les législations sur l'embauche et la promotion de quotas ne sont pas nécessaires, qu'elles sont injustes et inefficaces », a déclaré Marilyn Mushinski, ministre de la Culture et de la Citoyenneté.

« Ces législations ne sont pas nécessaires parce que la discrimination au travail est déjà interdite par la loi en vertu de la Charte des droits », a-t-elle ajouté.

La loi prévoyait que les employeurs devaient éliminer tous les obstacles rendant difficile l'embauche des femmes, des minorités visibles et des personnes handicapées.

Mme Mushinski a dit que l'équité salariale coûtait cher aux employeurs et que la nouvelle loi verrait à leur permettre d'embaucher sur la base du mérite.

### L'antiémeute doit protéger Harris

KINGSTON (PC) — Des policiers bardés de leur attirail antiémeute ont dû recourir aux vaporisateurs de poivre de Cayenne pour repousser des manifestants qui voulaient prendre d'assaut un club de golf privé où le premier ministre de l'Ontario, Mike Harris, devait prononcer un discours à l'occasion d'un souper bénéfice.

Mike Harris n'était pas encore arrivé sur les lieux quand environ 200 personnes ont entouré le club de golf pour manifester bruyamment leur opposition à son gouvernement, toutes pancartes brandies.

Les responsables de la sécurité ont décidé de retarder le discours du premier ministre qui devait débiter à 18 h 45 jusqu'à ce que M. Harris puisse pénétrer à l'intérieur du club en toute sécurité.

Les convives, qui avaient déboursé 150 \$ chacun, siraient tranquillement leur vin et prétaient l'oreille au quatuor à cordes en attendant l'arrivée de M. Harris, apparemment inconscients du tumulte à l'extérieur.

Leur attente a cependant été perturbée lorsque des manifestants juchés sur le toit ont apparemment laissé tomber une bombe fumigène dans le système de ventilation; l'intérieur de l'édifice a été envahi par une âcre fumée, mais les gens n'ont pas été obligés de quitter les lieux.

Lors du Discours du trône du gouvernement de Mike Harris le 27 septembre, plus d'une centaine de manifestants qui faisaient partie d'une foule d'environ 5000 personnes avaient pris d'assaut les marches de Queen's Park. Leur élan avait été freiné par environ 40 policiers armés de matraques et de bonbonnes de poivre de Cayenne.

Mike Harris a aussi dû essuyer quelques tirs d'œufs vendredi dernier alors qu'il participait à un festival de la bière à Kitchener.

VIOLENCE À LA TÉLÉVISION

# Pacijou accuse le CRTC de faire fi des Québécois

MANON CORNELIER  
Presse canadienne

■ HULL — Si les Québécois veulent protéger leurs enfants contre la violence à la télévision, ils doivent former leur propre pays et se doter de leur propre organisme de réglementation.

C'est la conclusion à laquelle on est arrivé le groupe Pacijou après avoir comparu hier matin devant le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC).

Selon Pacijou, le CRTC fait fi du consensus québécois dans ce dossier au profit de la majorité canadienne-anglaise qui ne veut pas d'une intervention plus musclée dans ce dossier.

« L'enjeu auquel nous assistons n'est pas une question de censure. Il concerne nos enfants et le type de société auquel nous aspirons. Les Québécois et les Québécoises ont massivement indiqué qu'ils voulaient protéger leurs enfants », a dit le directeur général de Pacijou, Robert Cadotte, devant les commissaires.

« Malheureusement, les outils permettant de les protéger appartiennent actuellement à un gouvernement dont la majorité des commettants est directement branchée sur la télévision américaine. Il nous faudra donc convaincre le Canada anglais et les États-Unis avant de protéger nos enfants. Pour nous, cette mission est impossible. Nous ne pouvons plus attendre », a-t-il poursuivi.

À sa sortie, il n'a laissé planer aucun doute sur la position du groupe. « Il faudra un CRTC québécois », a-t-il dit. Ce qui signifie, a-t-il précisé, que le Québec devienne un État souverain.

Pacijou trouve que le CRTC s'en remet trop aux parents déjà débordés. Le groupe préconise l'adoption d'une réglementation qui interdirait la diffusion d'émissions violentes pour enfants. Elle exigerait aussi que les émissions violentes pour adultes soient diffusées après 22 h.

Le président du CRTC Keith Spicer a laissé entendre qu'il n'était pas prêt à adopter une réglementation uniquement pour alléger la tâche des parents. « Nous sommes tous comme parents un peu coupables d'avoir utilisé la télévision comme gardienne d'enfants », a-t-il commenté.

La présidente de Pacijou, Mme Diane Savard, a fait remarquer que les enfants à risque venaient souvent de familles démunies dont la télévision est le seul loisir culturel.

Le CRTC marche sur des oeufs dans ce dossier, pris entre les groupes comme Pacijou, et les artistes, diffuseurs et producteurs qui craignent la censure.

Le Conseil souligne lui-même que de nombreuses études démontrent l'impact négatif des émissions violentes sur les enfants dits à risque. Cependant, il doit éviter de brimer sans raison le droit à la liberté d'expression.

Les télédiffuseurs privés se sont dotés d'un code volontaire sur la violence à la télévision mais Pacijou le juge inefficace, en particulier au Canada anglais où le réseau YTV, l'équivalent de Canal famille, présente plusieurs spectacles violents le samedi.

M. Cadotte a insisté sur la différence qui existe entre la programmation diffusée au Québec et celle présentée dans le reste du pays. Il attribue cette différence aux campagnes menées par son groupe, les syndicats d'enseignants et Virginie Larivière. En mémoire de sa soeur cadette morte assassinée, la jeune fille a récolté 1,3 million de signatures contre la violence télévisée en 1992.

Le CRTC examine actuellement différents moyens pour faire face au problème de la violence à la télévision. En plus des campagnes de sensibilisation, le Conseil se penche sur un projet de « puces antiviolence » qui permettrait de brouiller les scènes de violence. Une autre idée consiste à établir une classification des émissions.

La position de Pacijou ne fait pas l'unanimité comme l'a démontré la Guilde canadienne des réalisateurs.

Son président Allan King a rejeté hier les projets de puces antiviolence ou de classification d'émissions. À son avis, il s'agit de solutions qui ouvrent la porte à l'arbitraire et à une atteinte à la liberté d'expression. De plus, il se demande s'il est réaliste de croire qu'un organisme puisse visionner des milliers d'émissions afin de les classer.

Selon lui, on fait fausse route si on pense prévenir la violence juvénile en dotant les téléviseurs de puces. Il craint qu'en ayant recours à ces solutions « simplistes », les gens se donnent bonne conscience au lieu de chercher les vraies réponses au problème complexe de la violence.



Des manifestants se sont notamment opposés à Ottawa à la vente de réacteurs nucléaires Candu à la Chine.

## Remous autour de la visite de Li Peng au Canada

MONTREAL (PC) — Une coalition de groupes opposés à la visite, demain, à Montréal, du premier ministre chinois Li Peng, accuse Jean Chrétien et les premiers ministres des provinces de desservir la cause des droits de la personne en Chine en déroulant le tapis rouge pour le « boucher de la place Tiananmen ».

Hier, à 48 heures de la venue à Montréal du premier ministre Li Peng, la contestation s'organisait autour de celui qui est considéré par plusieurs Chinois en exil comme l'homme le plus détesté de Chine. Plusieurs membres des communautés chinoises de Montréal, Toronto et New York doivent converger vers la métropole demain à cette occasion.

En plus de tenir Li Peng responsable du massacre de centaines d'étudiants sur la place Tiananmen le 8 juin 1989, les manifestants veulent dénoncer la répression exercée contre les dissidents politiques, la politique d'armement chinoise et la reprise des essais nucléaires, les atrocités commises au Tibet, le mégaprojet hydroélectrique des Trois Gorges, la pratique d'avortements et de stérilisations forcés et la vente de réacteurs Candu à la Chine.

## SANG CONTAMINÉ Un organisme de lutte aux maladies minimise son rôle

DEBORAH McDUGALL  
Presse canadienne

TORONTO — Un organisme du gouvernement fédéral qui traque les maladies mortelles a soutenu hier devant la commission d'enquête sur le sang contaminé que son mandat se limitait à amasser de l'information et ne faisait pas de lui un « gardien de la santé publique ».

L'ancien directeur général du Laboratoire de lutte contre la maladie, Alastair Clayton, a ainsi minimisé le rôle joué par le laboratoire dans la tragédie qui a laissé des milliers de gens infectés par du sang mortellement contaminé.

« Nous tentions alors de garder notre doigt sur le pouls de ce qui se passait au sein de l'univers des maladies contagieuses. À ce titre, nous étions des coordonnateurs », a déclaré M. Clayton.

Il a affirmé que les responsabilités du laboratoire consistaient à traquer les nouvelles maladies et d'avertir les autorités en cas de découverte d'une maladie potentiellement dangereuse.

Le laboratoire a fait l'objet de vives critiques de la part des groupes de victimes pour son rôle dans le scandale du sang contaminé.

Alors que son équivalent américain n'a pas hésité avant d'enquêter sur le sida en 1980, le Laboratoire de lutte contre la maladie ne s'est frotté au virus que quelques années plus tard.

M. Clayton a soutenu que les « gardiens les plus appropriés » étaient les responsables de la santé publique locaux qui sont en contact étroit avec les épidémies naissantes.

À l'extérieur de la salle d'audiences, les avocats des victimes ont vivement dénoncé le « refus » de l'organisme canadien de reconnaître son « rôle clé » dans la tragédie.

### ÉTATS GÉNÉRAUX SUR L'ÉDUCATION

## Les adultes, vaches à lait des universités

MONTREAL (PC) — Les étudiants adultes estiment ne pas avoir leur juste part des services universitaires, vu l'argent qu'ils y investissent et ils sont venus le dire à la Commission des États généraux sur l'éducation.

L'Association générale des étudiants de la Faculté de l'éducation permanente de l'Université de Montréal, qui représente 12 000 personnes, s'est plainte du fait que l'éducation permanente vit dans une certaine « marginalité ».

« Les universités ont utilisé l'éducation permanente comme vache à lait pour financer d'autres types d'activités. »

En 1993, la Faculté de l'éducation permanente de l'U de M comptait pour 12,6% des crédits de l'université, mais ne recevait que 5,72% des dépenses d'enseignement et de recherche, a déploré la fédération.

Du même souffle, l'association étudiante s'est portée à la défense des certificats, ces diplômes de 30 crédits qui sont occasionnellement dénoncés à cause de leur brièveté.

L'association a aussi soulevé un problème qui exaspère ses membres : la reconnaissance des cours d'autres universités.

LA PLUS GRANDE CHAÎNE SPÉCIALISÉE AU PAYS!

27 SUPER-MAGASINS... et bientôt encore PLUS!



VERTICAUX ! HORIZONTAUX ! PLISSÉS ! STORES de TOILE !

# Stores

ACHETEZ DIRECTEMENT DU PLUS GRAND FABRICANT !

- ✓ 15,000 STYLES et COULEURS...
- ✓ PRÊTS en MOINS de 24h
- ✓ aux PLUS BAS PRIX GARANTIS

STORES HORIZONTAUX EN PVC 1" Blanc ou Ivoire, 106 grandeurs !

2.15 ET PLUS

STORES DE TOILE OPACO Stores opaques blancs, 1re qualité !

8.49 ET PLUS

STORES HORIZONTAUX en ALUMINIUM 1" 13 belles couleurs, 36 1ère qualité grandeurs, prêts-à-poser! Hâtez-vous pour la meilleure sélection!

SEULEMENT 12<sup>99</sup> à 98<sup>99</sup> 18" x 45" jusqu'à 72" x 84"

STORES VERTICAUX «PREMIERE» N'IMPORTE QUELLE GRANDEUR FAITE SUR MESURE!

Blanc ou ivoire, au choix! 39<sup>58</sup> Exemple: 75" x 84" pour porte-patio

STORES PLISSÉS EN TISSU LUXUEUX 6 couleurs, 20 formats prêts à poser • FIN D'INVENTAIRE!

SEULEMENT 11<sup>99</sup> à partir de Exemple: 18" x 64"

LE MARCHÉ DU STORE DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER Établie depuis 1954

SUPER-MAGASIN No. 18 • VANIER 265, boul. Wilfrid-Hamel • Tél.: 687-0053 (angle rue Du Pont Scott, directement en face de l'Hôpital Christ-Roi)

OUVERT: Lun., mar.: 9-18h / Mer. au ven.: 9-21h / Sam.: 9-17h / Dim.: 12-17h

Mannequin

la mode que vous aimez porter

4 jours seulement

les 12-13-14 et 15 octobre



Coupon-rabais

50\$\*

100\$\*

échangeable sur tout achat de 225\$ et plus

échangeable sur tout achat de 525\$ et plus

\*Ne s'applique pas aux commandes spéciales

PLACE DE LA CITÉ 2600, boul. Laurier, Ste-Foy

OUVERT LE DIMANCHE de 12h à 17h

CONVENTION

# Québec paiera pour la défense des policiers

MONTRÉAL (PC) — Les policiers de la Sûreté du Québec suspendus de leurs fonctions ou faisant l'objet d'accusations reliées à leurs fonctions toucheront dorénavant la totalité de leur salaire et verront leurs frais d'avocats entièrement assumés par le gouvernement.

**Nos membres ne sont pas à l'abri d'une tentation...**

Cette nouvelle disposition qui sera contenue dans la prochaine convention collective a été négociée récemment par l'Association des policiers provinciaux du Québec et mise en vigueur à compter de la semaine dernière à la suite d'une discussion entourant la participation d'enquêteurs de la SQ au sein de l'escouade spéciale antimotards criminalisés.

Cette information a été fournie, hier, par le président de l'Association des policiers provinciaux du Québec (APPQ), Jocelyn Turcotte, qui avait convoqué les médias pour signifier le retrait des représentants syndicaux de la table des négociations.

**AFFAIRE BARNABÉ**

« Par exemple, si l'affaire Barnabé

s'était produite à la SQ, les policiers auraient reçu leur salaire et leurs avocats auraient été payés par la Communauté urbaine de Montréal », a expliqué M. Turcotte.

« C'était une condition importante à la constitution d'une nouvelle escouade.

Nous jouons dans les ligues majeures et nos membres ne sont pas à l'abri d'une erreur ou même d'une tentation.

Nous avons besoin de savoir où se situe le support de nos patrons par rapport au travail demandé », a-t-il poursuivi.

Quant au succès attendu de cette escouade spéciale constituée des différents corps policiers, le leader syndical s'attend à ce que du bon travail soit fait auprès de la base des organisations de motards.

« Si on veut atteindre la tête, il faut recourir aux délateurs », a-t-il dit, laissant entendre que les 2 millions \$ octroyés par le ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard, pour l'ensemble des activités de l'escouade, seront vite épuisés.

# Les agents de la SQ quittent la table de négociations

Ils ne veulent pas des augmentations de .5% et 1 %

■ **SAINTE-JULIE (PC)** — Le président de l'Association des policiers provinciaux du Québec, M. Jocelyn Turcotte, qui représente les 4000 policiers de la Sûreté du Québec, a fait valoir hier que l'écart existant entre les offres gouvernementales et les demandes syndicales au chapitre des salaires ne totalisait que 20 millions \$ pour trois ans.

Tandis que le syndicat réclamait des hausses salariales de 3% pour la première année et 4% pour les deux suivantes, le gouvernement offrait plutôt 0,5% la première année et 1% pour les deux années subséquentes.

« Nous avons décidé de quitter la table. Le gouvernement du Québec revient toujours avec le « pattern » de la fonction publique où il accorde aux autres employés de l'État 0,5% pour la première année et 1% pour chacune des deux autres années.

« Ce qu'on nous dit à la table c'est qu'il est impossible de sortir de ce « pattern » sans se faire fusiller par les médias, les éditorialistes et les autres syndicats et que ça n'a aucun sens d'accorder davantage aux policiers qu'aux autres syndicats du secteur public ».

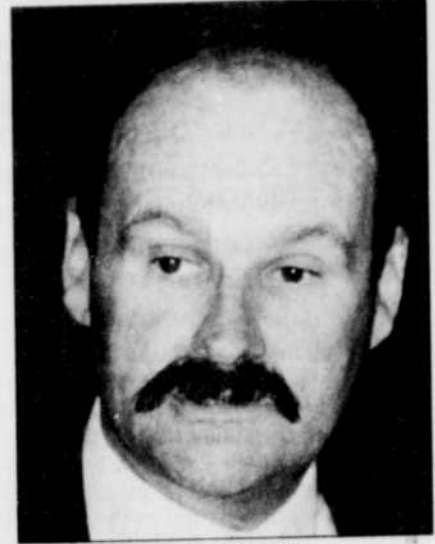
M. Turcotte refuse ce carcan.

« Les policiers ont une mission différente. Nous demandons la parité avec nos confrères de la Communauté urbaine de Montréal ce qui nous ferait passer du 45e rang au niveau salarial des corps policiers au 18e rang », a-t-il fait valoir.

Le leader syndical considère que le gouvernement exagère en commandant en plus des coupes sévères dans les budgets de la SQ, de 9% pour l'année financière 95-96.

Cela implique des modifications aux conditions de travail, dans les primes et les horaires de travail pour récupérer par ce moyen 4,2 millions \$ en 1995-96, a précisé M. Turcotte.

« Nous avons offert de renoncer au jumelage (deux policiers par auto) à partir de 15 h et de le reporter à 19 h, d'abandonner le paiement de certaines heures supplémentaires de tra-



Jocelyn Turcotte

vail, de réduire certaines primes, d'allonger la semaine de quatre jours », a-t-il précisé.

« Ce qui nous sépare dans les faits c'est 10 millions \$ pour un contrat de trois ans », a-t-il conclu.

En début de carrière, un policier gagne autour de 30 000 \$.

**Pourquoi les Fonds Desjardins sont-ils plus faciles à acheter ?**

Parce qu'on les trouve dans près de 1 200 caisses Desjardins. Parce que plus de 2 000 conseillers accrédités vous aideront à faire le bon choix, en fonction de votre situation et de vos besoins. Parce que dans toute la gamme des Fonds Desjardins, il y a certainement la combinaison qui vous permettra d'atteindre vos objectifs, que vous soyez un investisseur prudent, modéré ou audacieux. Parce qu'il est possible d'y investir aussi peu que 50 \$ par mois. Parce que ce sont des Fonds... Desjardins.

Investissement minimal de **50 \$** par mois



Les Fonds Desjardins et les Fonds Diversifiés Desjardins sont vendus au moyen d'un prospectus disponible dans les succursales de la Fiducie Desjardins et dans les caisses Desjardins seulement là où l'autorité compétente a accordé son visa. Il est important de le lire attentivement avant d'investir. Les parts des Fonds Desjardins et des Fonds Diversifiés Desjardins sont offertes par les Services d'investissement Trufo Desjardins inc., une compagnie appartenant au Mouvement Desjardins. Elles ne sont pas assurées par la Régie de l'assurance-dépôts du Québec, la Société d'assurance-dépôts du Canada ou un autre fonds public d'assurance-dépôts et elles ne sont pas garanties par la Fiducie Desjardins, les caisses Desjardins ou quelque autre institution du Mouvement Desjardins. La valeur de ces parts est soumise aux fluctuations du marché.

Desjardins pour s'aider soi-même

## Chabot condamné à 5000 \$

Son livre vantait les mérites de la masturbation

MONTRÉAL (PC) — Le psychologue Daniel Chabot, professeur au cégep de Rosemont, est condamné à des amendes totalisant 5000 \$ et au remboursement des frais d'expertise engagés par sa corporation professionnelle qui l'a reconnu coupable d'avoir eu recours au sensationnalisme en vantant les mérites de la masturbation et d'avoir référé à son expertise psychologique dans un livre consacré aux enseignements de Raël dont il est le président canadien.

Selon Me Patrick de Niverville qui agissait dans ce dossier pour le syndicat de l'Ordre des psychologues du Québec, les frais d'expertise se situeront vraisemblablement autour de 5000 \$.

Devant le comité de discipline, Me Niverville avait suggéré des amendes totalisant 10 000 \$.

**AUCUN ANTÉCÉDENT**

Lors de l'audition sur la sanction, l'avocat de M. Chabot avait fait notamment valoir que son client n'avait aucun antécédent disciplinaire, n'avait cherché à obtenir aucun avantage pécuniaire, n'avait causé aucun tort et que le livre sur Raël n'avait eu qu'une faible diffusion.

Finalement, le comité a estimé que les gestes posés par le psychologue Chabot avaient eu une large diffusion dans le public et qu'il fallait en tenir compte dans la sanction.

Dans cette affaire, le psychologue Chabot a tenté d'obtenir le rejet des trois plaintes auprès de l'Ordre des psychologues et a déposé des plaintes à l'encontre de son ordre professionnel auprès de l'Office des professions et de la Commission de la personne du Québec en plus de menacer d'en saisir la Commission des droits de l'homme des Nations unies.

**EN BREF**

**CALGARY**  
Trois conjointes tuées depuis que le chef de police est une femme

Quand Mme Christine Silverberg est devenue chef du service de police de Calgary, en juillet, elle a fait de la lutte à la violence conjugale une de ses priorités. Dans la semaine qui a suivi sa nomination, trois femmes de Calgary ont perdu la vie des suites de coups et blessures infligés par leur mari. « J'ai une longue expérience d'engagement dans la lutte à la violence familiale », a indiqué cette semaine celle qui est devenue la première femme au Canada à diriger un service de police d'une grande agglomération urbaine. Elle doit diriger 1600 policiers. « Je crois que nos interventions ont des répercussions positives dans la rue », dit Mme Silverberg, une femme âgée de 45 ans, mère de deux enfants. Elle a dit qu'elle avait l'habitude après 23 ans au service de la police d'être la « première femme » à faire quelque chose. « Les gens trouvent la situation étrange et me demandent comment je fais pour être tout à la fois », explique-t-elle en entrevue. (PC)

**7 jours de support technique**  
1-800-310-9525

**AVENTURE ELECTRONIQUE**  
L'incroyable SUPER VENTE DU PRÉSIDENT

**branchez-vous!...**  
SERVICE COMPLET INTERNET\*  
En Moins De 10 Minutes...  
net-ROVER™  
JUSQU'À 220 heures d'accès par mois INCLUSES  
\* Disponible dans certaines régions et magasins seulement.

**5200CD**  
• Processeur PowerPC 603RISC/75MHz avec co-processeur mathématique  
• Disque dur 500Mo IDE  
• Mémoire 32Mo extensible à 64Mo  
• Lecteur Apple SuperDrive 1.4Mo  
• Lecteur CD-ROM AppleCD300  
• Mémoire vidéo 1Mo  
• Carte de son stéréo 16-bit  
• Fax/Modem 14.4 Kbps  
• Moniteur couleur 15"

**MEILLEUR PRIX**

**POWERBOOK 150 4/250**  
• Processeur 68030/33 MHz  
• Mémoire vive de 4Mo  
• Disque rigide de 250Mo  
• 9.5" Mono backlit FSTN

**RABAIS 200!**  
Rég. : 1899.00  
**1699.00**

**NOUVEAU MODÈLE 96**  
• Intégrité à jet d'encre  
• Résolution de 720x360 app  
• Vitesse d'impression de 30ppm  
• 64 points de caractère  
• TrueType, rechargeables

**399.00**

**CD 600E**  
• Lecteur CD-ROM 4X externe pour Macintosh

**499.00**

**JEU**  
DOOM II • MAC-CD  
**54.99**

**JEU**  
SIMCITY 2000 • IBM-3.5  
**79.99**

**RAM DOUBLER**  
• Windows 3.5  
• Mac 3.5  
**74.99**

**QUÉBEC** Place Labourgneuf 5500 boul. Des Gradins (418) 628-5500  
**LÉVIS** Galeries Chagnon 300 Côte Passage (418) 835-5500  
**CHICOUTIMI** 394 boul. Des Saguenéens (418) 698-3940

**BOUTIQUES** • Galeries de la Capitale • Galeries Chagnon • Place Fleur-de-Lys • Place Laurier • Place du Royaume (Chicoutimi) • Centre Évangélique • Carrefour St-Georges-de-Roucoux • La Grande Place (Rimouski) • Carrefour Alma (Alma)



## Implants mammaires : la date limite fixée au 8 février

MONTRÉAL (PC) — Les Québécoises et les Ontariennes porteuses d'implants mammaires au silicone de Bristol-Myers Squibb ont jusqu'au 8 février 1996 pour inscrire leur réclamation dans le recours collectif qui leur permettrait d'être dédommagées.

Bristol-Myers Squibb s'est engagé à payer environ 28 millions \$ aux victimes des prothèses au silicone de marque Meme, Replicon, Optimam, Natural, Surgitek et Papillon-Perras. Le juge André Denis, de la cour supérieure, a approuvé l'entente à l'amiable

que l'ACEF-Centre et Francine Power ont conclu avec le fabricant. La compagnie d'assurances London Life a été désignée pour traiter les inscriptions et les réclamations des femmes porteuses de prothèses dont il est question dans ce règlement.

L'ACEF-Centre et ses avocats suggèrent fortement aux femmes membres du recours collectif (c'est-à-dire toutes les porteuses d'implants mammaires Bristol-Myers Squibb) de téléphoner immédiatement à la London Life en composant le 1-800-604-6837.

## EN BREF

### FRAUDE ÉLECTORALE Le procès Thérien le 6 novembre

Le procès du député libéral Robert Thérien pour fraude électorale reprendra le 6 novembre en cour du Québec, à Saint-Jérôme. Ce procès avait été suspendu le 7 juillet et devait reprendre en septembre. Au lieu de cela, les avocats du député avaient présenté plusieurs requêtes en cour supérieure visant à faire casser le procès. Ils ont été déboutés. La candidate du Parti québécois Monique Simard a toujours soutenu qu'elle aurait gagné l'élection provinciale du 12 septembre 1994 dans la circonscription de Bertrand si des gens qui y ont des résidences secondaires n'avaient pas voté à cet endroit, mais là où se trouve leur résidence principale, pour la plupart à Westmount. À la dernière journée du procès, les six témoins entendus, dont l'ex-président d'Alcan David Culver, avaient admis qu'ils avaient toujours voté à Westmount. (PC)

### PETAWAWA

#### Une vidéo grossière

Des rites d'initiation au cours desquels des soldats de Petawawa posent des gestes disgracieux sont chose commune depuis le milieu des années 1980, mais ces comportements n'ont jamais été sanctionnés, a-t-on appris hier lors des travaux de la Commission d'enquête sur le déploiement des Forces armées canadiennes en Somalie. Pour la première fois hier, le public a pu visionner entièrement la première vidéo sur les rites d'initiation du Régiment aéroporté de la base canadienne de Petawawa, en Ontario. D'une durée d'environ 55 minutes, cette vidéo tournée le 30 juillet 1992 montre des scènes dégoûtantes. On y voit des soldats au crâne rasé du Commando 1 recruté au 22e Royal régiment de Valcartier, près de Québec, en train de vomir après avoir mangé des morceaux de pain roulés en boule. Avant de se passer le pain l'un à l'autre, quelques soldats urinent sur ce pain. Un soldat noir qui porte les initiales KKK sur le dos (Ku Klux Klan) et que l'on identifie comme « Michael Jackson », le célèbre chansonnier noir américain, est aspergé de poudre blanche. Un autre se masturbe brièvement sous le regard de la caméra, tandis qu'un autre danse nu sur une table avec un compagnon. Tout au long de cette vidéo, on remarque un fort contingent de francophones. Au total, il y aurait eu une cinquantaine de personnes présentes, surtout des simples soldats, mais un capitaine et un major auraient été présents, ce qu'ils auraient nié. (PC)

### SAINT-ANICET

#### Curé agressé

Le curé de Saint-Anicet, à l'ouest de Valleyfield, Jean-Gilles Longtin, été sévèrement battu durant la nuit d'hier dans son presbytère. Au début de la nuit, un automobiliste a doublé une auto-patrouille à l'intersection des routes 132 et 240 avant de prendre le fossé. Les policiers ont constaté que le conducteur, un jeune homme de 24 ans, était au volant d'un véhicule dont l'immatriculation donnait comme adresse de référence le presbytère de la paroisse de Saint-Anicet. À leur arrivée au presbytère, les agents ont découvert le religieux de 64 ans, blessé au visage. Il aurait subi diverses fractures et ecchymoses mais les médecins ne craignent pas pour sa vie. Le jeune homme était détenu pour interrogatoire hier. (PC)

### DAVIS INLET

#### 130 millions \$ pour déménager les Innu

Il en coûterait plus de 130 millions \$ au gouvernement fédéral pour déménager les Innu de Davis Inlet conformément aux dispositions proposées par la bande. Mais les responsables fédéraux soutiennent que cette bande n'obtiendra pas tout ce qui figure sur sa liste. « C'est leur consentement tout ce qu'ils désirent », a déclaré hier Leslie Anderson, directeur des principaux projets du ministère des Affaires indiennes. « Nous sommes en train de réviser toutes leurs estimations... » Un rapport antérieur préparé pour les Innu estimait le coût du déménagement à environ 80 millions \$. La communauté de 500 Innu vit dans des conditions semblables à celles prévalant dans le tiers monde dans une île désolée située sur la côte du Labrador avec des niveaux chroniques d'alcoolisme, d'agressions sexuelles et de consommation de drogues. (PC)

**Les plus bas prix garantis**  
Nous sommes si convaincus que nos prix sont les plus bas que si vous trouvez un article identique à moindre prix, nous battons ce prix de 5%!

# Bouclair

**Gratuit!**  
Service de  
Décoration à domicile  
Aucun achat nécessaire! Sans Obligation!  
(418) 661-0909

## Rabais additionnel de

# 25%

## DERNIERS 2 JOURS

## LES PLUS BAS PRIX SUR TOUS LES STORES\*

SAUF ULTRA 2000

\*STORES EN MAGASIN SEULEMENT

# MAINTENANT

## STORES VERTICAUX EN P.V.C. POUR PORTES PATIO VALENCE INCLUSE Cour. 39.99

# 29.99\*\*

75" X 84"

\*\*RABAIS ADDITIONNEL DE 25% INCLUS

## STORES HORIZONTAUX 1" EN P.V.C. Grande Sélection de couleurs À partir de

# 142

23" x 64"  
Cour. à partir  
de 1.89



## ÉPARGNEZ JUSQU'À 50%



PRÊTS EN 48 H

SUR UNE SÉLECTION DE  
**STORES VERTICAUX  
SUR MESURE EN P.V.C.**  
LAMELLES DE 2" ET 3 1/2"  
**GARANTIE À VIE**  
CHOIX DE PLUSIEURS MODÈLES ET COULEURS

Consultez  
la circulaire  
du 25<sup>ème</sup>  
Anniversaire  
pour les  
autres  
spéciaux

MAINTENANT PLUS DE 50 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR!

STE-FOY  
Place Laurier (Mail Nord)  
2 Magasins

STE-FOY  
990, De Bourgogne

QUÉBEC  
Galeries de la Capitale

VANIER  
365, Soumande

LÉVIS  
95, Route Kennedy

CHICOUTIMI  
326, boul. Des Saguenéens

JONQUIÈRE  
3477, BOUL. ST-FRANÇOIS

Ces articles, ainsi que plusieurs autres sont en solde jusqu'au 13 oct. 1995 - ou jusqu'à épuisement des stocks. La sélection peut varier d'un magasin à l'autre.

BEAUPORT  
3315, rue du Carrefour

NEUFCHÂTEL  
4100, boul. de l'Auvergne

ST-ROMUALD  
990, De la Concorde

RIMOUSKI  
36, Montée Industrielle

RIVIÈRE-DU-LOUP  
276, Hôtel de Ville

HEURES D'OUVERTURE: Nos magasins sont ouverts à compter de 10h du lundi au vendredi, le samedi à compter de 9h et le dimanche de 12h à 17h.

## LE MONDE

EN BREF

ALGÉRIE  
Camion piégé

Une nouvelle explosion d'un camion piégé dans la ville de Khemis-Miliana, à 100 kilomètres d'Alger, a fait trois morts et une trentaine de blessés. L'explosion, qui s'est produite mardi mais n'a été rapportée qu'hier par les journaux algériens, a également endommagé un transformateur d'électricité alimentant la ville. Cet attentat est survenu à la veille de la reprise, « à titre expérimental », du trafic passagers entre la France et l'Algérie interrompu pour raisons de sécurité depuis dix mois. D'importantes mesures de contrôle ont entouré l'embarquement de la centaine de passagers dans le traversier Liberté, hier. L'équipage est composé de 94 « volontaires » selon la direction, bien que le syndicat ait fait appel, sans réponse, au premier ministre Alain Juppé pour lui demander le report de ce départ, compte tenu des récents attentats en France. Des armateurs français avaient suspendu, à la demande du gouvernement, les lignes passagers régulières entre la France et l'Algérie au lendemain du détournement, en décembre 1994, d'un Airbus d'Air France sur l'aéroport de Marseille par un commando terroriste. (Reuter et AFP)

MURUROA

## La fissure en photo

Ouest-France a publié hier une photo de ce qu'il présente comme une « fissure » de l'atoll de Mururoa, dans le Pacifique Sud, où se déroulent les essais nucléaires français. Le quotidien indique que la photo a été prise par un plongeur (non identifié) qui est descendu à plusieurs dizaines de mètres sous l'eau du lagon. La photo de la fissure, qui mesure « environ trois mètres de large sur plusieurs kilomètres de long, a été prise à la fin des années 80. « Voici une photo qui montre que des fissures existent, alors qu'Hervé de Charette, le ministre français des Affaires étrangères, affirmait le 4 octobre: 'Jamais n'a été repérée aucune fissure d'aucune sorte', écrit le journal. Le ministre avait fait ces déclarations après la publication par le journal *Le Monde* d'une carte de l'atoll et faisant déjà état d'importantes fissures. Les experts du Commissariat à l'énergie atomique avaient assuré au plus fort de la polémique déclenchée par *Le Monde*, qu'« après les premiers essais souterrains effectués dans le récif de Mururoa lui-même, il y a eu des fissures, mais qu'il n'y en a plus depuis que les tirs ont lieu au milieu du lagon ». (Reuter et AP)

## Plus de paix possible

Les séparatistes tchéchènes ont annoncé hier qu'ils suspendaient leur participation aux négociations de paix et la mise en oeuvre des accords de désarmement tant que ne seraient pas déployés dans la région casques bleus de l'ONU et observateurs internationaux. Ils exigent en outre que soient retrouvés et punis les responsables des opérations militaires menées au cours du week-end contre deux localités proches de Grozny. Signés le 30 juillet, les accords militaires prévoient le désarmement des milices séparatistes en échange d'un retrait partiel des troupes russes de Tchétchénie. La tension était montée d'un cran vendredi avec l'explosion d'une bombe contre le général russe Anatoli Romanov, qui se trouvait toujours dans le coma hier. Le week-end suivant avait été marqué par d'intenses bombardements. Ces attaques ont fait, selon les Tchétchènes, une quarantaine de morts et 84 blessés parmi la population locale. (Reuter et AP)

SOMALIE

## Mortels combats

Au moins 17 personnes ont été tuées et 29 autres blessées dans des combats qui ont opposé hier à Baidoa, en Somalie les partisans du chef de guerre Mohamed Farah Aidid et des miliciens du sous-clan Lisan. Plus de 100 familles ont fui les combats qui ont éclaté peu après que les partisans d'Osman Hassan Ali Atto se soient emparés de l'aéroport de Balidog, à 90 km au sud-ouest de Mogadiscio, auparavant contrôlé par les forces d'Aidid, à l'issue d'une bataille de deux heures qui a fait au moins deux morts et neuf blessés parmi les miliciens. (Reuter et AFP)

## O.J. refuse de relever le gant

Simpson annule une interview en direct à la télé pour éviter «un autre procès»

■ LOS ANGELES (d'après AP, PC, AFP) — L'interview tant attendue d'O.J. Simpson au réseau NBC n'a pas eu lieu hier: sous la recommandation de ses avocats, le célèbre footballeur a annulé le rendez-vous au dernier moment, pour éviter qu'on lui fasse «un autre procès».

Dans un communiqué lu par son avocat Johnny Cochran, Simpson dit trouver «clair que pour NBC, le moment et la chance sont venus de me faire un autre procès».

«J'ai bien discuté avec mes avocats des circonstances changeantes de cette interview et, suivant leur avis unanime, j'ai conclu que ce n'est pas le bon moment de m'exprimer, c'est pourquoi je reporte ma prestation d'aujourd'hui», poursuit Simpson.

Dans un premier temps, les avocats de l'ancienne étoile du football et ex-commentateur sportif au même réseau avaient accepté le principe d'une interview en direct totalement libre, lors de l'émission *Dateline NBC*.

Mais en fin de journée mardi, les avocats de M. Simpson l'ont persuadé de ne pas y participer en raison des poursuites civiles auxquelles il fait encore face de la part des familles de Nicole Brown et Ron Goldman, victimes de meurtre en juin 1994.

«En raison du litige en cours, il devait avoir certaines questions auxquelles, de toute évidence, je ne pouvais pas répondre à l'heure actuelle», a précisé Simpson, qui ajoute qu'il at-



Les esprits étaient déjà échauffés devant les studios de la NBC, à New York, avant qu'O.J. Simpson n'annonce qu'il refusait l'interview en direct à «Dateline NBC».

tendait «une conversation, pas une confrontation».

Le présentateur de NBC, Tom Brokaw, a indiqué que lui et sa collègue Katie Couric voulaient lui poser des questions restées sans réponse après son acquittement pour les meurtres de son ex-épouse et de l'amie de celle-ci. «NBC News s'était clairement mis d'accord depuis mardi matin avec M. Simpson et ses avocats sur le fait que cette interview ne serait soumise à au-

cune condition», a expliqué M. Brokaw. NBC a interrompu ses émissions, hier midi, pour permettre au présentateur d'annoncer en direct cette annulation.

L'entretien d'une heure, exempt de coupures publicitaires, était attendu avec un vif intérêt par l'Amérique entière et aurait constitué la première apparition télévisée d'O.J. Simpson depuis la fin de son procès, le 3 octobre. La semaine dernière, il avait pas-

sé un bref coup de fil, diffusé en direct, lors d'une émission à CNN.

Pour éviter toute accusation de gagner de l'argent à l'occasion de l'émission, NBC avait réduit de moitié la durée des écrans publicitaires prévus

## «Simpson n'avait qu'à parler sous serment devant le tribunal»

avant et après l'entretien. Le vice-président de NBC, Larry Hoffner, a même indiqué que la chaîne devrait perdre quelque 2 millions \$.

Plusieurs annonceurs importants ont préféré retirer les messages publicitaires qu'ils avaient commandés, à cause de l'image négative de Simpson.

OPPOSANTS

Pour la seule journée de mardi, NBC avait reçu plus de 10 000 appels de téléspectateurs, la plupart furieux que la chaîne lui offre une possibilité de s'exprimer alors qu'il avait décidé de garder le silence durant son procès. «Simpson n'avait qu'à parler sous serment devant le tribunal et répondre aux questions des procureurs». Les associations de défense des femmes sont elles aussi montées aux barricades.

Huit jours après le verdict du jury de Los Angeles, près des trois quarts des Américains (73% selon un sondage publié hier dans le *USA-Today*) considèrent toujours O.J. Simpson comme le meurtrier de son ex-épouse Nicole Brown et du serveur de restaurant Ronald Goldman.

AVANT-GOÛT DE PAIX EN BOSNIE

## C'est la trêve... ou presque



Drapeau en main, ces soldats de l'armée gouvernementale savourent la victoire, après avoir conquis un territoire contrôlé par les Serbes, quelques heures avant l'entrée en vigueur du cessez-le-feu.

■ SARAJEVO (AFP) — Des tirs sporadiques d'armes légères étaient signalés à Sarajevo une heure après l'entrée en vigueur formelle hier soir du cessez-le-feu de 60 jours conclu entre le gouvernement bosniaque et les forces serbes bosniaques.

«On n'a jamais vu de cessez-le-feu s'arrêter à la minute où il est proclamé, dans le meilleur des cas des soldats tirent en l'air. Le temps que les ordres soient parvenus à l'ensemble des soldats en Bosnie, on entendra encore quelques sérieux échanges de tirs d'armes légères et même d'armes lourdes», a noté un responsable de l'ONU.

DÉJÀ MENACÉE

Mais avant même son entrée en vigueur, le ministre bosniaque des Affaires étrangères Mohamed Sacirbey a averti que la trêve serait «menacée», tout comme l'ensemble du processus de paix, si le «nettoyage ethnique» par les Serbes de la région de Banja Luka, au nord de la Bosnie, se poursuivait.

«S'ils continuent, ils auront une réponse de notre part», a-t-il déclaré. Quelque 6 000 civils, en majorité des femmes et des enfants musulmans, viennent en effet d'être expulsés de la région de Banja Luka par les Serbes, alors que les hommes étaient retenus pour des travaux forcés.

Néanmoins, les responsables des forces serbes bosniaques et le gouvernement bosniaque ont donné hier soir l'ordre à leurs troupes de respecter la

trêve. Is 36° depuis le déclenchement des hostilités dans ce pays. Elle aura pour conséquence de geler les lignes de front avant des négociations de paix prévues de

31 octobre aux États-Unis et destinées à mettre un terme à 42 mois de guerre.

On ignorait dans la soirée si des combats se poursuivaient encore sur le terrain, notamment dans le nord de la Bosnie.

Hier soir, Sarajevo était plongée dans l'obscurité, à l'exception de rares lumières éparpillées. Les habitants de la capitale bosniaque, dont les rues sont désertes, se réjouissaient beaucoup plus du rétablissement du gaz et de l'électricité que d'un retour à une paix qu'ils perçoivent comme hypothétique.

OFFENSIVE AU NORD

En repoussant lundi et mardi l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, le gouvernement bosniaque avait notamment prétexté un approvisionnement en gaz insuffisant de Sarajevo. Mais il semblait surtout soucieux d'accorder du temps à son armée qui se

bataillait avec succès dans le nord-est et le nord-ouest de la Bosnie.

Ces combats ont entraîné la fuite de quelque 40 000 civils serbes dans le nord-ouest, a annoncé le Comité international de la Croix-Rouge (CICR).

Trente mille hommes, femmes et enfants sont arrivés à Prijedor, une ville encore sous contrôle serbe, et 10 000 autres réfugiés étaient attendus à Banja Luka.

Après la prise de Mrkonjic Grad, qui contrôle un axe routier stratégique, le 5<sup>e</sup> corps de l'armée bosniaque a continué hier son offensive plus au nord, vers Sanski Most et Prijedor. Un responsable des Croates de Bosnie a affirmé hier soir que les derniers succès des forces croates leur avaient donné le contrôle de l'approvisionnement en électricité de Banja Luka, ajoutant qu'elles n'étaient plus qu'à 25 km au sud de la ville.

Soutenues par les troupes croates, les forces bosniaques avaient déjà obtenu ces derniers jours dans la même région «un déplacement de la ligne de confrontation» au détriment des Serbes, selon l'ONU.

Par ailleurs, à Bruxelles, les 16 membres de l'OTAN ont approuvé «un concept d'opération» pour la Bosnie, prévoyant l'envoi d'une force militaire importante pour garantir de futurs accords de paix.

Cette décision permet aux militaires de l'Alliance de commencer à organiser concrètement l'envoi de cette force.

## Juppé: affaire classée

PARIS (d'après AFP et Reuter) — Bien qu'il ait violé la loi, selon le juge, le premier ministre français Alain Juppé a échappé hier à une inculpation pour l'affaire de son appartement parisien, qui l'aurait contraint à démissionner.

Le procureur de Paris, Bruno Cotte, a en effet décidé hier de classer cette affaire sans suite, à condition que M. Juppé quitte l'appartement si controversé d'ici la fin de l'année.

Saisi fin septembre d'une plainte de l'Association de défense des contribuables parisiens, M. Cotte a cependant estimé que M. Juppé avait commis un délit en s'accordant un loyer très avantageux pour ce logement luxueux appartenant au domaine privé de la ville de Paris alors qu'il était maire adjoint en charge des finances de la capitale.

L'affaire avait été révélée en juin par l'hebdomadaire *Le Canard Enchaîné*, qui affirmait qu'en 1990, M. Juppé, avait bénéficié d'un loyer à moitié prix pour l'appartement en bordure de la Seine.

Le premier ministre a aussi été mis en cause pour avoir fait baisser le loyer de son fils qui occupe, ainsi que sa fille, son ex-femme et un demi-frère, des appartements gérés par la municipalité dans le même quartier chic.

Le premier ministre, qui avait annoncé le week-end dernier qu'il comptait démissionner, n'a pas commenté. En cas de poursuites par la Justice, M. Juppé aurait dû démissionner, en respect d'une règle édictée par son prédécesseur Édouard Balladur qui veut qu'un ministre inculpé doit quitter le gouvernement.

## Opération «Splitrail»

GILA BEND (AFP et AP) — L'opération «Splitrail» (Rail fendu), l'enquête menée sur le déraillement d'un train de voyageurs dans l'Arizona lundi, se poursuivait dans le plus grand secret hier à travers tout le pays.

Sous l'égide du FBI, quelque 90 enquêteurs fouillaient les recoins du désert où s'est produit l'accident, tandis que les registres des hôtels de la région étaient épluchés. Ils ont quasiment interdit toute circulation automobile dans les environs.

Le message laissé par le saboteur, signé par «les Fils de la Gestapo» est lui aussi soumis à une analyse «psycholinguistique», pour tenter d'établir le portrait psychologique de l'expéditeur. Les enquêteurs n'ont néanmoins pas exclu l'éventualité d'une vengeance par un ancien employé d'Amtrak.

# OPINIONS

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

Président du conseil d'administration PIERRE DES MARAIS II

Président et Éditeur GILBERT LACASSE

Rédacteur en chef GILBERT LAVOIE

Directeur de l'édition J.-JACQUES SAMSON

Directeur de l'information ANDRÉ FORGUES

EDITORIAL

## Lettre de Mulroney à la tribu

Le p'tit gars de Baie-Comeau n'est toujours pas guéri de ses complexes. Brian Mulroney a senti le besoin de se faire accréditer par un ancien président américain, Gorge Bush et l'ex-secrétaire général de l'Union soviétique, Mikael Gorbatchev, pour prévenir les Québécois des conséquences économiques et politiques d'un OUI au référendum.

M. Mulroney a en plus utilisé la page Opinions du *New York Times* pour faire la leçon à ses compatriotes.



J.-Jacques Samson

L'ancien premier ministre conservateur était déjà atteint de cette maladie au cours de son règne. Il multipliait les voyages et sentait le besoin de se faire voir continuellement avec d'autres chefs d'État pour donner une certaine stature au Canada. Cette fois, son plongeon dans la campagne référendaire dessert gravement la cause qu'il a voulu servir. Mais une personne aussi déconnectée de la réalité, qui baigne dans sa petite bulle intellectuelle comme un foetus, ne réalise

sûrement pas qu'il a commis des erreurs.

D'abord, M. Mulroney lui-même souffre d'un gros problème de crédibilité. Il a bien essayé de régler le problème constitutionnel créé par Pierre Trudeau en 1982 mais ses efforts se sont soldés par un échec et ont conduit à la création du Bloc québécois. Il a de plus laissé le Canada plus endetté qu'à son arrivée au pouvoir, après s'être engagé à redresser les finances publiques. M. Mulroney ne peut que revendiquer avoir vendu aux Canadiens l'accord de libre-échange avec les États-Unis, ce qu'il n'aurait pas réussi sans Robert Bourassa et Jacques Parizeau. Il n'est donc pas une grosse carte d'atout pour le NON.

Les Québécois qui sont tentés par le OUI cherchent fondamentalement à s'affranchir, à se libérer d'une tutelle qui les oppresse, selon eux. M. Mulroney a eu la brillante idée de recourir à deux anciennes têtes dirigeantes étrangères pour dicter à ces mêmes Québécois une ligne de conduite. Même ses partenaires du NON déploreront son manque de discernement.

Le choix de ses haut-parleurs n'est pas plus heureux. MM. Bush et Gorbatchev ne font pas autorité à travers le monde pour prôner l'unité ! Et le plus ironique de tout est que M. Mulroney fut l'un des premiers chefs de gouvernement à s'empresser de reconnaître l'indépendance de l'Ukraine en 1991... sous Gorbatchev.

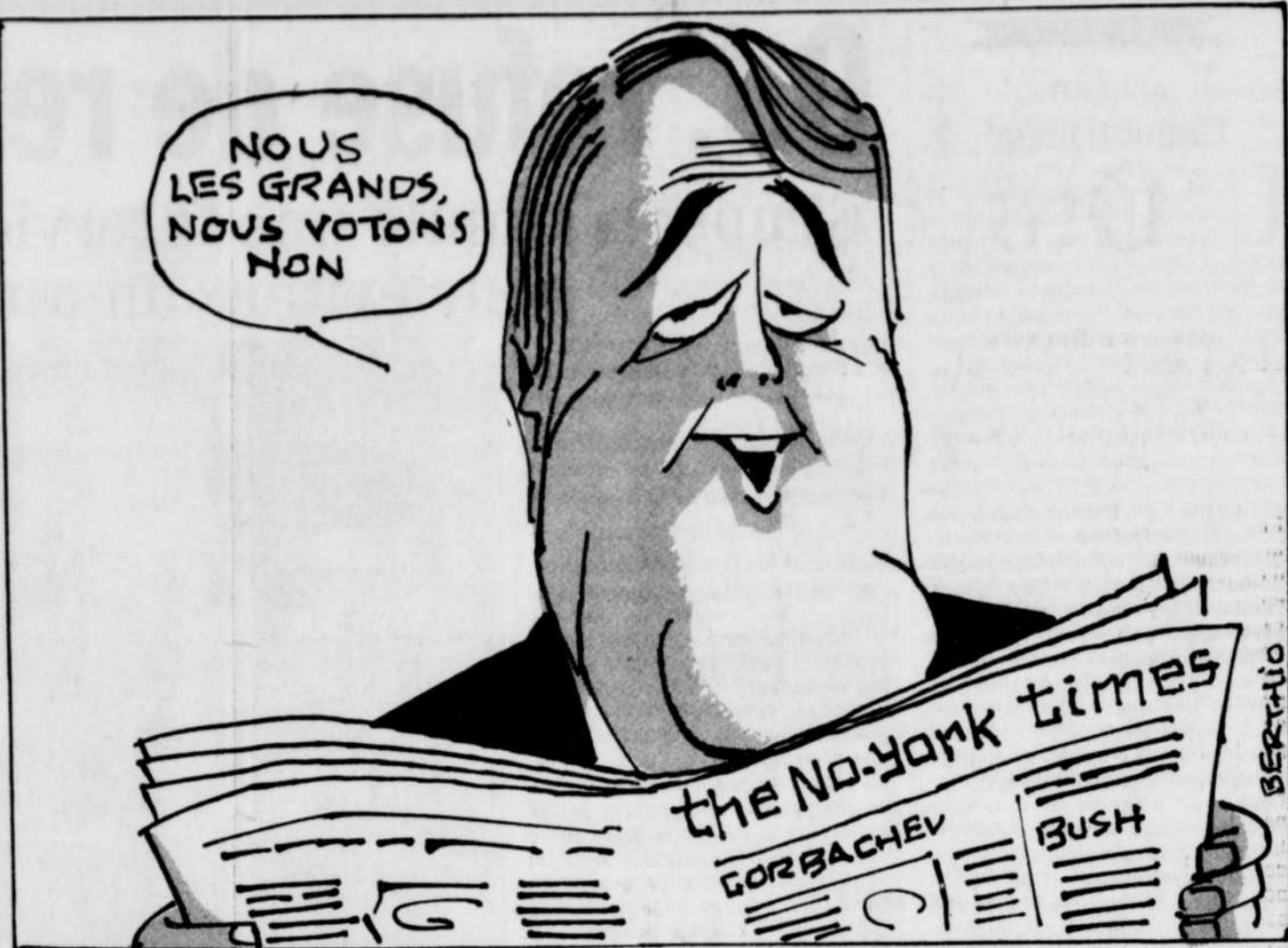
Sans compter qu'une large majorité de Québécois se fichent éperdument de leurs opinions, tout autant que des phrases creuses des hommes politiques français dont les péquistes se font les exégètes pour les incultes de la tribu. À bien y regarder, les Québécois sont beaucoup moins colonisés que leurs dirigeants politiques.

M. Mulroney est un Québécois et son implication dans un débat sur notre avenir politique est tout à fait justifiée. Tous les grands quotidiens d'ici lui auraient ouvert leurs pages. Mais non ! Il s'est plutôt adressé au *New York Times* pour dire aux ex-travailleurs de Schefferville qu'ils ont trop de toupet. Comme si le prestige de ce grand quotidien allait en conférer par ricochet à sa signature. Attristant.

L'inélégance de M. Mulroney n'a d'égal que celle du ministre André Ouellet qui a profité de l'inauguration de la Place de la FAO à Québec pour clouer au pilori devant des visiteurs gênés le premier ministre du Québec, en raison de son option souverainiste. M. Ouellet avait réussi, depuis qu'il est ministre des Affaires étrangères, à faire oublier qu'il est un chat de ruelle politique. Il nous l'a rappelé mardi.

Les politiciens fédéraux suffisants se révèlent souvent de précieux alliés des souverainistes. Nous en avons eu deux beaux exemples dans une même journée.

Les Québécois sont moins colonisés que leurs dirigeants



## Le premier ministre Lucien Bouchard... Politique-fiction?

Il faudrait un miracle pour que le remplacement de Jacques Parizeau par Lucien Bouchard à la tête des troupes souverainistes renverse les intentions de vote au point d'assurer une victoire du OUI. Il n'est pas interdit cependant, de penser que M. Bouchard puisse aller chercher une forte majorité de voix chez les francophones, sans pour autant gagner le référendum. Tel pourrait bien être le véritable enjeu de cette campagne.

Pierre Bourgault a payé cher ses spéculations sur une telle hypothèse. C'est un sujet dont les souverainistes ne parlent pas, par crainte de se faire accuser de racisme ou de xénophobie. Mais c'est un enjeu que personne n'ignore.

René Lévesque avait spéculé sur le sujet dans son livre *La Passion du Québec*, en 1978. On lui avait demandé ce qui se passerait dans l'éventualité d'un vote serré de 48 % en faveur de la souveraineté. « J'aime quasiment mieux ne pas y penser... Ça serait un peu dangereux... Parce que tout ce qui flotte autour de 45-50% veut nécessairement dire qu'il y a une majorité francophone qui a voté OUI. Moi j'aimerais mieux que la majorité francophone, avec un certain nombre de citoyens anglophones (...) emporte le OUI complètement. Sinon, ce serait, disons, difficile à avaler. Ça voudrait dire qu'une majorité francophone s'est clairement exprimée pour le OUI, mais qu'elle a été bloquée par une minorité ».

René Lévesque avait le plus grand respect pour les droits des minorités et la démocratie. Mais il avait vu juste en signalant le danger d'une telle situation. Il y aurait là une impasse que le reste du Canada ne pourrait ignorer à moins de vouloir courir le risque d'une autre référendum ou de problèmes politiques graves.

Et le risque serait encore plus grand si la campagne référendaire devait mener à l'élection de Lucien Bouchard à la tête d'un nouveau gouvernement péquiste à Québec.

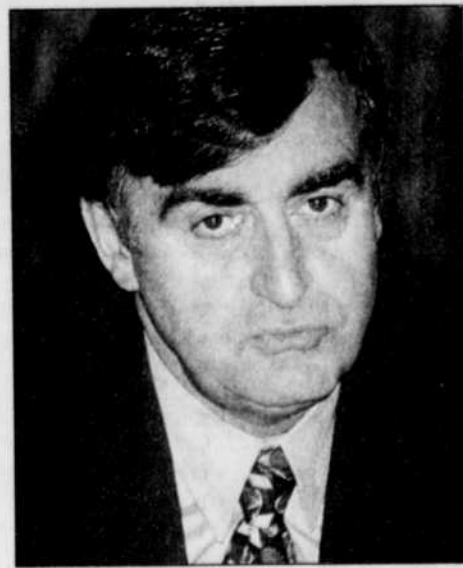
Politique-fiction? Peut-être à ce moment-ci. Inévitablement? Certainement pas.



Gilbert Lavoie

Si Lucien Bouchard fait bonne figure au point d'aller chercher une forte majorité du vote francophone le 30 octobre, il aura remporté une victoire morale qui renforcera sa popularité au sein du Parti québécois. La tentation sera forte, dans les rangs péquistes, de changer de chef, ce qui entraînerait le déclenchement d'une autre campagne électorale.

Les Québécois ont réélu René Lévesque en 1980 après lui avoir dit NON au référendum de 1980. Rien n'interdit de croire que Lucien Bouchard puisse rééditer l'exploit de son père spirituel. Muni d'un



Lucien Bouchard, un politicien qui ne recule pas devant les coups d'éclat pour s'imposer.

nouveau mandat politique, fort d'une majorité de OUI chez les francophones, il serait en position de force pour brandir la menace d'un autre référendum et exiger la réouverture des négociations constitutionnelles.

Il y aurait des tenants de la ligne dure et du statu quo au Canada anglais, mais il y aurait aussi un affolement certain devant la perspective d'un troisième référendum à la suite d'un refus de négocier ou d'un échec des négociations.

Toute la question serait de savoir ce qu'il faut renégocier. Lucien Bouchard fixerait la barre plus haut que Robert Bourassa. Son autobiographie, *A visage découvert*, montre un politicien qui ne recule pas devant les coups d'éclat pour s'imposer.

Il a menacé de démissionner à deux reprises pour des motifs différents sous le gouvernement Mulroney, avant de claquer la porte en mai 90. Il prendrait sûrement grand plaisir à mener une partie de bras-de-fer avec Ottawa et les provinces anglophones.

Le chef du Bloc est-il devenu trop souverainiste pour envisager même, un tel scénario ? Son cheminement politique démontre qu'il a pris des virages encore plus surprenants dans le passé. Et sa lettre de démission de 1990 laisse une ouverture à la refonte du Canada.

« Je crois profondément qu'il faut repenser ce pays (...) Les Québécois, en particulier, doivent redéfinir le degré, les structures et les conditions de leur participation à l'ensemble canadien. Pour moi, cette participation, qu'on l'appelle associative, confédérative ou autrement, requerra une autre négociation: une vraie, celle-là, portant sur des enjeux fondamentaux. (...) Il faudra désormais discuter à partir d'une position de force. Seul un État québécois démocratiquement nanti d'un mandat clair, fondé sur la récupération de ses pleines attributions, disposera de l'autorité politique nécessaire pour négocier l'association canadienne de demain ».

Politique-fiction que tout cela ? Peut-être. Mais qui sait ?

## La FAO : retour aux sources

Jacques Diouf

M. Diouf est directeur général de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Il a rédigé ce texte en exclusivité pour LE SOLEIL.

L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) célébrera son cinquantième anniversaire le 16 octobre au Château Frontenac, à Québec, à l'endroit même où les représentants de 44 nations se réunirent en 1945 pour lui donner naissance.

Ce retour aux sources est placé sous le signe des nobles idéaux qui animèrent les fondateurs de l'Organisation au sortir de la Deuxième Guerre

mondiale: aider les populations de la planète à accroître leur production agricole, assurer une meilleure répartition des produits alimentaires et élever le niveau nutritionnel des populations.

Certes, des améliorations quantitatives des disponibilités vivrières ont été enregistrées au cours des dernières décennies et de nombreux ménages ont bénéficié d'un meilleur accès à la nourriture.

Il n'empêche qu'à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle un des droits fondamentaux de l'homme, le droit à la nourriture, est toujours bafoué. Alors que l'on pourrait produire assez de vivres pour nourrir tous les habitants de la planète,

on compte encore quelque 800 millions de personnes dans le monde qui sont sous-alimentées, la plupart en Asie du Sud et en Afrique subsaharienne.

En 2010, il faudra nourrir une population mondiale de 7 milliards, contre 5,7 milliards aujourd'hui, alors que les terres cultivables par habitant ont diminué de 38 % entre 1960 et 1990 et accuseront une chute supplémentaire de 20 % au cours des 15 prochaines années.

Les ressources naturelles utilisées pour la production alimentaire sont, en outre, soumises à une dégradation inquiétante dans de nombreuses régions. Leur durabilité est compromise

notamment par les pressions exercées sur les sols, les forêts et les ressources halieutiques pour nourrir des populations toujours plus nombreuses.

Une évidence s'impose donc aujourd'hui: pour éviter que le prochain siècle ne soit pas celui de la résurgence de grandes famines, il faudra gagner la course entre accroissement démographique et production vivrière, tout en protégeant l'environnement et ceci en priorité dans les pays en développement, là où justement la population augmentera le plus et où la pression sur les ressources naturelles est la plus forte.

À l'approche du troisième millénaire, il est plus que temps de décréter la mo-

bilisation générale contre les fléaux de la faim et de l'insécurité alimentaire. Aussi la FAO propose-t-elle la tenue, en novembre 1996, d'un *Sommet mondial de l'alimentation* qui réunira, à Rome, les chefs d'État et de gouvernement de toutes les régions du monde.

D'ici là, je souhaite ardemment que la célébration de ce cinquantième anniversaire soit un véritable retour aux sources, qu'il permette une réflexion approfondie sur les résultats d'un demi-siècle de lutte contre la faim et, surtout, qu'il suscite une nouvelle prise de conscience et un nouvel élan de générosité au niveau international, dans le même esprit que celui qui avait soufflé sur Québec en 1945.

# OPINIONS

## RÉFÉRENDUM 95

MON CHOIX : OUI

# Oui, devenons maîtres chez nous

MAURICE ROUSSIN

L'auteur est président des Immeubles Roussin et de Construction Roussin de Sainte-Foy.

En ma qualité d'homme d'affaires de la région de Québec, je me permets d'exprimer mon opinion dans le débat entourant l'avenir du Québec. Souverainiste convaincu depuis de nombreuses années, mon expérience d'entrepreneur me conseille et m'encourage à rappeler à la population québécoise qu'un peuple ne peut être mieux géré que par lui-même.

Les Québécois constituent un peuple responsable, mature, qui est maintenant prêt à se prendre en main. D'ailleurs, nous, peuple québécois, ne devons nullement nous contenter du statu quo paralysant que nous offre le gouvernement de Jean Chrétien.

Chômage, aide sociale, hausses des frais de scolarité, coupures constantes dans la fonction publique, voilà ce qui nous attend après un NON, le 30 octobre.

Changeons le cours des choses et donnons-nous un pays ouvert sur le monde, à l'intérieur duquel nous pourrions prospérer et aller de l'avant, sans les interminables chicanes constitutionnelles.

Pourquoi refuser de croire que les choses puissent se faire autrement ? Discutons enfin, avec le reste du Canada, des choses qui nous rassemblent. Concentrons nos efforts sur l'économie et sur la création d'emplois.

À ce titre, je suis convaincu que nos voisins canadiens, américains, européens et tous les pays tournés vers le commerce extérieur continueront de transiger avec nous, au lendemain de la victoire du OUI.

Les raisons sont fort simples et remplies de bon sens. Le peuple québécois représente un marché de plus de sept millions de consommateurs, procure plus de 350 000 emplois à l'extérieur du Québec et transige avec le reste du Canada plus de 80 milliards \$ annuellement.

En réalité, tant et aussi longtemps

que nous produirons des marchandises de qualité, à prix compétitifs, il y aura des acheteurs intéressés et intéressants. Le refus du camp du NON de reconnaître un éventuel partenariat n'est qu'une stratégie basée sur la peur et destinée à retenir le Québec au sein du Canada.

### EFFETS POSITIFS

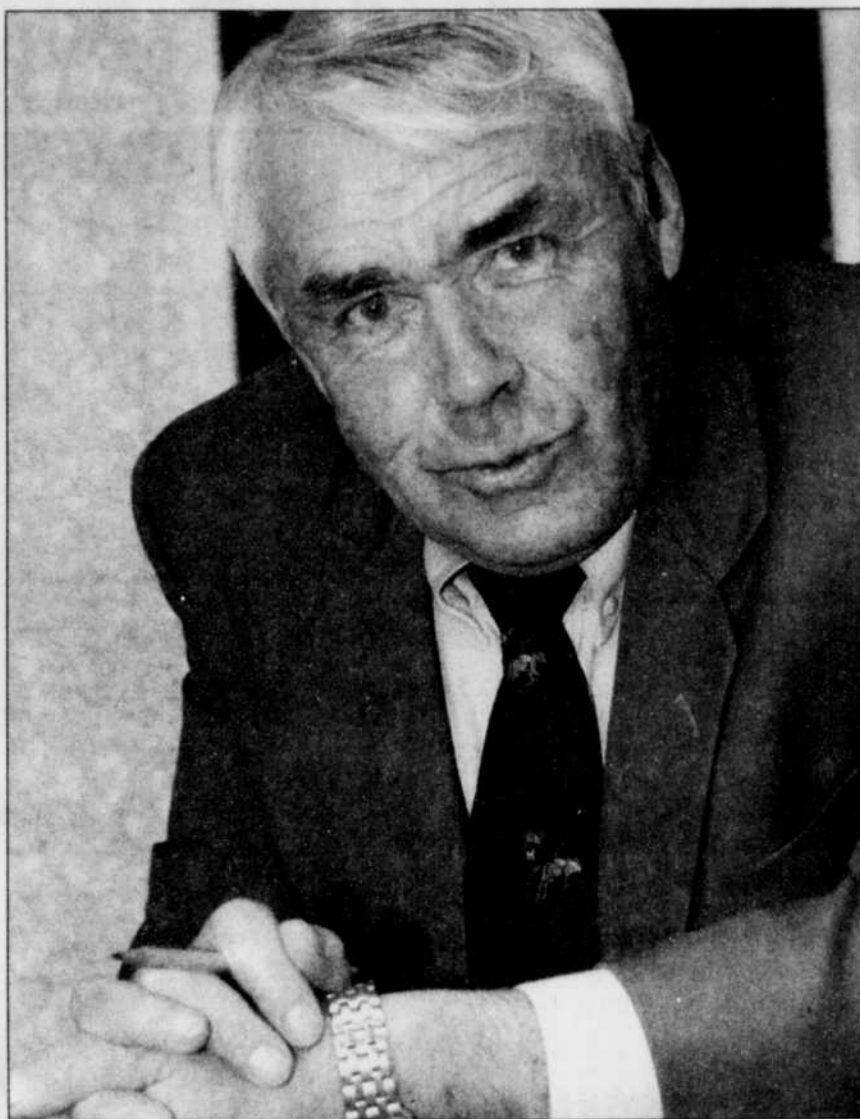
À mon avis, la souveraineté du Québec favorisera l'entrepreneurship et les échanges extérieurs, puisque ce projet est basé sur la volonté d'agir, sur la confiance en soi et sur la fierté. En ce sens, je déplore les récents propos tenus par certains hommes d'affaires québécois qui mettent en doute les capacités du Québec d'assurer le développement de leur entreprise. J'aimerais leur rappeler, particulièrement aux entreprises beauceronnes, qu'elles se sont développées grâce aux politiques mises de l'avant par le gouvernement québécois.

Aux ténors du camp du NON qui nous répètent que le Québec a pu se développer à cause du Canada, il faut leur rafraîchir la mémoire. Souvenons-nous des pressions exercées par l'Ontario auprès du premier ministre canadien de l'époque, M. Pierre Trudeau, à l'effet de limiter l'expansion et la juridiction de la Caisse de dépôt du Québec. Est-ce là la forme de partenariat à privilégier pour le Québec ? Est-ce là tout le soutien et l'aide que nous offre le système fédéral ?

Je refuse de cautionner l'option de gens qui tentent, de toute évidence, de freiner notre développement au profit de celui de l'Ontario.

La souveraineté du Québec est nécessaire pour une meilleure équité mais surtout pour un meilleur développement de notre économie. Est-il par ailleurs nécessaire de leur rappeler que 30 milliards \$ de nos impôts sont gérés à Ottawa et, il va sans dire, pas nécessairement dans le sens des intérêts du Québec.

À cet effet, j'aimerais revenir sur l'importance de la formation de la main-d'œuvre et de son incidence sur la qualité des produits et services québécois. Il est primordial d'investir massivement dans la formation de la



Maurice Roussin: « En affaire, si j'avais laissé une tierce personne gérer mon entreprise, je ne connaîtrais certainement pas le succès que je connais aujourd'hui. »

main-d'œuvre afin de perfectionner nos différentes technologies et de les exporter mondialement.

Paradoxalement, le gouvernement fédéral dédouble la gestion des programmes de formation québécois et concurrence de façon inefficace et inéquitable les initiatives de relance d'emplois au Québec. En affaire, si j'avais laissé une tierce personne gérer mon entreprise, je ne connaîtrais certainement pas le succès que je connais aujourd'hui.

Cessons de croire que les initiatives des autres sont supérieures aux nô-

tres. Nous, Québécois, sommes un peuple créatif, imaginaire, débordant d'idées et de projets plus prometteurs les uns que les autres.

### ENCOURAGER LES NÔTRES

Serrons-nous les coudes et soutenons les efforts de nos pairs qui réussissent bien. Encourageons-les à se surpasser et non pas à les diminuer, les écraser comme certains s'évertuent à le faire régulièrement. Vous savez, la fierté et la confiance en soi sont garantes de toutes réussites,

qu'elles soient économiques ou sociales.

C'est avec cette attitude positive et confiante que le premier ministre du Québec, M. Jean Lesage, a donné aux Québécois des institutions tels que Hydro-Québec, le Régime des rentes, la Caisse de dépôt. Ces institutions sont maintenant devenues des leviers économiques importants pour le Québec. Bien plus, elles représentent notre fierté nationale.

Je n'arrive pas à comprendre les gens d'affaires qui hésitent ou refusent de se prononcer pour le OUI. Le fait d'être nationaliste illustre bien le sentiment de fierté et de confiance qui anime chacun de nous. Comme nous avons réussi à faire prospérer nos entreprises, nous réussirons, tous ensemble, à faire prospérer le Québec.

Au lendemain d'un OUI, nous travaillerons ensemble à bâtir un pays à notre image, qui correspond à nos besoins. Prenons-nous en main et devenons maîtres chez nous.

Prouvons aux ténors du NON que nous ne sommes pas des citoyens de deuxième classe mais des Québécois de grande qualité, capables de grandes choses, comme nous l'avons démontré à tant d'occasions.

### NOUS PRENDRE EN MAIN

Devant une décision de cette importance, soyons tous solidaires. Il faut nous rappeler notre histoire, 30 ans de négociations stériles.

Parmi ces nombreuses tentatives de négociations, les deux dernières, dirigées par le premier ministre Robert Bourassa, fédéraliste convaincu, ont tout de même échoué. La preuve a été maintes fois faite, le renouvellement de la constitution est utopique et illusoire.

Rappelons-nous qu'après l'échec de l'accord du lac Meech, plus de 70% d'entre nous auraient dit OUI à la souveraineté du Québec. Donnons-nous la chance de décider dans quelle sorte de pays nous voulons vivre et quel héritage nous voulons léguer à nos enfants.

Oui, nous, Québécois, sommes capables de nous prendre en main. Oui, devenons maîtres de notre formation. Oui, devenons maîtres de notre avenir, et enfin, Oui, devenons maîtres chez nous.

### CARREFOUR DES LECTEURS

#### Une entente bidon

Ce que l'on sait de l'entente du 12 juin, c'est une entente mais entre trois copains: Bouchard, Dumont et Parizeau.

Ce n'est pas une entente acquise par des négociations avec les neuf autres provinces. On appelle ça une entente bidon. Y a rien là! comme disent souvent les Québécois.

À voir agir M. Parizeau (lors de la réunion des premiers ministres provinciaux du 26 août) et M. Marcel Landry (lors de la réunion des ministres de l'Agriculture, le 1er août), il est permis de douter de leurs qualités de négociateurs.

M. Parizeau s'est retiré, manquant une belle occasion de s'allier aux neuf provinces pour exiger la décentralisation; M. Marcel Landry ne s'est tout simplement pas présenté, oubliant que nous l'avons élu pour négocier avec les autres provinces. Ces messieurs n'agissent pas en représentants d'une province qui fait encore partie du Canada mais comme s'ils avaient déjà évacué le Canada.

Comment peuvent-ils prétendre être de parfaits négociateurs à l'extérieur du Canada quand ils sont totalement nuls à l'intérieur du Canada ? Que dire de M. Mario Dumont qui a refusé de rencontrer les jeunes du Parti de l'Action démocratique ? A-t-il

peur ? Ou considère-t-il les jeunes comme une espèce négligeable ? Tous ceux et celles qui lui ont accordé leur confiance lors de la dernière élection se sont fourvoyés royalement.

Il faut plus que des hypothèses d'entente, plus que des pancartes fleuries, plus que des « ego trip » au Forum et au Grand Théâtre pour rassurer les Québécois sur leur niveau de vie après...

Le pain et le beurre sont prioritaires... les envolées nationalistes sont rarement les moteurs de l'économie. M. Parizeau lui-même a reconnu que le Québec a progressé... et cela à l'intérieur du Canada.

Les 30% de souverainistes irréductibles exigeront-ils référendum sur référendum s'ils perdent le 30 octobre ? Il est permis de le penser. À les entendre parfois, on a l'impression que le vote intelligent est réservé à une élite seulement. Leur option n'est-elle pas de détruire le Canada ? Qu'on appelle ça souveraineté, séparation, souveraineté-association, sécession. Le langage ne peut nous tromper. C'est la séparation.

Ils ont déjà commencé à analyser les voteurs: les allophones, les anglophones, les francophones, etc. Et un francophone qui est pour le Canada est un traître, un vendu, en quelque sorte un obscurantiste... On a même parlé de Québécois de souche.

En ce qui concerne les personnes âgées, on a souvent du mépris pour elles. On les traite de vieilles « moppes ».

Un Québec séparé n'aurait peut-être pas d'argent pour payer leurs pensions. Attendu qu'on les considère si peu... Elles passeraient peut-être en dernier... s'il en reste...

À chaque élection, à chaque référendum, elles servent d'objets de chantage, des deux côtés. Tous ces jeunes farfelus oublient que ce sont elles qui ont bâti le pays d'aujourd'hui.

Marie-France Legault  
Québec

#### À la petite Marie-Pier de Sainte-Marie

Ma chère Marie-Pier, Tu n'as que quatre ans et demi et ta maman, qui m'apparaît vouloir ton bonheur, me semble une personne très inquiète à l'idée que le OUI pourrait gagner. En lisant la lettre qu'elle a fait paraître dans LE SOLEIL du 4 octobre, je me suis rendu compte que les gens du NON ont réussi à te faire peur, ce qui n'est pas du tout gentil. Je t'écris aujourd'hui pour te rassurer et te permettre de retourner à tes jeux d'enfant.

Tu as demandé à ta maman: « Pourquoi M. Parizeau veut briser la

Terre ? » Sans les histoires de bonhomme sept heures que s'amuse à répandre les gens du NON, je suis certain qu'une enfant comme toi n'aurait jamais pu imaginer une question aussi terrifiante. Car, je l'admets, il faut être très très méchant pour vouloir briser la Terre. Mais rassure-toi, je connais très bien M. Parizeau et ses amis: je sais qu'ils n'ont aucunement l'intention de briser quoi que ce soit et en plus ils ont horreur des chicanes.

Et c'est parce qu'ils sont très tannés des chicanes qu'ils essaient de convaincre des gens comme ta maman qu'il serait plus facile pour elle et son entreprise MAAX de travailler en paix si les Québécois votaient ensemble pour le OUI.

Car, vois-tu, ce dont il s'agit, c'est de faire un pays bien à nous. Ça n'a rien d'épouvantable et c'est très normal. Dans sa lettre au SOLEIL, ta maman écrit qu'elle a voyagé au Canada et aux États-Unis. C'est très bien de sortir du Québec et de visiter les pays étrangers comme le Canada et les États-Unis. Je le sais, car moi aussi, j'ai beaucoup voyagé.

Et sais-tu ce que j'ai appris en visitant plusieurs autres pays ? Je vais te le dire. J'ai appris que la Terre était bien chanceuse de porter tous ces peuples différents et qu'il serait bien dommage que l'un d'eux disparaisse.

Ce serait comme enlever une couleur à l'arc-en-ciel. Mais ça ne risque pas de leur arriver car tous ces peuples ont un pays à eux. Avoir un pays, c'est comme avoir une maison: ça nous permet d'être à l'abri et de mieux vivre. Tu le sais, toi qui dois avoir une belle maison.

Un jour, quand tu seras assez grande, tu partiras de chez ta maman et tu iras te construire une maison bien à toi et tu y élèveras tes enfants. Je suis certain que ta maman sera très heureuse pour toi et qu'elle n'aura pas l'idée de t'accuser de vouloir briser sa maison. Mais je crois qu'il n'est pas nécessaire de t'expliquer: tu es une enfant et les enfants ne prêtent pas d'intentions méchantes à ceux qui veulent se bâtir une maison. Ça prend vraiment des adultes pour croire que bâtir une maison, c'est briser celle du voisin.

Si toutefois de tels adultes devaient triompher en convainquant les autres de voter NON, alors il faudra te résigner à vivre un jour, toi aussi, ta vie d'adulte à te battre pour avoir ton pays. Ce sera comme ça jusqu'à ce qu'on ait ce pays bien à nous. En attendant, je te souhaite de vivre ta vie d'enfant en te tenant loin des adultes qui veulent te faire peur. Mes amitiés à ta maman.

Robert Jasmin  
Neuville

## HORTICULTURE

Fini les questions épineuses!

Pour connaître la liste des codes d'accès des capsules, consultez votre journal du samedi.

RÉPONSE ATOUT

CAPSULES D'INFORMATION PRÉ-ENREGISTRÉES

1 900 451-4513

# GRANDE VENTE d'ouverture

**Aucuns frais!** COMMENCEZ À PAYER DANS 1 AN\*  
LE 12 OCTOBRE 1996 SUR TOUTE LA MARCHANDISE

## NOUVEAU MODÈLE



GENERAL ELECTRIC

### Laveuse (159921)

Super capacité 3,2 pi cu  
Balancement sur 4 points d'appui  
3 niveaux d'eau  
3 choix de température de lavage  
Distributeur d'assouplissant  
Filtre autonettoyant

**609<sup>95</sup>\$**

La plus grande  
capacité  
sur le marché



GENERAL ELECTRIC

### Sécheuse (159924)

Grande capacité  
7 cycles  
4 choix de température  
Signal fin de cycle  
Cycle automatique  
Porte réversible

**399<sup>95</sup>\$**

**999<sup>95</sup>\$**  
l'ensemble

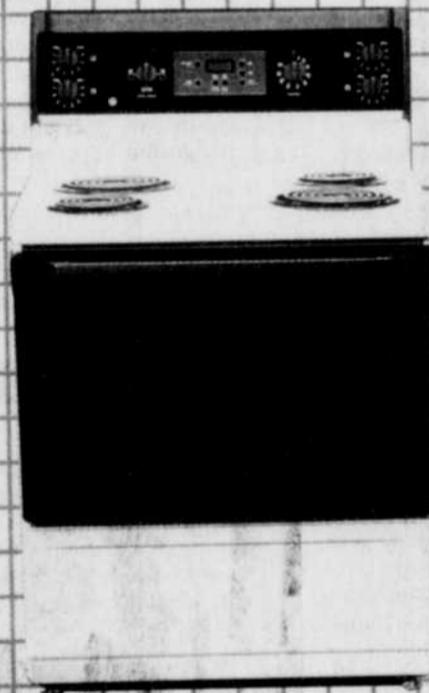
GENERAL ELECTRIC



### Réfrigérateur (157148)

Porte réversible  
Tablettes de verre ajustables  
Bac à viande à température contrôlée  
Serpentin incorporé  
2 bacs à fruits et légumes

**959<sup>95</sup>\$**



GENERAL ELECTRIC

### Cuisinière (141237)

Dessus relevable  
Horloge électronique  
Porte en verre noir  
Disponible blanc sur blanc

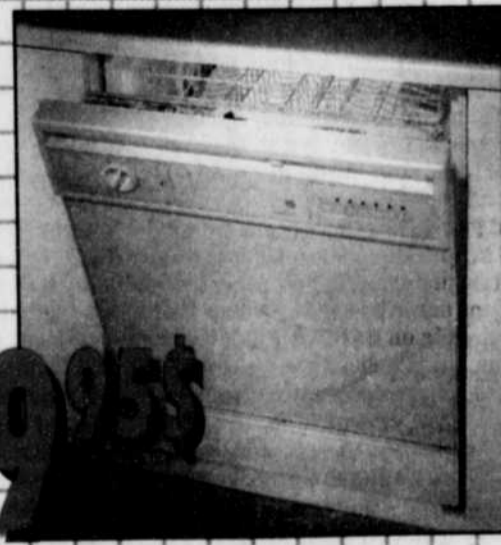
**639<sup>95</sup>\$**

GENERAL ELECTRIC

### Lave-vaisselle (132320)

7 boutons  
Système de lavage Smart Wash  
Insonorisation supérieure  
Panier à ustensiles Smart  
Basquet  
Disponible en noir  
Départ différé (6 heures)

**529<sup>95</sup>\$**



\*Sous réserve de l'approbation du service de crédit, ne payez que les taxes de vente. Certains frais administratifs peuvent être crédités au moment d'un paiement comptant. Cartes de crédit acceptées.

# TANGUAY

**OUVERT  
LE DIMANCHE  
DE MIDI À 17H00**

**Livraison et service gratuits à la grandeur de la province!**

**LÉVIS:**  
5720, boul. Étienne-Dallaire  
(418) 833-4511

**BEAUPORT:**  
535, boul. Ste-Anne  
(418) 667-6282

**LES SAULES:**  
Carrefour Les Saules  
5150, boul. de l'Ormière  
(418) 871-4411

**TROIS-RIVIÈRES:**  
2200, boul. des Récollets  
(819) 373-1111

**POINTE-AU-PÈRE:**  
822, boul. Sainte-Anne  
Cté de Rimouski  
(418) 725-4411

**CHICOUTIMI:**  
1990, boul. Talbot  
(418) 698-4411

**RIVIÈRE-DU-LOUP:**  
245, Hôtel de ville  
(418) 867-4711